

Étude sur les coûts, les avantages et les désavantages de la certification du cacao (phase I)



9 Août 2012

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	1
GLOSSAIRE	3
LISTE DES TABLEAUX.....	4
LISTE DES GRAPHIQUES	5
RESUME EXECUTIF.....	6
I. INTRODUCTION.....	9
1.1. Contexte de l'étude.....	9
1.2. Problématique	9
1.3. Objectifs de l'étude	10
1.4. Méthodologie de l'étude.....	10
1.4.1. Phase préparatoire	10
1.4.2. Recueil et classification des études disponibles	11
1.5. Sources documentaires	17
II. PRESENTATION GENERALE DE L'ECONOMIE CACAOYERE MONDIALE ..	19
2.1. Production mondiale du cacao.....	19
2.1.1. L'Afrique dans la production mondiale de cacao.....	20
2.1.2. L'Amérique dans la production mondiale de cacao	21
2.1.3. L'Asie-Océanie dans la production mondiale de cacao	22
2.2. Consommation mondiale du cacao.....	23
2.3. Flux commerciaux mondiaux du cacao	25
2.4. Production mondiale de cacao certifié par standard	26
.....	29
III. SYSTEMES DE CERTIFICATION DU CACAO.....	30
3.1. Concepts et définition	30
3.2. Les indicateurs d'analyse	32
3.3. Présentation des initiatives de certification du cacao.....	33
3.4. Analyse comparative de la conduite des normes	39
3.4.1. Degré d'exigence des différentes normes ou standards de certification.....	39
3.4.2. Divergences et similitudes entre les normes	41
3.4.3. Processus d'admission ou de rejet d'une exploitation.....	42
3.4.4. Prise en compte des spécificités/aspects pratiques nationaux.....	44
IV. COÛTS, AVANTAGES ET DÉSAVANTAGES DE LA CERTIFICATION DE	
CACAO.....	47
4.1. Structure des coûts de la certification dans la chaîne de valeur.....	47
4.2. Estimation des coûts	49
4.2.1. Méthodologie utilisée pour l'étude GBCC et KPMG en Côte d'Ivoire.....	49
4.2.2. Méthodologie utilisée pour l'étude d'Owusu au Ghana	50
4.2.3. Coûts de la certification selon la littérature	50
V. Avantages et désavantages de la certification	55
5.1 Méthodes d'analyse	55
5.2 Etat de la revue de littérature sur l'impact de la certification	56
5.3 Principaux résultats de la revue.....	58
5.3.1. Avantages de la certification.....	58
5.3.1.1. Analyse de l'impact économique de la certification	58
5.3.1.2. Analyse de l'impact social de la certification	66

5.3.1.3.	Analyse de l'impact environnemental	71
5.3.1.4.	Analyse des effets indirects de la certification	73
5.3.2.	Désavantages de la certification :	77
5.3.2.1.	Limites structurelles	77
5.3.2.2.	Limites fonctionnelles.....	77
6.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	80
6.1.	Conclusion générale	80
6.2.	Recommandations.....	82
6.2.1	Au plan méthodologique :	82
6.2.2	Au plan analytique :	82
BIBLIOGRAPHIE	83
ANNEXES	87

GLOSSAIRE

Abbreviation	Descriptions
SAN	Sustainable Agriculture Network
FAO	Food and Agriculture Organization
ISEAL	International Social and Environmental Accreditation and Labelling Alliance
FLO	Fairtrade Labelling Organization
ICCO	International Cocoa Organization
RA	Rainforest Alliance
OGM	Organisme Génétiquement Modifié
UTZ	Certified Good Inside
BIO	Produit alimentaire biologique
ADG	Administrateur de Groupe
CGFCC	Comité de Gestion de la Filière Café Cacao
ICS	Internal Control System
SCI	Système de Contrôle Interne
4C	Code Commun pour la Communauté de Café
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
COSA	Committee On Sustainability Assessment
USAID	Agence Américaine pour le Développement International
TCC	Tropical Commodities Coalition
CIDIN	Center for International Development Issues Nijmegen
IISD	International Institute for Sustainable Development
IFOAM	International Federation of Organic Agriculture Movements
CODINORM	Côte d'Ivoire Normalisation
ISO	International Standard Organization
TDR	Thème de Référence
KPMG	Cabinet d'audit
GBCC	Global Business Consulting Company
SAI 8000	Social Accountability International 8000
GLOBALGAP	Global Good Agricultural Practices
CONDICAF	Conditionnement de masse de Cacao
RSCE	Roundtable for a Sustainable Cocoa Economy
BPA	Bonnes Pratiques Agricoles
PAN	Pesticide Action Network
SGI	Système de Gestion Interne
NOP	National Organic Program
FSC	Forest Stewardship Council
GTZ	Agence Allemande d'Aide Internationale
OIT	Organisation Internationale du Travail
SGS	Société Générale de Surveillance
PEFC	Program for the Endorsement of Forest Certification
SFI	International finance corporation
JAS	Japanese Agricultural Standard

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Principales études sur la certification selon la méthode d'analyse d'impact et le type de secteur.....	12
Tableau 2: Principales études sur la certification par thème abordé et par spéculation.....	13
Tableau 3: Principales études sur la structure des coûts de la certification par spéculation.....	14
Tableau 4: Principales études sur l'impact de la certification par spéculation.....	15
Tableau 5: Présentation de quatre initiatives de certification du cacao.....	34
Tableau 6: Statut des standards relativement aux spécificités locales.....	45
Tableau 7: Coût activité de certification (\$US).....	48
Tableau 8: Coût de la certification du producteur.....	51
Tableau 9: Coûts de la certification du cacao à l'échelle des coopératives.....	52
Tableau 10: Coûts supportés par les exportateurs.....	53
Tableau 11: Distribution des études d'impact par rapport aux principaux indicateurs du pilier économique.....	58
Tableau 12: Distribution du profit net généré par la certification par acteurs de la commercialisation.....	64
Tableau 13: Principales études d'impact social de la certification.....	66
Tableau 14: Etat de la littérature sur l'impact environnemental.....	71

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Distribution des études par thème abordé et par produit.....	16
Graphique 2 : Distribution des études par région du monde et par thèmes.....	16
Graphique 3 : Production mondiale de cacao sur les campagnes 2005 – 2010.....	19
Graphique 4 : L’Afrique de l’Ouest dans le marché international de cacao	20
Graphique 5 : Part de l’Amérique dans la production mondiale de cacao	21
Graphique 6 : Part de l’Asie-Océanie dans la production mondiale de cacao.....	22
Graphique 7 : Broyage des fèves de cacao sur les cinq années (2005 à 2010)	23
Graphique 8 : Consommation de cacao en Europe	24
Graphique 9 : Consommation de cacao en Amérique	24
Graphique 10 : Principaux flux commerciaux mondiaux du cacao	25
Graphique 11 : Production de cacao certifié (2009-2010) et projection de production de cacao certifié à l’horizon 2020.....	27
Graphique 12 : Distribution de la production de cacao certifié par zone de production et par standard.....	27
Graphique 13 : Evolution de la production mondiale de cacao certifié par standard.....	28
Graphique 14 : Comparaison du degré d’exigence des différentes normes.....	40
Graphique 15: Distribution des études de coûts en fonction des acteurs de la chaîne de valeur .	47
Graphique 16 : Distribution des postes de coûts pour chaque standard.....	49
Graphique 17: Répartition de la typologie des études d’impact de la certification.....	57
Graphique 18: Méthodologie de collecte de données des études consultées.....	57
Graphique 19: Taux d’accroissement des rendements moyens par standard (comparativement aux produits non certifiés).....	59
Graphique 20: Taux d’accroissement du prix moyen des produits (comparativement aux produits non certifiés).....	62

RESUME EXECUTIF

Cette étude initiée par l'ICCO et confiée au cabinet GBCC vise à examiner et analyser d'un point de vue critique toute la littérature et les études pertinentes sur la certification du cacao. Cette recherche a englobé l'analyse de la documentation sur les spécifications, les exigences et l'impact produit par les programmes de certification existants ainsi que les études indépendantes réalisées.

La littérature sur la certification des produits de base connaît une réelle croissance depuis l'avènement du concept de développement durable. Celle-ci varie en terme quantitatif en fonction des produits. Parmi les trois principales cultures stimulantes que sont le café, le thé et le cacao, la première enregistre l'essentiel des études soit plus de 30%. Le cacao n'a fait que l'objet de peu d'études soit moins de 20%. Ces études couvrent divers thèmes liés à la certification entre autres, la typologie des normes (52% des études), le coût (28% des études) et l'impact (20% des études) de celle-ci.

Un effort de définition de concepts tels que la certification, les normes, les piliers et indicateurs de durabilité ressort de la littérature. Cependant, celle-ci ne fait pas de conceptualisation de la notion de système de certification. Etant donné qu'un système est un ensemble de structures cohérentes dont les éléments constitutifs, même détachés de leur contexte, en conservent la référence et restent indispensables à son bon fonctionnement, à son développement, on peut se poser la question de savoir quelle est la nature des relations entre les différentes parties prenantes au processus de certification ? Qui sont-ils et quel est le degré d'influence des uns sur les autres ?

Certes, la notion de chaîne de valeur est évoquée par la littérature, mais elle reste descriptive des acteurs de la chaîne de valeur de la certification. Ainsi, est-il difficilement perceptible de capter le mode de régulation des interventions des uns et des autres. Or, comme l'indique la revue, la certification pose des questions d'éthique, de gouvernance et de rapports de force qui malheureusement sont insuffisamment investiguées par la recherche.

Les travaux sur les normes se sont focalisés sur leur degré d'exigence, les similitudes et divergences, les processus d'admission et de rejet et l'adaptation de celles-ci aux conditions des pays. Pour les auteurs, le degré d'exigence varie d'une initiative à une autre. Alors que certaines normes mettent l'accent sur les conditions économiques et sociales, d'autres au contraire privilégient les aspects environnementaux.

Du point de vue des similitudes et divergences, la plupart des labels ou normes proviennent chacun d'origines diverses, aboutissant à une approche très différente. Au niveau des critères environnementaux, Rainforest Alliance obtient le meilleur score, suivi du Fairtrade et ensuite d'UTZ CERTIFIED qui est moins sévère dans ce domaine.

Concernant les critères sociaux, tous les labels obtiennent un bon score et il y a peu de différences majeures. Les différences principales sont constatées en ce qui concerne les critères économiques.

Des travaux discutent, également, du processus d'admission et/ou de rejet. Celui-ci n'est pas aussi totalement crédible au regard de la littérature. Des insuffisances sont à noter dans certains cas :

- La possibilité qu'a l'organisation candidate à la certification de choisir elle-même l'organisme d'audit ;

- le financement des programmes de certification par les partenaires commerciaux des organisations paysannes que sont les exportateurs et industriels qui abusent de leurs positions dominantes pour contrôler le système ;
- l'absence d'un dispositif au plan supranational de régulation de la certification ;
- la faiblesse des législations des pays en matière de sécurisation des producteurs face aux abus des normes et des auditeurs.

On retient, en outre, que le concept de subsidiarité est à la base du développement de standards adaptés aux spécificités et aspects pratiques nationaux. La diversité des conditions rencontrées par les parties prenantes dans les pays en développement, suggère que l'application égale des règles pour tous ne peut pas toujours être le véhicule le plus efficace pour la sécurisation maximale de l'impact sur le développement durable. Les différences dans les conditions économiques, la géographie, l'industrie et l'infrastructure juridique, font que les règles sociales et les filets de sécurité varient considérablement entre les pays et peut donner lieu à différentes priorités de développement durable.

La question de l'estimation des coûts et avantages constituent l'un des principaux enjeux des programmes de certification tels que mis en œuvre en l'état actuel.

L'essentiel des études de coût se concentre sur les producteurs (plus de 90%). Le nombre des études est également distribué entre les exportateurs, les industriels et les consommateurs. Trois grands postes de coûts ressortent de la littérature : l'investissement, l'implémentation et l'audit. Il n'y a pas de consensus dans la littérature quant au poids de l'investissement et de l'implémentation dans la structure des coûts. D'un auteur à un autre soit l'investissement domine ou alors l'implémentation, selon le pays ou la spéculation.

Des niveaux de coûts de la certification du cacao ont été calculés dans la littérature. Les coûts de la certification du cacao en Côte d'Ivoire sont relativement plus bas par rapport au Ghana quel que soit la norme. Au niveau du producteur, l'étude réalisée en Côte d'Ivoire montre que le coût de production chez le producteur y compris celui de la certification est de 0,775 \$US/kg. De façon spécifique, le coût de la certification du cacao est de 0,071 \$US/kg. Pour les organisations de producteurs, le coût de la certification varie d'une norme à une autre avec une prépondérance forte du coût de la norme Rainforest. Le coût de la certification chez l'exportateur est de 5 fois moins que celui des organisations de producteurs et des exploitants. Ce résultat montre que la certification pèse lourdement sur les producteurs et leurs organisations.

Si au niveau économique les avantages sont perceptibles et quantifiables, le bilan des études consultées révèlent que très peu abordent la question des effets induits de la certification sur la mobilisation communautaire, la nutrition et la sécurité alimentaire et la question du travail des enfants. Ces paramètres pourraient s'avérer difficiles à mesurer et nécessitent que des efforts additionnels soient entrepris pour développer des indicateurs pour la mesure de leurs impacts. Il en est de même au niveau environnemental où les impacts sont difficilement mesurables.

En effet, les insuffisances méthodologiques à la fois sur les données collectées (faiblesse de la taille des échantillons, les biais de sélection) et les méthodes d'analyse (utilisation séparée des techniques contrefactuelles contre l'approche SCP), ne permettent pas de valider avec certitude les coûts de la certification et les avantages réels attendus.

Malgré les opportunités de marché qu'offre aujourd'hui la certification, les limites fonctionnelles et structurelles liées à son implémentation constituent des aspects de désavantages considérables qui risquent fort bien de plomber les effets bénéfiques attendus de celle-ci. Les limites fonctionnelles inhérentes à la traçabilité du système, aux mécanismes de financement, aux

mauvaises pratiques liées à la gestion des primes et au manque de transparence dans la circulation des informations, réduisent considérablement les effets bénéfiques de la certification. L'absence de mécanismes pour gérer les problèmes d'asymétrie d'information est un facteur limitant au plan structurel de la certification : quelle est la nature du jeu des acteurs ? D'où l'intérêt de la prise en compte d'un certain nombre de recommandations.

Au plan méthodologique, l'étude a recommandé l'utilisation d'un échantillonnage plus grand ou des données de panel sur une période de 5 ans minimum ; la combinaison de la SCP et l'analyse contrefactuelle sur toute la chaîne de valeur ; l'analyse benchmarking de paniers de pays en définissant des critères de comparabilité robuste. Aussi est-il recommandé la conduite de recherche participative pour investiguer la totalité des impacts socio-économiques et environnementaux de la certification ainsi que l'intégration des études d'impact dans la conception et la mise en œuvre des programmes de certification.

Au plan analytique, les conclusions de l'étude recommandent la réalisation d'analyse de la chaîne des valeurs de la certification en vue de mettre en exergue la distribution des marges ; l'analyse du jeu des acteurs à l'aide des outils de l'économie industrielle, notamment, les questions d'imperfections du marché de la commercialisation du cacao.

I. INTRODUCTION

1.1. Contexte de l'étude

La globalisation de l'économie mondiale dans les dernières décennies a eu pour conséquences une standardisation accrue des caractéristiques de production, de commercialisation et de consommation en vue de renforcer la confiance des marchés. L'économie cacaoyère n'échappe pas à cette réalité. De ce fait, la normalisation de la qualité du cacao devient une exigence des Exportateurs, des ONG, des Chocolatiers et des Consommateurs. Ce processus correspond à ce que bon nombre de spécialiste des questions de commerce équitable, appellent aujourd'hui, la certification.

Définie comme la procédure par laquelle une tierce partie donne assurance écrite qu'un produit, un processus ou un service est conforme aux exigences spécifiées, la certification fait l'objet de beaucoup de controverses. Pendant que les pays consommateurs la présentent comme le processus qui vise la transformation des comportements à travers l'adoption des bonnes pratiques agricoles, la préservation des écosystèmes tout en améliorant de façon substantielle les conditions de vie des cacaoculteurs ; les pays producteurs au contraire, restent sceptiques quant à l'impact réel de ces programmes sur le producteur.

Face donc à cette controverse, l'Organisation Internationale du Cacao (ICCO), pour apporter une réponse appropriée et concilier les deux positions, a confié au Cabinet Global Business Consulting Company (GBCC), la réalisation d'une étude documentaire sur la certification du cacao.

1.2. Problématique

Le débat autour de la durabilité de la certification suscite les interrogations suivantes : La certification, dans son processus d'implémentation est-elle profitable au producteur ? Autrement dit, les bénéfices ou les avantages nets tirés de l'implémentation des programmes de certification sont-ils suffisants pour couvrir les coûts supportés par le producteur tout en lui garantissant un profit substantiel ?

Toutes les activités réalisées par les producteurs dans le processus d'implémentation sont-elles suffisamment prises en compte dans l'évaluation des coûts ? Les bénéfices de la certification sont-ils proportionnellement redistribués tout le long de la chaîne des valeurs relativement à la contribution de chaque acteur ?

Beaucoup d'études ont été réalisés sur la certification. Cependant, il y a encore du scepticisme sur les évidences empiriques de l'impact réel de la certification sur la performance environnementale et socio-économique des organisations participant à celle-ci. Comme le soulignent Blackman et Rivera (2010), la plupart des études souffrent d'insuffisances méthodologiques. Parmi celles-ci, il y a la question des biais de sélection et l'initiative des études rencontrées. Les conclusions de leurs travaux contribuent à amplifier le débat sur les avantages réels de la certification.

Il s'agit donc d'apporter une contribution à ce débat à partir d'une revue de la littérature dans l'optique d'établir l'état des connaissances sur les enjeux réels de la certification. Ce présent

rapport fait une analyse critique de cette littérature en identifiant les études empiriques d'impacts, en les classifiant sur la base des méthodes robustes d'analyse susceptibles de produire des résultats crédibles. Le rapport est structuré autour (i) de la présentation générale de l'économie cacaoyère mondiale, (ii) l'analyse des différents systèmes de certification et (iii) l'analyse des coûts, avantages et désavantages de la certification.

1.3. Objectifs de l'étude

L'objectif général de cette étude est d'effectuer une recherche documentaire afin d'examiner et d'analyser d'un point de vue critique toute la littérature et les études pertinentes sur la certification du cacao. Cette recherche englobera les documents sur les spécifications, les exigences et l'impact produit par les organismes de certification existants ainsi que les études indépendantes réalisés par des organismes indépendants. De manière spécifique, il s'agit de :

- décrire les systèmes de certification actuels s'appliquant au secteur cacaoyer ;
- fournir une vue d'ensemble des études sur les coûts, les avantages et les désavantages de la certification de cacao, en tirant des enseignements de la certification du cacao et d'autres produits de base agricoles tropicaux.
- donner une vue d'ensemble sur les évaluations effectuées de l'impact de la certification sur les petits cacaoculteurs.

1.4. Méthodologie de l'étude

L'approche de travail pour la conduite de la présente mission, se décline en deux (2) étapes.

1.4.1. Phase préparatoire

A l'issue de la réunion du jeudi 8 mars 2012, au siège de l'ICCO à Londres, qui a permis de s'accorder sur les orientations et résultats attendus de l'étude, une équipe a été mise en place.

Cette phase préparatoire qui est primordiale pour une meilleure coordination des activités, a permis de mettre en place trois (3) équipes de travail : l'équipe de coordination, l'équipe de revue documentaire et le comité de relecture et de validation.

- **L'équipe de coordination** mise en place est composée de deux (2) personnes dont le rôle est de garantir la fiabilité des informations issues des différentes lectures et analyses, de garantir l'application effective de la grille de lecture conçue à cet effet et de s'assurer que le compte rendu issu des lectures est fidèle aux informations contenues dans les différents rapports et études. Cette équipe a collecté les rapports d'étude et élaboré la grille de lecture.

- **L'équipe de revue documentaire** : également appelée comité de lecture, est composée de cinq (5) personnes. Sa principale mission a été de faire la lecture et la synthèse des documents à partir de la grille de lecture élaborée par l'équipe de coordination. Elle s'est entourée de toutes les garanties pour circonscrire son analyse dans le cadre défini par la grille de lecture.

- **Le comité de relecture et de validation**, constitué de trois (3) personnes a pour rôle essentiel de valider les synthèses produites à la suite des différentes analyses. En outre, il a assuré le

contrôle et la cohérence des informations présentées dans les synthèses. Le comité a procédé à la relecture des rapports de l'équipe de revue documentaire afin de s'assurer de la conformité des informations compilées d'une part, et des tendances dégagées, d'autre part.

1.4.2. Recueil et classification des études disponibles

La sélection et le tri de la littérature s'appuient sur les principaux thèmes mentionnés par les termes de référence de l'étude. Ainsi, avons-nous classé la documentation selon :

- les études qui discutent de l'impact de la certification. Les articles sélectionnés sur ce critère, ont été classés, également, suivant la robustesse des approches d'analyse d'impact et les produits ou secteurs analysés. Cette méthode de revue a été utilisée par les travaux de Blackman et Rivera (2010) et Man-Kwun C. et Barry P. (2009). Nous actualisons donc, les résultats de leurs travaux ;
- les études qui discutent des coûts de la certification ;
- les études qui discutent des structures des standards incluant notamment des discussions sur les degrés d'exigence, les similitudes et divergences, les procédures d'admission ou de rejet et les stratégies d'adoption des normes aux conditions locales.

Pour ces deux derniers axes de sélection, il n'existe pas à notre connaissance, d'études de revue de la littérature y faisant mention. Les tableaux 1 à 4 ci-dessous présentent les principaux résultats de la sélection des études sur la certification selon les principaux critères d'analyse :

Tableau 1: Principales études sur la certification selon la méthode d'analyse d'impact et le type de secteur

	Types de secteur										
	Cacao	Café	Thé	Banane	Légumes	Poisson/crevettes	Bois	Tourisme	Autres (fleur, etc.)		
Méthode d'analyse contrefactuelle crédible	GBCC et KPMG (2011) Jason Potts & Daniele Giovannucci (2012).	Fort & Ruben (2008a) Ruben & van Schendel (2008) Zúñiga-Arias & Sáenz Segura (2008) Anne Sophie Poisot (2007) Jason Potts & Daniele Giovannucci (2012)		Fort & Ruben (2008a) Ruben & van Schendel (2008) Zúñiga-Arias & Sáenz Segura (2008)			Non	de Lima et al. (2008)	Rivera (2002) Rivera & de Leon (2004) Rivera et al. (2006)	Becchetti & Constantino (2008)	
Méthode d'analyse contrefactuelle non crédible	Man-Kwun Chan et Barry Pound (2009)	Bacon (2005) Barbosa de Lima et al. (2009) Consumers Int'l (2005) Jaffee (2008) Kilian et al. (2004) Martínez-Sánchez (2008) Millard (2006) Philpott et al. (2007) Quispe Guanca (2007) Raynolds et al. (2004) Ronchi (2002) Valkila (2009) Evelyne A. Lazaro, Makindara J. et Fredy T. M Kilima (2008) Man-Kwun Chan et Barry Pound (2009) Christopher M. Bacon, V. Ernesto Méndez, María Eugenia Flores, Martha Brown (2008) Michael Optits, Jason Potts et Chris Wunderlich, (2007) Joni Valkilan, Pertti Haaparanta and Niina Niemi (2010)	Man-Kwun Chan et Barry Pound (2009)	Melo & Wolf (2007) Ruben et al. (2008)		Hicks & Schnier (2008)	Ebeling & Yasue (2009) Kukkonen et al. (2008) Madrid & Chapela (2003) Markopoulos (1998) Morris & Dunne (2003) Owari et al. (2006) Nebel et al. (2005) Thornber et al. (1999) Man-Kwun Chan et Barry Pound (2009)	Non	Non Man-Kwun Chan et Barry Pound (2009)		
Non focalisée sur l'impact mais pertinent	PPDC (2009)	Calo & Wise (2005) Gobbi (2000) Kilian et al. (2003) Muradian & Pelupessy (2005) Ponte (2004) Potts (2007) TransFair USA (2006) TransFair USA (2008)		Non		Erwann (2009) Garddiner & Viswanathan (2004) Gulbrandsen (2009) Ponte (2007)	Gullison (2003) Kurttila et al. (2000) Schlyter et al. (In Press) Schwarzbauer & Rametsteiner (2001) Vidal et al. (2005) WWF, (2010)	Rivera (2004) Goodman (2000) Tepelus & Castro Cordoba(2005)	Nilsson & Foster (2004) Rotherham (2005) Dan Vermeer, Bob Clemen, Alexandra Michalko, Davie Nguyen, Cathérine Noyes, Anita Akella, (2010)		

Source : adapté de Blackman and Rivera (2010)

Tableau 2: Principales études sur la certification par thème abordé et par spéculation

	Cacao	Café	Fruit	Autres		
Degré d'exigence	R00	GBCC, KPMG, (2011)	R4	Jason Potts <i>et al.</i> , (2010)	R4	Jason Potts <i>et al.</i> , (2010)
	R4	Jason Potts <i>et al.</i> , (2010)	R6	Michael Opitz <i>et al.</i> , (2007)	R43	Sustainable Agriculture Network, (2010)
	R20	Emmanuel Oduro Owusu, (2011)	R43	Sustainable Agriculture Network, (2010)	R44	Sustainable Agriculture Network, (2011)
	R43	Sustainable Agriculture Network, (2010)	R44	Sustainable Agriculture Network, (2011)	R50	UTZ CERTIFIED Good Inside, (2010)
	R44	Sustainable Agriculture Network, (2011)	R50	UTZ CERTIFIED Good Inside, (2010)	R51	Fairtrade Labelling Organizations International, (2011)
	R48	UTZ certified Good Inside, (2009)	R51	Fairtrade Labelling Organizations International, (2011)	R52	FLO-CERT GmbH, (2011)
	R51	Fairtrade Labelling Organizations International, (2011)	R52	FLO-CERT GmbH, (2011)	R53	IFOAM, 2009
	R52	FLO-CERT GmbH, (2011)	R53	IFOAM, (2009)	R100	Man-Kwun Chan and Barry Pound, (2009)
	R53	IFOAM, (2009)	R54	Social Accountability International	R54	Social Accountability International
	R54	Social Accountability International	R100	Man-Kwun Chan and Barry Pound, (2009)	R100	Man-Kwun Chan and Barry Pound, (2009)
R100	Man-Kwun Chan and Barry Pound, (2009)	R101	NBV, (2010)			
Similitudes et divergences	R00	GBCC, KPMG, (2011)	R6	Michael Opitz <i>et al.</i> , (2007)	R100	Man-Kwun Chan and Barry Pound, (2009)
	R20	Emmanuel Oduro Owusu, (2011)	R100	Man-Kwun Chan and Barry Pound, (2009)		
	R30	Catherine Vogel et Carsten Schmitz-Hoffmann, (2010)	R101	NBV, (2010)		
	R42	Eugénie Malandain <i>et al.</i> , (2008)				
	R55	Maryne Dupuis Maurin <i>et al.</i> , (2011)				
	R60	Bo van Elzakker et Frank Eyhorn, (2010)				
	R100	Man-Kwun Chan and Barry Pound, (2009)				
Admission et Rejet	R00	GBCC, KPMG, (2011)	R46	Réseau d'Agriculture Durable, (2009)	R46	Réseau d'Agriculture Durable, (2009)
	R3	SustainAbility, (2011)	R50	UTZ CERTIFIED Good Inside, (2010)	R50	UTZ CERTIFIED Good Inside, (2010)
	R46	Réseau d'Agriculture Durable, (2009)	R53	IFOAM, (2009)	R53	IFOAM, (2009)
	R50	UTZ CERTIFIED Good Inside, (2010)	R54	Social Accountability International	R54	Social Accountability International
	R54	Social Accountability International	R59	4C association Secretariat, (2009)		
Adaptabilité	R00	GBCC, KPMG, (2011)	R5	Valerie Nelson et Barry Pound, (2009)	R5	Valerie Nelson et Barry Pound, (2009)
					R9	WWF, (2010)

Cacao		Café		Fruit		Autres	
R5	Valerie Nelson et Barry Pound, (2009)	R6	Michael Opitz <i>et al.</i> , (2007)			R37	ISEAL Alliance, 2010
R30	Catherine Vogel et Carsten Schmitz-Hoffmann, (2010)	R31	Joni Valkila <i>et al.</i> , (2010)				
R40	Sustainable Agriculture Network, (2009)						
R45	Réseau d'Agriculture Durable, (2008)						

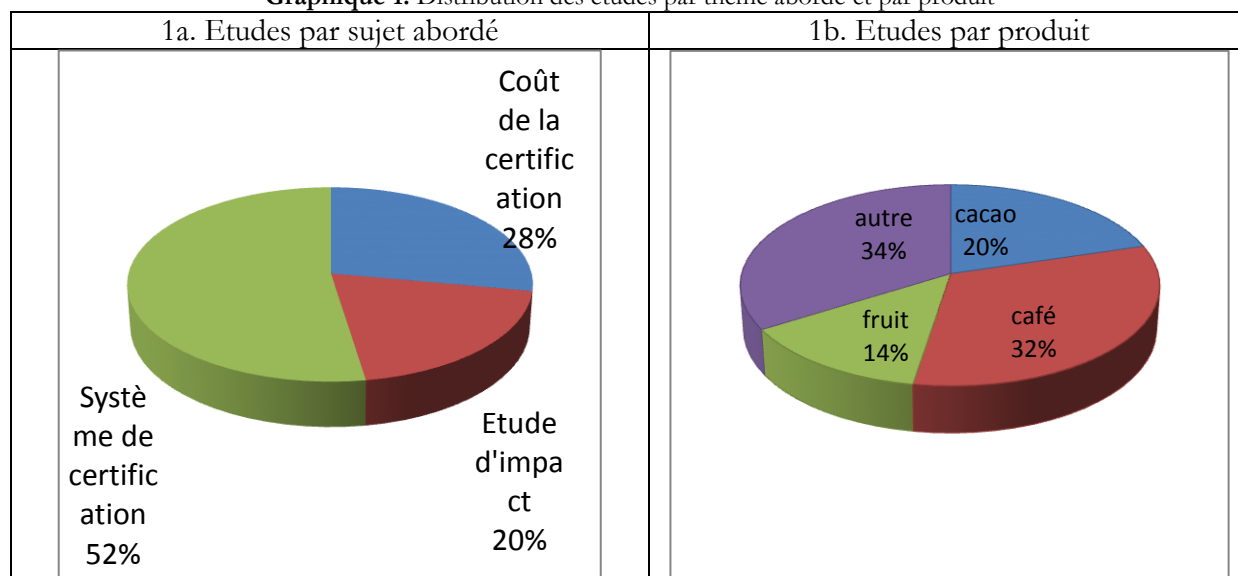
Tableau 3: Principales études sur la structure des coûts de la certification par spéculation

	Cacao		Café		Fruits		Autres	
Structure des coûts	R00	GBCC, KPMG, (2011)	R0	Evelyne A. Lazaro <i>et al.</i> , (2008)	R4	Jason Potts <i>et al.</i> , (2010)	R4	Jason Potts <i>et al.</i> , (2010)
	R4	Jason Potts <i>et al.</i> , (2010)	R32	Emmanuelle Le Courtois, (2011)	R23	Pilar Santacoloma et Siobhán Casey, (2011)	R11	FAO, (2003)
	R20	Emmanuel Oduro Owusu, (2011)	R4	Jason Potts <i>et al.</i> , (2010)	R32	Emmanuelle Le Courtois, (2011)	R32	Emmanuelle Le Courtois, (2011)
			R6	Michael Opitz <i>et al.</i> , (2007)				
			R13	Daniele Giovannucci et Jason Potts, (2008)				
Estimation des coûts	R4	Jason Potts <i>et al.</i> , (2010)	R0	Evelyne A. Lazaro <i>et al.</i> , (2008)	R4	Jason Potts <i>et al.</i> , (2010)	R4	Jason Potts <i>et al.</i> , (2010)
	R20	Emmanuel Oduro Owusu, (2011)	R4	Jason Potts <i>et al.</i> , (2010)				
	R00	GBCC, KPMG, (2011)	R6	Michael Opitz <i>et al.</i> , (2007)				
			R13	Daniele Giovannucci et Jason Potts, (2008)				
			R31	Joni Valkila <i>et al.</i> , (2010)				

Tableau 4: Principales études sur l'impact de la certification par spéculation

	Cacao		Café		Fruits		Autres	
Etudes d'impacts	R00	GBCC, KPMG, (2011)	R0	Evelyne A. Lazaro <i>et al.</i> , (2008)	R4	Jason Potts <i>et al.</i> , (2010)	R4	Jason Potts <i>et al.</i> , (2010)
	R4	Jason Potts <i>et al.</i> , (2010)	R4	Jason Potts <i>et al.</i> , (2010)	R5	Valerie Nelson et Barry Pound, (2009)	R9	WWF, 2010
	R5	Valerie Nelson et Barry Pound, 2009	R5	Valerie Nelson et Barry Pound, (2009)	R38	A. Blackman et J. Rivera, (2010)	R38	A. Blackman et J. Rivera, (2010)
	R7	GTZ, (2009)	R6	Michael Opitz <i>et al.</i> , (2007)	R100	Man-Kwun Chan and Barry Pound, (2009)	R100	Man-Kwun Chan and Barry Pound, (2009)
	R100	Man-Kwun Chan and Barry Pound, (2009)	R13	Daniele Giovannucci et Jason Potts, (2008)				
	R64	Jason Potts & Daniele Giovannucci (2012).	R24	Kamau, Mercy W, (2011)				
			R38	A. Blackman et J. Rivera, (2010)				
			R100	Man-Kwun Chan and Barry Pound, (2009)				
			R64	Jason Potts & Daniele Giovannucci (2012).				

Graphique 1: Distribution des études par thème abordé et par produit

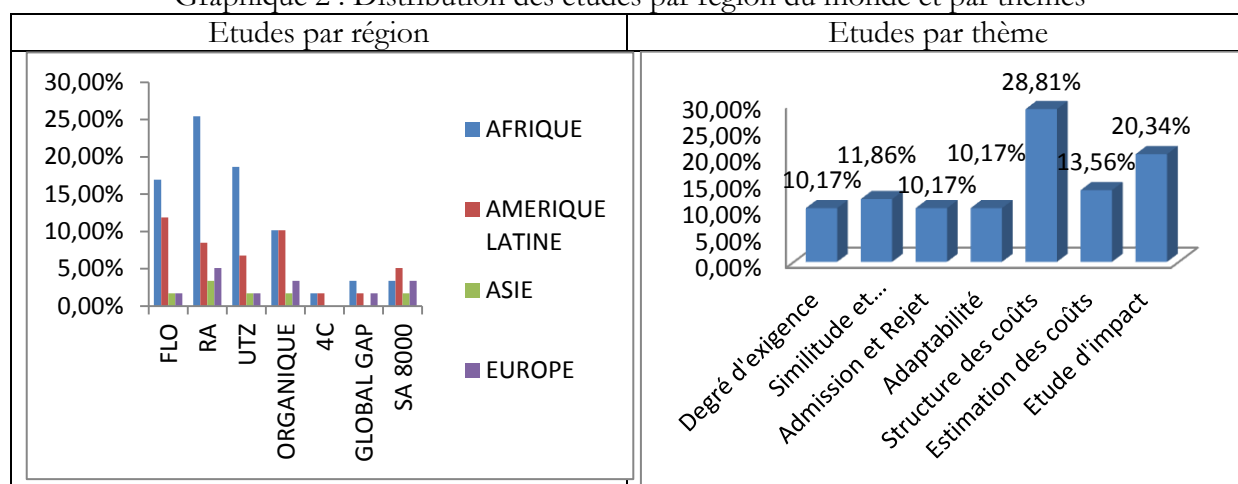


Source : compilation des études par les auteurs

Le graphique 1 montre une distribution inégale des études sur les thèmes se rapportant à la structure et l'estimation des coûts (28% des études), à l'impact de la certification (20% des études) et aux autres aspects des systèmes de certification (52%) notamment l'adaptabilité, le degré d'exigence des normes, les similitudes et divergences entre les normes et l'admission et rejet. Il ressort que plus de la moitié des études a porté sur les systèmes de certification.

La répartition des études par produit montre que le café a enregistré la plus forte concentration des études, contrairement au cacao et aux fruits (tableau 1). L'Afrique et l'Amérique Latine ont, également, focalisé l'essentiel des études réalisées sur la certification en raison de l'importance des produits de base exportés dans les pays des dites régions (Graphique 2).

Graphique 2 : Distribution des études par région du monde et par thèmes



Source : compilation des études par les auteurs

1.5. Sources documentaires


Les documents consultés proviennent, d'une manière générale, de plusieurs sources notamment :

- L'Organisation Internationale de Cacao (ICCO) : commissionnaire de l'étude, l'ICCO a mis à notre disposition un certain nombre de documents portant sur l'évaluation des coûts et avantages de la certification ;
- Les gouvernements des pays producteurs et pays consommateurs ;
- Les organes de gestion des filières agricoles ;
- Les initiateurs des normes : Fairtrade Labelling Organisation (FLO), Rainforest Alliance (RA), UTZ Certified Good Inside, 4Cs, les structures de certification BIO (IFOAM) ;
- Les organes nationaux et internationaux de normalisation (ISO, Codinorm...) ;
- Les structures privées d'appui technique à la certification ;
- Les organisations internationales de développement (l'Institut International du Développement Durable (IISD), l'Aide Américaine au Développement (USAID), Programme des Nations Unies pour le Développement (PUND), CIDIN (Center for International Development Issues Nijmegen), TCC (Tropical Commodities Coalition), COSA (Committee On Sustainability Assessment), DFID (Department for International Development), EfD (Environment for Development), etc.
- Les revues et journaux scientifiques (revues en sciences sociales, revues de sociologie, revues d'économie, revues d'agronomie et autres revues pluridisciplinaires).

Ces documents et rapports concernent:

- les rapports sur la comparaison des standards de certification ;
- les rapports disponibles sur les coûts et avantages de la certification ;
- les rapports d'analyse à partir des données de terrain ;
- les actes de conférence ;
- les rapports d'audit de certification ;
- les curricula de formation ;
- les standards des différentes normes ; etc.

L'application d'une grille de lecture élaborée, a permis de faciliter la revue, de sélectionner la documentation pertinente et d'extraire les éléments de réponses satisfaisants les Termes de Référence de l'étude (voir en annexe, pour une présentation de la grille).



PRESENTATION GENERALE
DE L'ECONOMIE CACAOYERE
MONDIALE



I

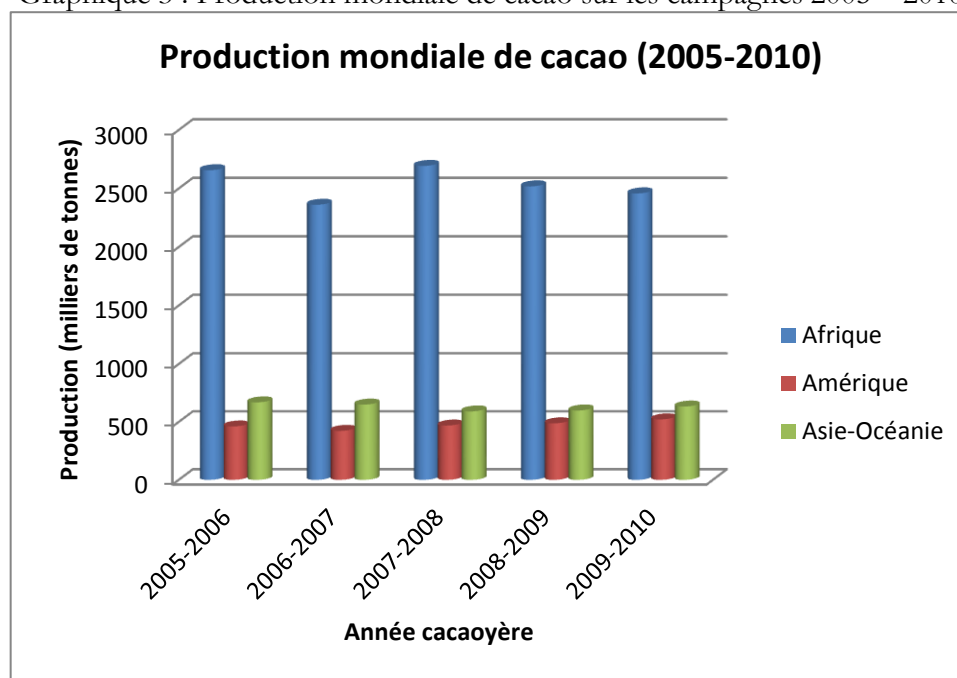
Partie

II. PRESENTATION GENERALE DE L'ECONOMIE CACAOYERE MONDIALE

2.1. Production mondiale du cacao

Depuis les années 1990, la production mondiale de cacao se maintient à plus de deux millions (2.000.000) de Tonnes. D'une année cacaoyère à une autre, elle subit tantôt une croissance, tantôt une baisse. Cette instabilité dans la production se reflète sur les années cacaoyères de 2005 à 2010 comme l'indique le graphique 3 ci-dessous.

Graphique 3 : Production mondiale de cacao sur les campagnes 2005 – 2010



Source : Rapports annuels ICCO 2005 ; 2006 ; 2007; 2008; 2009; 2010

Au cours de la campagne 2005 - 2006, la production mondiale de fèves de cacao atteint plus de trois millions six cent mille (3,6 millions) Tonnes. Ce volume, en hausse de plus de 6% par rapport à la campagne cacaoyère précédente, est qualifié de *“record absolu”* par l'ICCO.

En 2006-2007, la production mondiale de fèves de cacao n'atteint que trois millions quatre cent mille (3,4 millions) Tonnes, marquant une réduction de près de 9%. L'ICCO, dans son rapport annuel attribue cette diminution de la production mondiale au *“fort harmattan”* qui a touché l'Afrique occidentale de fin 2006 à février 2007.

La campagne 2007-2008 connaît une augmentation de près de neuf pour cent (9%) comparée à la campagne 2006/2007 pour atteindre presque trois millions sept cent mille (3,7 millions) Tonnes. Ce niveau de production mondiale s'explique selon l'ICCO par des *“conditions climatiques relativement propices dans la plupart des régions productrices de cacao”*. Cependant, durant la campagne 2008/2009, la production mondiale marque une baisse de 6% par rapport à la campagne précédente. En effet, la production mondiale de cacao n'atteint que trois millions cinq cent mille (3,5 millions) Tonnes. L'ICCO souligne que cette baisse ne doit pas être directement imputable à la crise mondiale qui a fortement marqué l'année 2008, mais plutôt aux *“conditions climatiques moins favorables que l'année précédente et à la propagation de nuisibles et de maladies du cacao enregistré en Afrique”*

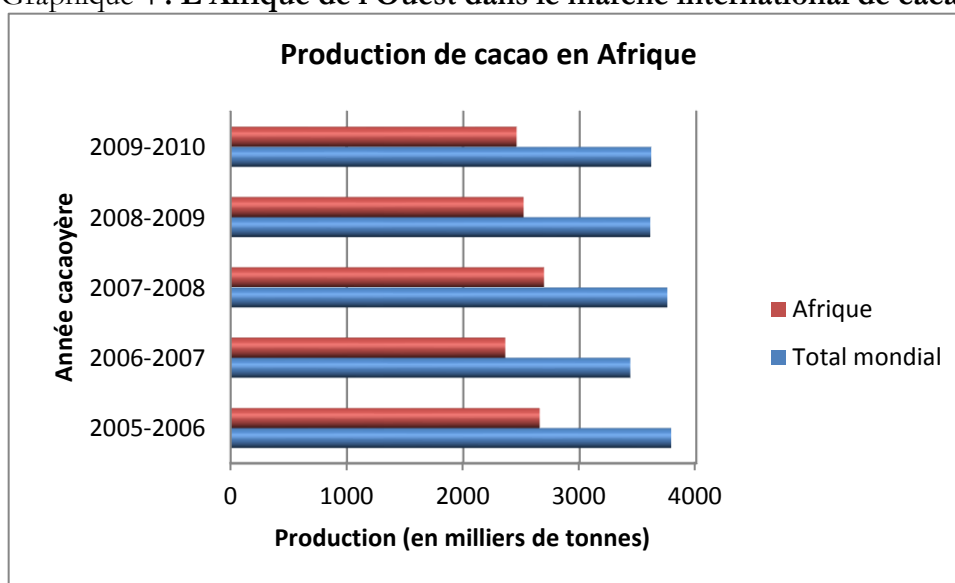
occidentale“. Mieux, il qualifie l'année cacaoyère 2008/2009 positive voire *“très bonne pour les cacaoculteurs et les pays exportateurs de cacao“*.

Pour ce qui concerne l'année cacaoyère 2009/2010, la production mondiale de cacao atteint un peu plus de trois millions six cent mille (3,6 millions) Tonnes, une *“augmentation marginale par rapport à la campagne précédente“* selon l'ICCO.

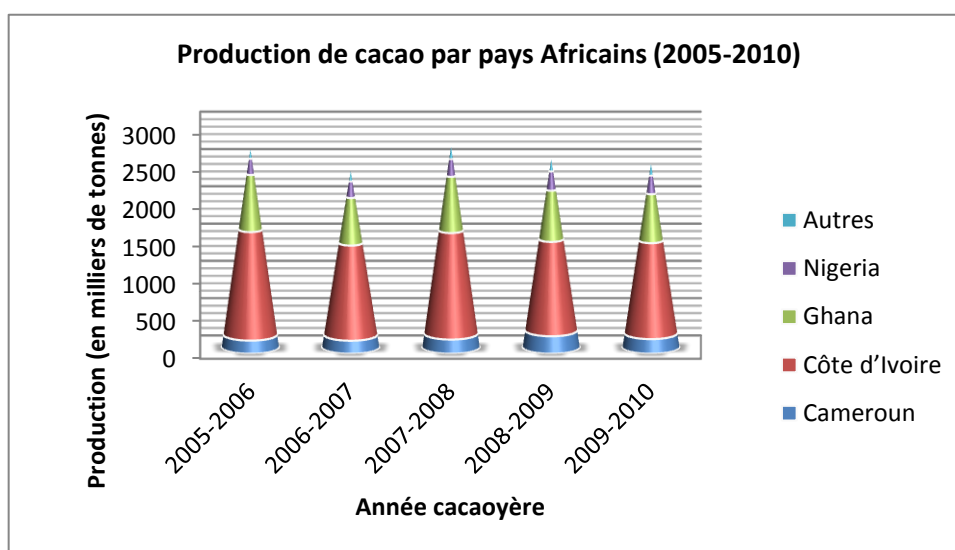
La production mondiale de cacao provient de trois grands bassins de production qui couvrent l'Afrique de l'Ouest, l'Amérique (Centrale et du Sud) et l'Asie-Océanie. Cependant, l'Afrique de l'ouest occupe l'essentielle de ce bassin (graphique 4)

2.1.1. L'Afrique dans la production mondiale de cacao

Graphique 4 : L'Afrique de l'Ouest dans le marché international de cacao



Source : Rapports annuels ICCO 2005 ; 2006 ; 2007 ; 2008 ; 2009 ; 2010

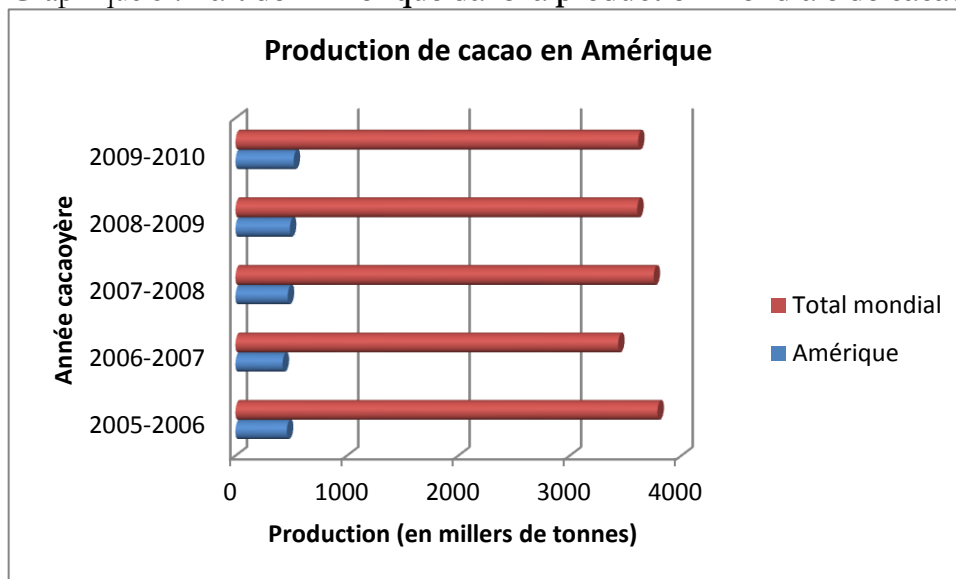


Source : Rapports annuels ICCO 2005 ; 2006 ; 2007 ; 2008 ; 2009 ; 2010

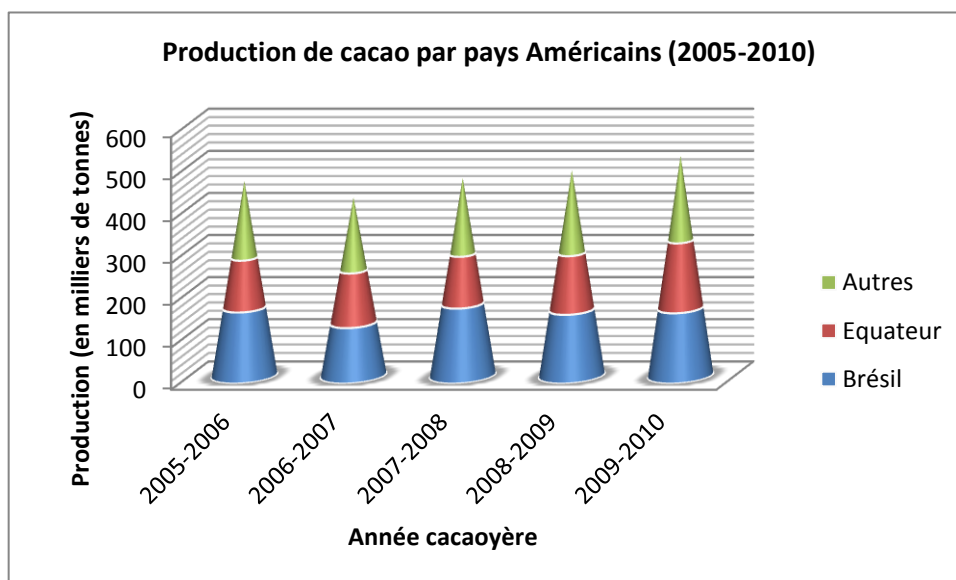
Pourvoyeuse de matières premières agricoles (coton, arachide, hévéa, palmier à huile, café, ...), l'Afrique de l'Ouest est la principale région productrice de cacao, contribuant chaque année, à plus de soixante-huit pour cent (68%) de la production mondiale de cacao. Malgré une chute de la production de soixante mille (60 000) tonnes entre les campagnes 2008/2009 et 2009/2010, l'Afrique de l'Ouest n'en reste pas moins la première région productrice de cacao, avec la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigéria qui dominent la production mondiale.

2.1.2. L'Amérique dans la production mondiale de cacao

Graphique 5 : Part de l'Amérique dans la production mondiale de cacao



Source : Rapports annuels ICCO 2005 ; 2006 ; 2007 ; 2008 ; 2009 ; 2010



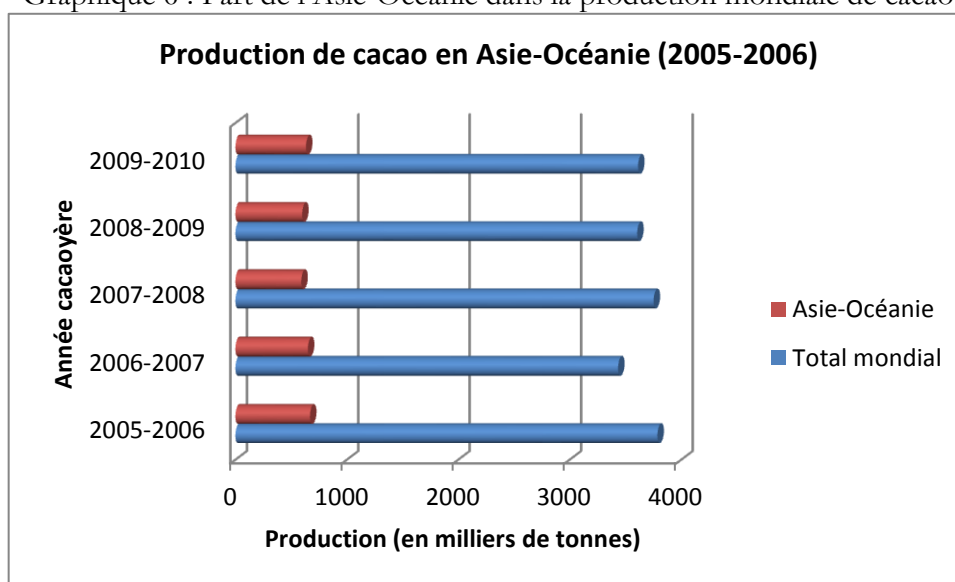
Source : Rapports annuels ICCO 2005 ; 2006 ; 2007 ; 2008 ; 2009 ; 2010

L'Amérique est certes présentée comme le plus ancien des trois grands bassins de production de cacao, mais sa production est peu importante. Elle est toutefois reconnue pour sa qualité et la finesse de ces arômes. Très appréciées des connaisseurs, ces productions connaissent un

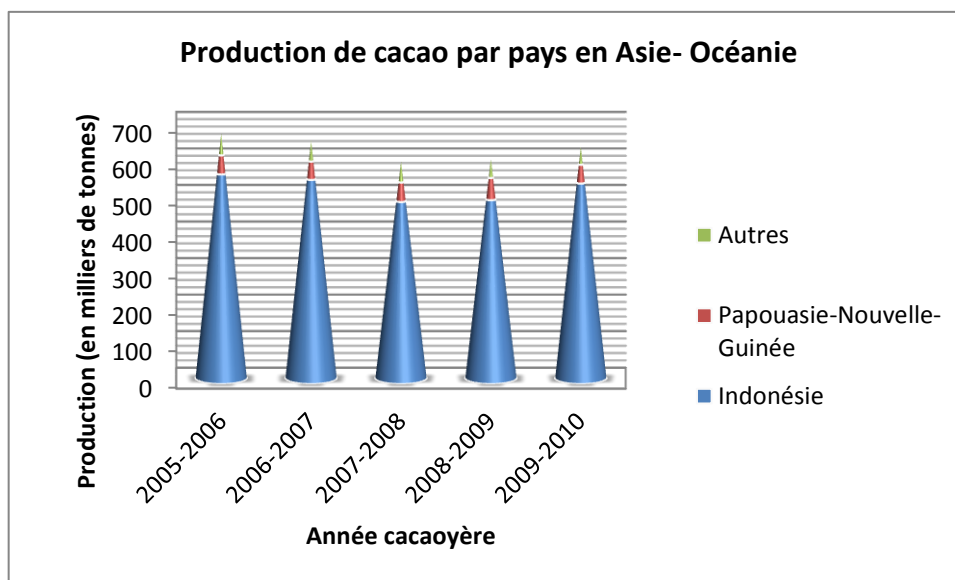
renouveau depuis le milieu des années 1990. En effet, en 2009/2010, la production du cacao en Amérique totalise cinq cent vingt-deux milles (522 000) tonnes, marquant une progression de trente-quatre milles (34 000) tonnes. Depuis 2000, les pays producteurs de cacao en Amérique dont les productions sont plus ou moins stables, sont le Brésil et l'Equateur.

2.1.3. L'Asie-Océanie dans la production mondiale de cacao

Graphique 6 : Part de l'Asie-Océanie dans la production mondiale de cacao



Source : Rapports annuels ICCO 2005 ; 2006 ; 2007 ; 2008 ; 2009 ; 2010



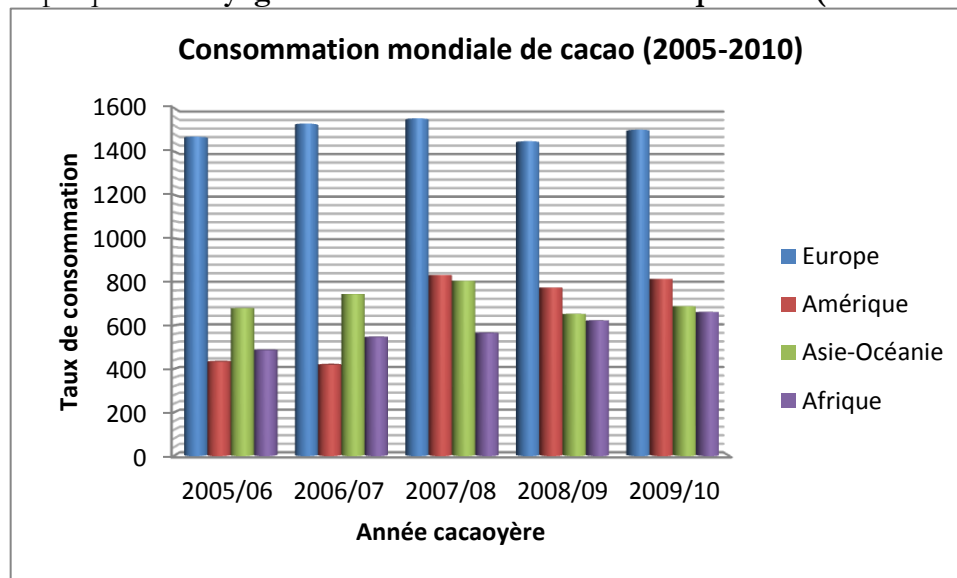
Source : Rapports annuels ICCO 2005 ; 2006 ; 2007 ; 2008 ; 2009 ; 2010

Depuis les années 2000, la production de cacao en Asie-Océanie est en perpétuelle croissance. La bonne stabilité de la production en Asie-Océanie est perceptible entre 2007 et 2010 où la production progresse de trente-quatre milles (34 000) tonnes. Les principaux pays producteurs de cacao en Asie-Océanie sont l'Indonésie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Malaisie.

2.2. Consommation mondiale du cacao

C'est sur la base des broyages mondiaux de fèves de cacao que l'ICCO mesure la consommation mondiale de cacao. Le cacao se consomme essentiellement sous la forme de chocolat, d'aliment sucré produits à partir de fèves de cacao fermentées, torréfiées, broyées jusqu'à formation d'une pâte de cacao liquide dont on extrait la matière grasse appelée beurre de cacao (graphique 7).

Graphique 7 : Broyage des fèves de cacao sur les cinq années (2005 à 2010)

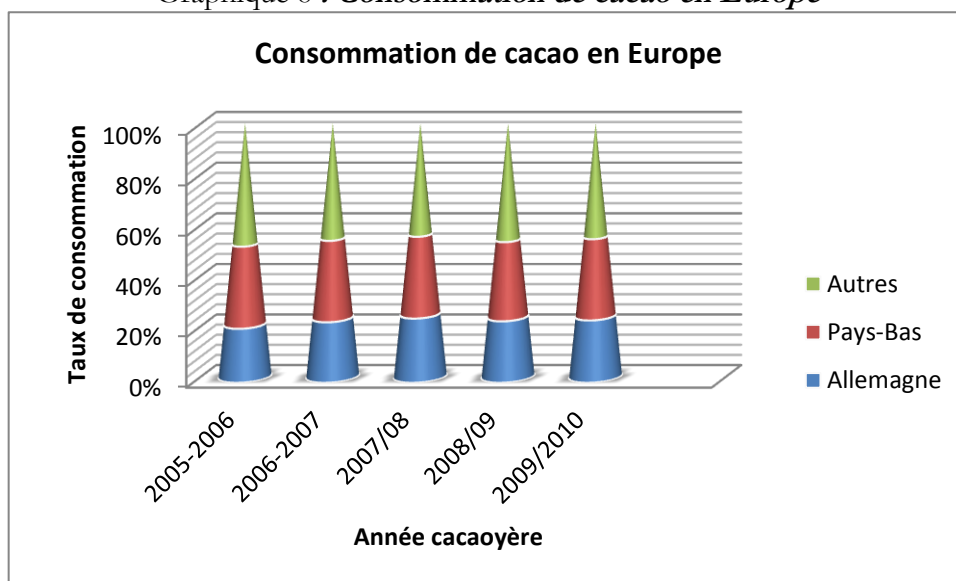


Source : Rapports annuels ICCO 2005 ; 2006 ; 2007 ; 2008 ; 2009 ; 2010

En 2007/2008, le broyage des fèves de cacao augmente de 2,1 % par rapport à la campagne 2006/2007 (CF. Rapport annuel ICCO 2007/2008). Par contre durant la campagne 2008/2009, l'activité de transformation chute ; les broyages mondiaux ayant à peine dépassé les trois millions cinq cent milles (3,5 millions) Tonnes. L'effondrement de l'activité de transformation du cacao ne se poursuit pas en 2009/2010. Bien au contraire, la demande en fèves va rebondir au cours de cette campagne pour atteindre les trois millions six cent cinquante-neuf mille (3,659 millions) Tonnes.

Dans le rapport annuel ICCO 2009/2010, le Secrétariat de l'ICCO juge que la demande en fèves de cacao a augmenté de 4,8 %. Il y a lieu d'apprécier la consommation de cacao au niveau national ou régional à travers le volume de fèves de cacao utilisées dans la fabrication de confiserie, de denrées alimentaires, de boissons ou de produits cosmétiques effectivement consommés dans la région considérée (graphique 8).

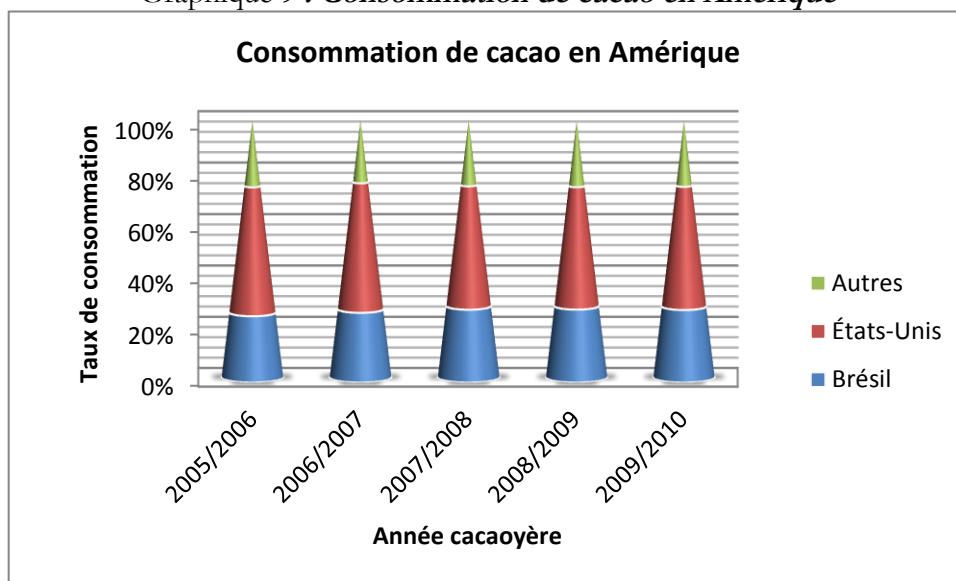
Graphique 8 : *Consommation de cacao en Europe*



Source : Rapports annuels ICCO 2005 ; 2006 ; 2007 ; 2008 ; 2009 ; 2010

Au cours de la campagne 2007/2008, les broyages de fèves de cacao connaissent une hausse de près de vingt-cinq mille (25.000) tonnes par rapport à l'année d'avant. En effet, la consommation atteint un million cinq cent cinquante et un mille (1551000) tonnes, soit 41.4% de la consommation mondiale. Durant la campagne 2008/2009 les broyages de fèves de cacao, estimés à un million quatre cent quarante-six mille (1446000) tonnes, connaissent une chute de près de sept cent soixante-treize mille (773.000) tonnes. En dépit de cette baisse de la consommation, elle représente 41.4% de la consommation mondiale. Cependant, pour la campagne 2009/2010, l'activité de transformation se limite à un million quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille (1499000) tonnes, soit une hausse de cinquante-trois mille (53000) tonnes par rapport à l'année précédente, représentant 41.0% de la consommation mondiale.

Graphique 9 : *Consommation de cacao en Amérique*



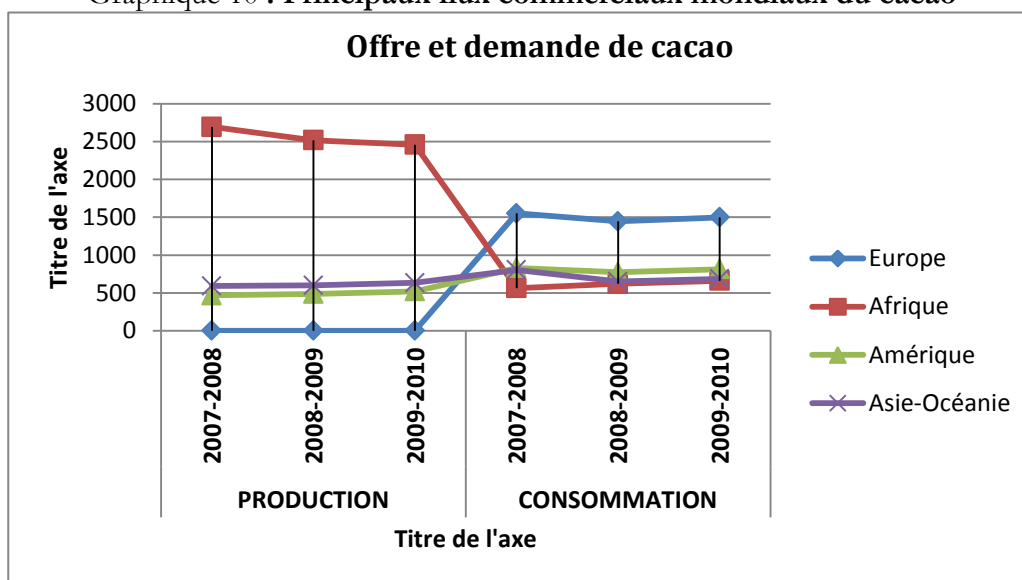
Source : Rapports annuels ICCO 2005 ; 2006 ; 2007 ; 2008 ; 2009 ; 2010

Au cours de la campagne 2007/2008, l'activité de transformation se limite à huit cent trente et un mille (831 000) tonnes, soit une chute de près de quinze milles (15 000) tonnes par rapport à l'année d'avant. Cette consommation représente 22, 2% de la consommation mondiale. Durant la campagne 2008/2009 les broyages se limitent à Sept cent soixante-treize mille (773 000) Tonnes soit une chute de près de cinquante-huit-mille (58 000) Tonnes, représentant 22,1% de la consommation mondiale.

Cependant, pour la campagne 2009/2010, les broyages de fèves de cacao atteignent huit cent treize mille tonnes (813 000), soit une hausse de quarante milles (40 000) Tonnes par rapport à l'année précédente. Cette consommation représente 22,2% de la consommation mondiale.

2.3. Flux commerciaux mondiaux du cacao

Graphique 10 : Principaux flux commerciaux mondiaux du cacao



Source : Rapports annuels ICCO 2005 ; 2006 ; 2007 ; 2008 ; 2009 ; 2010

Le marché mondial du cacao est un secteur polarisé (concentré, focalisé) avec une offre divisée en fines particules au niveau des producteurs du Sud et une demande fortement concentrée et intégrée émanant majoritairement des pays du Nord. L'Union Européenne représente à elle seule près de 40% des broyages mondiaux de fèves de cacao. Elle est suivie de loin par les Etats-Unis avec 10%.

Bien que les pays producteurs de cacao réunis représentent quant à eux environ 15% des broyages mondiaux (Côte d'Ivoire et Ghana largement en tête avec 87% de ces volumes sur la même période), la plupart des broyages dans les pays producteurs sont opérées, en réalité par les grandes multinationales Européennes. En Côte d'Ivoire par exemple, 4 sociétés réalisent près de 90% de la transformation locale. Le seul acteur ivoirien, Condicaf, ne transforme que vingt mille (20 000) tonnes par an (environ 5% de la transformation locale).

Il ressort de la confrontation de l'offre et la demande du cacao, que le plus gros producteur (Afrique) se trouve être le plus petit consommateur de cacao, alors qu'à l'inverse, le plus petit producteur (Europe) se classe en tête de la consommation.

Très peu de données statistiques disponibles sur la filière cacao sont accessibles. Le rapport d'une étude réalisée par Fairtrade, permet néanmoins de disposer d'informations sur ladite filière. Ainsi, selon ce rapport :

- *Près de 40 millions de personnes dépendent de la culture du cacao pour vivre.*
- *Environ 3,5 millions de tonnes de cacao sont produites chaque année.*
- *Plus de 90% de la production de cacao mondiale provient de 5,5 millions de petites exploitations.*
- *La Côte d'Ivoire et le Ghana représentent plus de 50% de la production mondiale.*
- *Plus de vingt-cinq mille (25 000) enfants sont utilisés et exploités dans les plantations de cacao de l'Afrique de l'ouest, principalement en Côte d'Ivoire.*
- *Quinze mille (15 000) enfants d'Afrique de l'Ouest, âgés de 9 à 16 ans, ont fait l'objet de trafics humains afin de grossir la main d'œuvre des plantations africaines de cacao, de café et de coton.*
- *Le marché global du chocolat représente soixante-dix-neuf milliards quatre cent millions de dollars (79,4 milliards) en 2010.*
- *Le revenu des producteurs de cacao est estimé à seulement un dollar par jour (1 \$/j) pour une famille de 6 à 7 individus dépendant uniquement de la production de cacao.*
- *Seulement 1,3% des volumes de cacao sont vendus selon les conditions du commerce équitable.*
- *Seulement cent vingt-sept mille (127 000) producteurs de cacao bénéficient du commerce équitable.*
 - *La demande devrait dépasser les quatre millions cinq cent mille Tonnes (4,5 millions de tonnes) d'ici l'année 2020*

Ces données montrent que la commercialisation du cacao présente des enjeux énormes pour tous les acteurs de la chaîne des valeurs, spécialement en ce qui concerne les quarante millions (40 000 000) de personnes concentrées pour la plupart dans les pays en développement. En effet, le cacao a le potentiel d'améliorer durablement leurs conditions de vie. Ceci explique les différentes initiatives entreprises pour accroître la durabilité de l'économie cacaoyère.

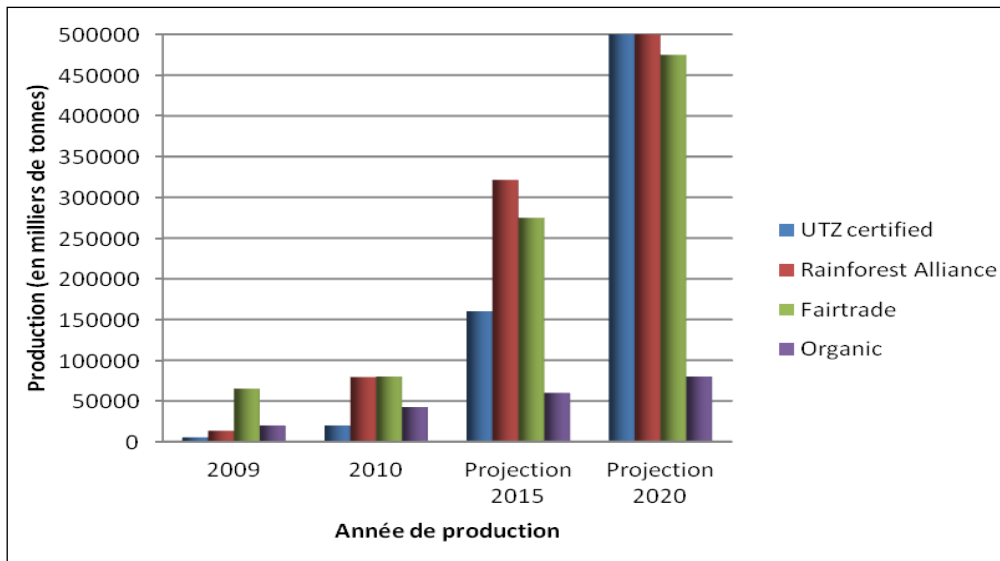
2.4. Production mondiale de cacao certifié par standard

Les données sur le cacao proviennent du rapport de Jason Potts et al. (2010). Le développement du marché actuel pour le cacao durable est relativement faible à ce jour. La part du marché global de cacao certifié UTZ Certified, Rainforest Alliance, Fairtrade, organique est de 1,2%. 3% de ce cacao provient des principaux exportateurs de cacao (Ghana, Côte-d'Ivoire, République dominicaine, Pérou).

En 2009, quatre initiatives de durabilité ont fourni du cacao certifié sur le marché: Commerce Equitable, Biologique (IFOAM), Rainforest Alliance et UTZ Certified. Les deux, Fairtrade et le cacao biologique sont disponibles depuis 2000, tandis que Rainforest Alliance n'a commencé à fournir du cacao qu'en 2007. UTZ Certified, qui, initialement, était uniquement axé sur la certification du café, a finalisé ses standards pour le cacao en 2009 et fait état d'une petite quantité de cacao certifié fabriqué et vendu pour cette année. Le secteur dans son ensemble est extrêmement dynamique et connaît une évolution rapide.

Les graphiques 11 et 12 donnent une indication des volumes de cacao certifié actuels et ceux attendus par chaque initiative de durabilité en 2020.

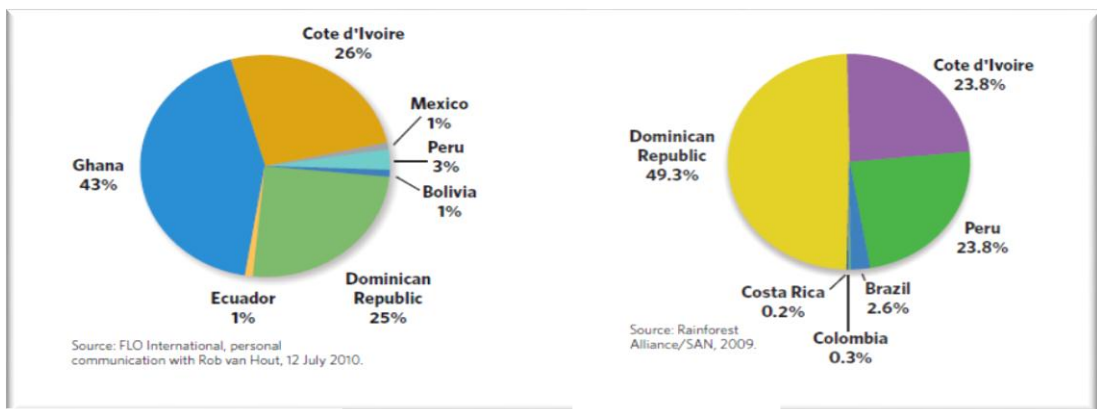
Graphique 11 : Production de cacao certifié (2009-2010) et projection de production de cacao certifié à l'horizon 2020



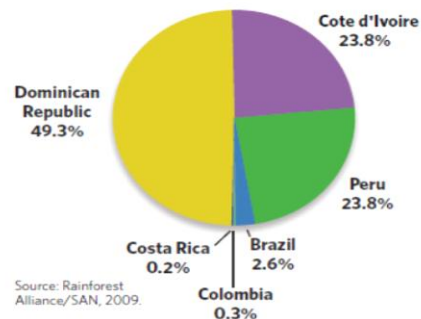
Source : *The State of Sustainability Initiatives Review 2010: SUSTAINABILITY AND TRANSPARENCY*

Graphique 12 : Distribution de la production de cacao certifié par zone de production et par standard

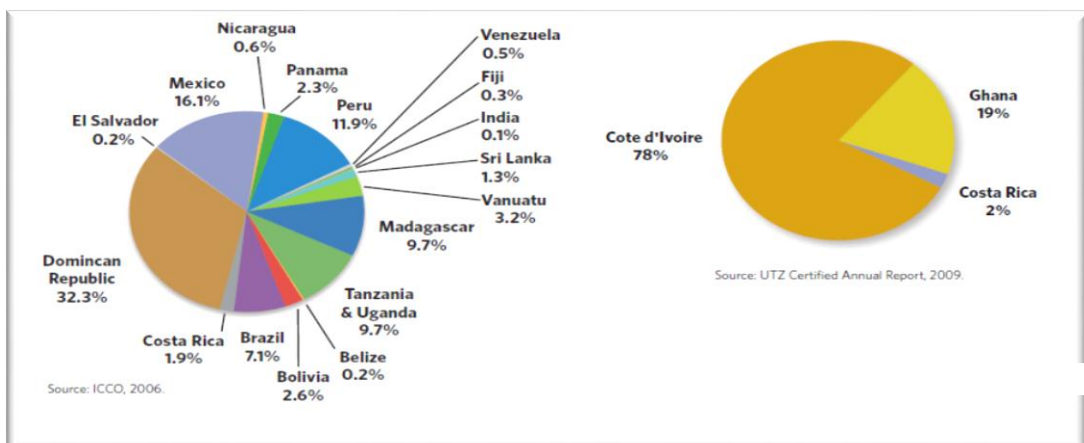
Production de cacao certifié Fairtrade 2008



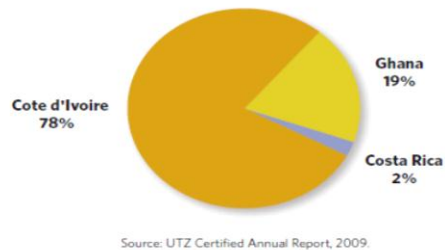
Production de cacao certifié Rainforest 2009



Production de cacao certifié Organic 2006



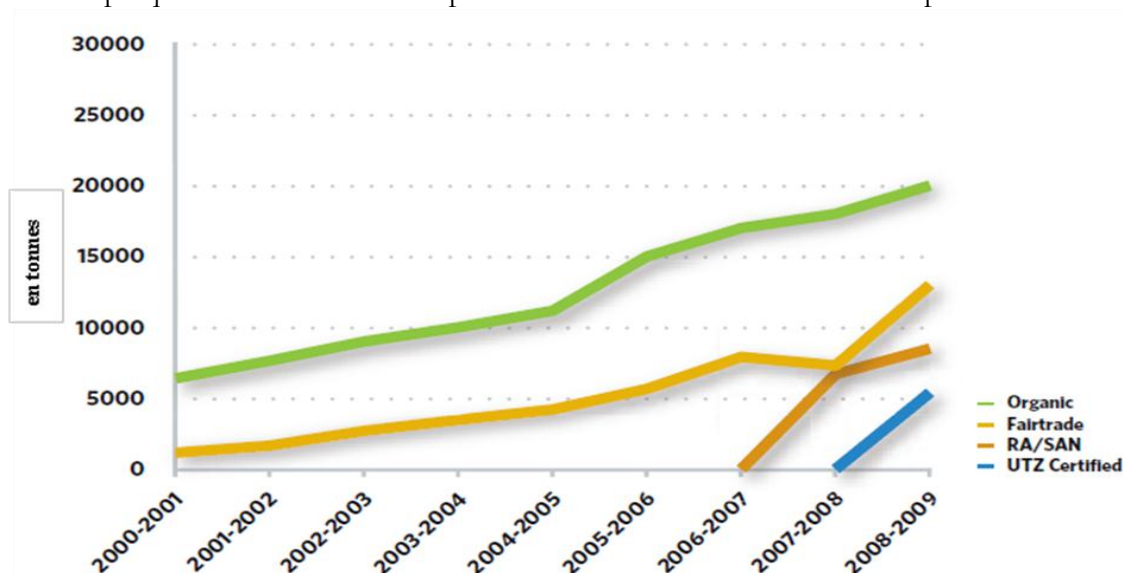
Production de cacao certifié UTZ 2009



Le graphique 13 présente les historiques des statistiques de production de cacao certifié pour Fairtrade, Rainforest Alliance et organique. Au cours des cinq dernières années, les ventes de cacao certifié ont augmenté de plus de 248 pour cent pour quarante-six mille huit cent quatre-vingt-seize (46 896) tonnes, et représente 1,2 pour cent des ventes mondiales au cours de 2008. Les ventes de cacao biologique, à vingt mille (20 000) tonnes en 2009, ont la plus grande part de marché parmi les initiatives de durabilité dans le secteur du cacao. Les volumes pour 2009 sont en hausse de 14 pour cent de dix-sept mille cinq cent (17.500) tonnes en 2008. Fairtrade, le deuxième fournisseur de cacao certifié, a augmenté de 1000 pour cent depuis 2001. Entre 2008 et 2009, les ventes du commerce équitable sont passées de sept mille trois cent six (7 306) tonnes à treize mille (13 000), soit 78 pour cent. Rainforest Alliance a également connu une croissance rapide depuis son entrée sur le marché en 2007, la vente quatre-vingt-cinq mille (8 500) tonnes de cacao certifié en 2009, en hausse de 27 pour cent de six mille sept cent (6 700) tonnes en 2008. UTZ Certified a déclaré avoir vendu cinq mille trois cent quatre-vingt-seize (5 396) tonnes en 2009 et soixante-dix mille deux cent vingt-huit (70 228) tonnes en 2010¹.

Il se dégage une tendance à la hausse sur ces cinq dernières années de l'offre de cacao certifié.

Graphique 13 : Evolution de la production mondiale de cacao certifié par standard



Source : Jason Potts. et al 2010

¹ UTZ CERTIFIED Good Inside, Annual Report 2010



SYSTEMES DE
CERTIFICATION DU
CACAO



II

Partie

III. SYSTEMES DE CERTIFICATION DU CACAO

3.1. Concepts et définition

Le concept de certification trouve son origine dans celui du développement durable, terme utilisé au début des années 80 par l'Union Mondiale pour la Conservation de la Nature. Les grands principes du concept de développement durable ont été définis à partir du sommet mondial sur la terre de RIO en 1992. L'impératif de satisfaire les besoins du présent sans sacrifier ceux des générations futures a été le slogan qui a accompagné ce concept.

De nombreux facteurs écologiques, économiques, sociaux, etc., peuvent remettre en cause la **durabilité** du développement. Ils engendrent un risque sur les résultats attendus et accroissent la vulnérabilité des individus et des ménages. La combinaison de l'irréversibilité et de l'incertitude amène à définir des critères généraux de choix comme le principe de précaution : ne pouvant courir le risque d'une situation irréversible, il convient, en conséquence, d'orienter le choix vers les options les plus prudentes (Perrings, 1991). Le développement durable souligne donc le fait qu'il est important de léguer aux générations futures un environnement, qu'il soit écologique, économique ou social, au moins aussi bon que celui dont nous bénéficions actuellement.

S'il existe, aujourd'hui, des évidences empiriques pour démontrer l'utilisation non rationnelle et durable des ressources naturelles ainsi que les points d'accords entre les acteurs des secteurs des produits de base agricoles sur la nécessité de développer la durabilité dans certains domaines économiques, environnementaux et sociaux, il n'y a pas, cependant, de consensus sur la définition des objectifs et la façon de les accomplir (RSCE2, 2004). Certains de ces aspects liés à l'environnement ou aux conditions de travail sont traités dans les conventions internationales. Tous les pays ne signent pas ces traités – et tous les signataires ne veillent pas à ce que les normes soient transposées dans des lois nationales.

Sur le plan national, la surveillance et la mise en application de ces accords internationaux exigent une volonté politique et cela représente souvent un véritable défi pour les autorités et les législateurs. A l'échelle internationale, l'application de certains accords ne peut être assurée en raison de l'absence de mécanismes de mise en application appropriés.

En l'absence de réglementations ou de mécanismes d'application de celles-ci et afin d'encourager la mise en œuvre de pratiques plus durables dans la production et la transformation de biens, une large gamme d'initiatives visant des objectifs sociaux et environnementaux a vu le jour depuis vingt ans, contribuant à la multiplication de normes volontaires. Ces initiatives sont souvent menées par des alliances multi intervenants, des ONG. Toutefois, cette large gamme d'initiative de durabilité souligne l'absence d'un discours commun ou d'une vision commune, comme le soutiennent Jason et al. (2010).

A la suite des travaux du sommet de RIO et, malgré cette dispersion des initiatives, plusieurs concepts ont été développés dans la lignée de celui du développement durable par ordre hiérarchique : certification, normes, piliers et critères.

Un consensus, à travers la littérature, se dégage sur la notion de certification selon la conception juridique ou économique. La Petite Encyclopédie Juridique², considère la certification comme une

² <http://www.lawperationnel.com/EncyclopedieJur/Certification.html>, Consulté le 22/05/2012

procédure destinée à faire valider, par un organisme agréé indépendant, la conformité du système qualité d'une organisation aux normes ISO 9000 ou à un référentiel de qualité officiellement reconnu. La certification donne aux cocontractants et au public, l'assurance qu'un produit, un processus ou un service respectant de système de qualité est conforme à des exigences de qualité déterminées et que l'organisation certifiée respectait ce système de qualité lorsque l'organisme a effectué sa validation.

Selon le « Lexique du Management de la qualité », la certification est le processus de vérification qu'un produit ou un service est conforme à un référentiel (une norme, un standard) de gestion de la qualité, de sécurité. La certification se traduit par la mise en œuvre d'un système de management respectant les exigences d'un référentiel, puis par validation de ce système par un organisme externe accrédité (l'audit de certification).

Pour le Roundtable for a Sustainable Cocoa Economy (RSCE), la certification est la procédure par laquelle une tierce partie atteste par écrit qu'un produit ou un processus est conforme à certaines normes. La certification peut être un outil de communication dans l'ensemble de la filière. Un certificat prouve à l'acheteur que le fournisseur respecte certaines normes, qui peuvent être plus convaincantes que si le fournisseur donnait lui-même cette assurance. L'organisation chargée de la certification est appelée organisme de certification ou certificateur.

Ces trois conceptions de la certification ont en commun les notions de référentiel ou norme ou standard et l'audit. Selon la définition de l'ISO, une norme est un « document, établi par consensus et approuvé par un organisme reconnu, qui fournit, pour des usages communs et répétés, des règles, des lignes directrices ou des caractéristiques, pour des activités ou leurs résultats, garantissant un niveau d'ordre optimal dans un contexte donné »³. Les normes doivent être fondées sur les résultats conjugués de la science, de la technologie et de l'expérience, et viser à promouvoir des retombées optimales pour la collectivité. D'un point de vue technique, les normes sociales et environnementales dans l'agriculture sont des normes de processus⁴.

Le rapport d'inspection pour l'octroi d'une attestation écrite ou « certificat », émane d'un audit. Les audits peuvent varier en termes de fréquence et d'échantillonnage. Il existe trois degrés d'attestation dans la certification : le contrôle de tierce partie, lorsque l'attestation est fournie par une partie qui n'a pas d'intérêt direct dans la relation économique entre le fournisseur et l'acheteur ; le contrôle de seconde partie, lorsqu'un acheteur vérifie que le fournisseur respecte une norme ; et le contrôle de première partie, lorsque la déclaration de conformité du fournisseur est basée sur un mécanisme de contrôle interne (RSCE2, op.cit).

Pour les experts du réseau RSCE, le système de règles, de procédures et de gestion associé à la certification, y compris les normes auxquelles elle se rapporte, est dénommé programme de certification. Pour assurer la capacité des organismes de certification à exécuter des programmes de certification, ceux-ci sont évalués et agréés par une autorité compétente. En outre, les organismes de normalisation peuvent exiger que des organismes de certification soient agréés spécifiquement dans le domaine de la norme en question.

³ Définition de l'ISO (2004)

⁴ Les normes de processus peuvent être divisées en deux catégories : les normes de système de gestion, qui établissent des critères pour les procédures de gestion, et les normes de performance, qui établissent au contraire des conditions vérifiables pour des aspects tels que la non-utilisation de certains pesticides ou la disponibilité de services sanitaires.

3.2. Les indicateurs d'analyse

A côté de ces concepts clés liés à la certification, il ressort de la littérature les notions de piliers et d'indicateurs qui sont, par ailleurs, les concepts de base de la certification. Ils constituent les paramètres d'évaluation des programmes de certification.

Les piliers sont les principales dimensions de la certification sur lesquels s'appuient les programmes de certification. On distingue dans la littérature, trois grands piliers : économique, social et environnemental.

Le pilier économique concerne six indicateurs plus ou moins liés. **Le critère de productivité agricole est le rapport en volume entre la production et les ressources mises en œuvre pour l'obtenir.** Il mesure l'efficacité du système productif par rapport aux ressources utilisées en terre, en temps de travail, en ressources humaines pour la mise en œuvre des pratiques culturales recommandées par les programmes de certification. **La gestion des exploitations** porte sur le niveau d'adoption des pratiques dans les plantations par type de certification. Les rapports d'audit des parcelles dites certifiées et autres sources d'informations, constituent les principales sources. **L'accès au financement**, évalue la capacité des producteurs engagés dans les programmes de certification, à accéder plus facilement aux crédits bancaires et à acquérir des facteurs de production nécessaires pour améliorer la performance de leurs activités productives, ce, en comparaison des producteurs non engagés dans la certification. **L'accès au marché et à l'information** reflète le niveau d'accès à l'information de marché pour les producteurs impliqués dans les initiatives de certification. **Les coûts de production et de commercialisation** concernent l'ensemble des coûts générés par les pratiques liées à la certification et qui influencent les charges supportées par les acteurs dans le processus d'implémentation des programmes de certification. Enfin, **la rentabilité financière des projets de certification du cacao** détermine le gain marginal net pour chaque acteur par norme et aussi dégage le seuil de rentabilité, c'est-à-dire le niveau de tonnage nécessaire pour que l'activité de certification soit rentable pour chacun des acteurs.

Le pilier social repose sur les indicateurs d'accès des enfants à l'éducation, la protection des enfants contre les travaux dangereux, l'accès à la santé et à la sécurité au travail, le renforcement des capacités, le capital social des producteurs et la mobilisation communautaire. **L'accès à l'éducation des enfants** indique l'impact de la certification sur le taux de scolarisation des enfants des producteurs certifiés et le compare à celui des producteurs non certifiés. **La protection des enfants contre les travaux dangereux** porte sur l'implication ou non des enfants dans les activités champêtres. Il s'agit de rechercher si les enfants vivant avec les producteurs certifiés sont moins exposés aux travaux jugés dangereux sur les exploitations en comparaison des enfants vivant sur des exploitations non certifiées. **L'accès à la santé et à la sécurité au travail** évalue l'accès à la formation et la formation effective sur les risques potentiels liés à l'exercice des activités agricoles. Il s'agira de rechercher si les manœuvres et leurs familles vivant sur les exploitations agricoles certifiées disposent effectivement de normes explicites concernant la santé au travail et la sécurité au sein de l'exploitation. **Le renforcement des capacités** vise à mettre en exergue les formations précises qu'auraient reçues les producteurs certifiés à l'effet du renforcement de leurs capacités du fait des activités spécifiquement attachées aux besoins de la certification. **Le capital social des producteurs concerne**, l'amélioration suscitée par la certification des relations sociales au sein de la communauté, de la santé au niveau familial et individuel, des relations entre les producteurs et leurs salariés. Enfin, **la mobilisation communautaire** permet d'apprécier la progression au niveau de nombre de producteurs certifiés depuis l'introduction des premiers programmes de certification jusqu'à ce jour.

Le pilier environnemental reflète la situation de trois (3) indicateurs fondamentaux. **L'adoption des bonnes pratiques agricoles (BPA) et agroforesteries** porte sur l'utilisation de techniques agricoles qui minimisent les risques, maximisent la production tout en assurant la sécurité humaine. **L'adoption des bonnes pratiques de gestion de l'énergie, de l'eau, des sols et des déchets concerne** la maîtrise de l'énergie, la réduction de l'utilisation de l'énergie, la gestion des ressources en eau, la réduction des risques de contamination, le recyclage et la réutilisation des déchets. **La gestion environnementale de l'exploitation agricole** recherche les indices confirmant l'amélioration de la gestion environnementale du fait de la certification.

En dehors des définitions et des présentations faites par les principaux organismes de certification, il n'existe pas dans la littérature un effort de conceptualisation de système de certification. Etant donné qu'un système est un ensemble de structures cohérentes dont les éléments constitutifs, même détachés de leur contexte, en conservent la référence et restent indispensables à son bon fonctionnement, à son développement, on peut se poser la question de savoir quelle est la nature des relations entre les différentes parties prenantes au processus de certification ? Qui sont-ils et quel est le degré d'influence des uns sur les autres ?

Il est vrai que la notion de chaîne de valeur est évoquée par la littérature⁵, mais elle reste descriptive des acteurs de la chaîne de valeur de la certification. Ainsi, est-il difficilement perceptible le mode de régulation des interventions des uns et des autres. Toutefois, dans un article récent, Jason et al. (2010) dans leurs travaux discutent des questions soulevées par la certification du point de vue de la régulation du jeu des acteurs. Les auteurs montrent que la conduite actuelle de la certification pose des questions d'éthique, de gouvernance et de rapports de force qui malheureusement sont insuffisamment investiguées par la recherche.

A notre avis, il est tout à fait indiqué que les instances de régulation des marchés des produits de base tels que le cacao s'en préoccupent au regard de la multitude d'initiatives dénombrées dans les pages ci-dessous.

3.3. Présentation des initiatives de certification du cacao

Le tableau 5 ci-dessous résume une présentation comparée de quatre initiatives de certification de cacao.

⁵ Bo van Elzakker, Frank Eyhorn (2010) : Le Guide de l'Entreprise Biologique, Développer des filières durables avec les petits producteurs. 1ère Edition IFOAM.

Tableau 5: Présentation de quatre initiatives de certification du cacao

Programmes	RAINFOREST ALLIANCE	FAIRTRADE	UTZ CERTIFIED	BIO (Agriculture Biologique)
Origine et vision	<p>Créée depuis 1987, sous forme d'association, Rainforest Alliance élabore des normes de certification depuis 1991. Elle est membre actif du Réseau de l'Agriculture Durable (SAN), une coalition d'ONG d'Amérique Latine opérant dans le domaine de la protection de l'environnement en se consacrant à la défense des principes de l'agriculture durable. Les produits certifiés à la date d'aujourd'hui sont le café, les bananes, le cacao, les fruits, le bétail, Etc.</p> <p>Elle est financée par les organismes publics, les entreprises et des donateurs privés et est membre actif de l'ISEAL, association mondiale libre des organismes de certification. Ses standards sont inspirés des normes de cette association.</p> <p>La vision de Rainforest est de faire la promotion des systèmes agricoles productifs, de la protection de la biodiversité et du développement communautaire durable à travers la création de normes sociales et environnementales.</p>	<p>En 1988, l'Organisation de labellisation hollandaise «Max Havelaar» a été créée, en établissant des normes environnementales et du travail. En 1997, elle fonde Fairtrade Labelling Organisations International (FLO) dont le siège est à Bonn en Allemagne. En 2004 est créé «Flo cert» filiale indépendante en charge de la délivrance des certificats. Le réseau FLO compte plus de 21 associations partenaires fédérées. FLO est financée par les subventions accordées par les institutions gouvernementales, les entreprises et les donateurs privés.</p> <p>La vision de Fairtrade est de créer des opportunités pour les petits producteurs du Sud, économiquement désavantagés ou marginalisés par le système commercial conventionnel. Il permet d'aider ces producteurs à dépasser leurs barrières au développement en leur offrant un accès équitable aux marchés.</p>	<p>UTZ Kapeh qui signifie, « bon » en langue Maya, a été fondée en 1997 par les producteurs de café du Guatemala et par le néerlandais Ahold Coffee. Son siège principal aux Pays-Bas a été ouvert en 2002. En 2009 UTZ met en place son code de conduite. L'initiative UTZ est supportée par des partenaires tels que Cargill, Mars, Nestlé et Royal Ahold et les ONG Solidaridad, Oxfam Novib et WWF. UTZ est membre de l'ISEAL.</p> <p>La vision de UTZ est d'apporter la garantie d'une qualité professionnelle, sociale et environnementale dans les pratiques de production, répondant ainsi aux attentes des marques et des consommateurs.</p>	<p>Les prémices de l'agriculture biologique remontent aux années 1920 de l'initiative d'agronomes, de médecins, d'agriculteurs et de consommateurs d'origines diverses. Aujourd'hui, le label « BIO » est porté et conduit par l'IFOAM (International Fédération of Organic Agriculture Movements). Créée en 1972, l'IFOAM est une ONG dont le siège central est à Bonn en Allemagne. Les normes de l'IFOAM couvrent des produits très variés, notamment, les cultures, l'élevage, les produits issus du milieu sauvage, la fabrication, la transformation des fibres et la pisciculture. L'IFOAM s'est donnée pour mission de conduire, d'unifier et de soutenir le mouvement d'agriculture biologique dans toute sa diversité. Elle comprend plus de 750 membres répartis dans 108 pays.</p> <p>La vision de l'agriculture biologique aussi connue sous le nom d'agriculture «organique» ou «écologique», est d'initier un mode alternatif de production agricole privilégiant le travail du sol, l'autonomie et le respect des équilibres naturels.</p>
Structure du standard et système de conformité	<p>Rainforest alliance est bâtie autour de trois grands groupes de standards, à savoir les standards de l'Agriculture Durable, les standards de groupe et les standards pour la vérification de la chaîne de traçabilité pour les industriels. Les standards sont composés de principes.</p> <p>Le système de conformité repose sur le respect total ou partiel des critères contenus dans les principes. Parmi les critères, certains sont critiques et le non-respect est éliminatoire. Les critères sont constitués d'indicateurs qui permettent de les évaluer.</p>	<p>Fairtrade comporte deux (2) types de standards, à savoir les «Standards génériques» et les «Standards spécifiques». Les standards génériques définissent les caractéristiques type des organisations de producteurs (OP) et les organisations employant une main d'œuvre salariée. Ces standards couvrent 4 sections : (i) Développement social, (ii) Développement socio-économique, (iii) Développement environnemental et (iv) Conditions de travail.</p> <p>Les «Standards spécifiques» définissent les critères économiques, sociaux et</p>	<p>Les standards UTZ ou Code de Conduite comprennent 174 points de contrôle, divisé en 7 chapitres regroupés en 3 parties dont la première est consacrée aux « Pratiques de production » ; la seconde, aux « Responsabilités du groupe » et la troisième partie au « Système de Contrôle Interne (SCI) ».</p> <p>Les points de contrôle sont les critères sur la base desquels sont évalués les postulants à savoir les organisations de producteurs et les exploitations agricoles.</p> <p>La conformité est atteinte si pour un</p>	<p>L'agriculture bio est fondée sur quatre grands principes : la santé, l'écologie, l'équité et le soin. Ces principes sont à l'origine des règles élaborées par l'IFOAM sous l'appellation « Règles de base IFOAM ».</p> <p>Les règles de base IFOAM sont présentées sous la forme de Principes généraux, Recommandations, Règles requises et Dérogations. Les Principes généraux sont les objectifs attendus de la production et de la préparation biologique. Les Recommandations sont</p>

Programmes	RAINFOREST ALLIANCE	FAIRTRADE	UTZ CERTIFIED	BIO (Agriculture Biologique)
	<p>Le postulant n'est qualifié que si au moins 50% des critères de chaque principe et 80% de tous les critères applicables sont respectés.</p>	<p>environnementaux pour chaque type de produit. Le système de conformité de Fairtrade repose sur la nécessité pour le candidat à la certification, de respecter les exigences définies par les standards :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exigences générales, pour les organisations de producteurs (OP) ; - Exigences minimum, qui doivent être remplies avant la certification initiale ; - Exigences de progrès, les OP s'y conforment dans le temps par des améliorations continues. 	<p>chapitre donné, le groupe de producteurs a respecté tous les points de contrôle obligatoires plus un nombre de points de contrôle additionnels (points non obligatoires). Il n'est pas possible de compenser le score obtenu sur un chapitre avec celui d'un autre chapitre.</p>	<p>des suggestions pratiques mais non exigibles dans l'application. Les Règles de base sont les exigences minimales qu'une opération doit respecter pour être certifiée biologique.</p> <p>Les Dérogations sont les exceptions faites à des sections spécifiques des Règles de Base qui ne peuvent être appliquées que sous des conditions clairement définies. Elles ne peuvent cependant pas être utilisées directement pour la certification mais fournissent plutôt un cadre aux organismes certificateurs et aux organismes de réglementation dans le monde entier pour le développement de leurs propres cahiers des charges de certification qui devra prendre en considération les conditions locales spécifiques et stipuler plus d'exigences spécifiques que les Règles de base IFOAM.</p>
<p>Mécanisme d'implémentation de la norme et utilisation du label</p>	<p>Le mécanisme d'implémentation procède aux étapes suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1-Formation initiale des animateurs potentiels du système de contrôle interne (ICS) ou système de gestion interne (SGI) de la coopérative ; 2- Choix des membres du système de contrôle interne et nomination d'un coordinateur qui est l'Administrateur Général de Groupe (ADG) ; 3-Formation des animateurs du SGI au diagnostic des plantations et à la définition d'un plan d'action ; 4-Formation et sensibilisation des producteurs aux exigences du standard et mise en place du SGI ; 5-Inspection initiale effectuée par les membres du SGI (paysans relais) en vue de proposer un plan d'action pour chaque 	<p>Le processus de certification se déroule en trois phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> -la demande (Application), -la certification initiale ou le renouvellement de la certification (Renewal Certification) ; -l'audit externe est conduit par un auditeur indépendant mandaté par FLO cert. <p>Le groupe de producteurs intéressé adresse une demande d'inscription à FLO. L'inscription à la certification Fairtrade est payante, contrairement aux deux autres standards. Quand la candidature est validée, le groupe prépare sa conformité aux règles avec l'appui des « Liaisons Officiers ». Les Liaisons Officiers sont des personnes physiques ou morales mandatées par FLO au niveau du pays pour apporter un appui technique aux organisations de producteurs postulant à la certification ou déjà certifiées. Elles sont, en outre, chargées de la mise en œuvre des programmes PSR (Producer Services and</p>	<p>Les principales étapes du mécanisme d'implémentation sont présentées ci après.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1-Un groupe de producteurs visant à être certifié UTZ devra d'abord s'inscrire à UTZ pour obtenir un numéro de registre ; 2-Ensuite, l'implémentation du Code de Conduite est faite par le groupe lui-même, ou avec l'assistance de structures d'appui. A cette étape est réalisée l'inspection initiale effectuée par les membres du système de gestion interne, notamment les paysans relais ; 3-Inspection interne des producteurs à la fin de la phase d'implémentation 4-Le comité d'approbation se charge de valider en séance plénière les producteurs conformes aux standards ; 5-Audit interne réalisé par un auditeur 	<p>Le mécanisme d'implémentation de la norme « BIO » procède de plusieurs étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1-Repérez le (les) organisme(s) de certification accrédité IFOAM/IOAS (<i>International Organic Accreditation Service</i>) et qui exercent dans votre région/pays ; 2-Se faire enregistrer auprès de l'organisme de certification choisi et étudier les exigences spécifiques établies par cet organisme dans le contexte local. 3-Faire une auto-évaluation en rapport avec les exigences applicables et envoyer les résultats, ainsi que les informations sur votre entité, à l'organisme de certification, 4- L'inspection externe ou audit est réalisée par l'organisme de certification accrédité qui évaluera la conformité de

Programmes	RAINFOREST ALLIANCE	FAIRTRADE	UTZ CERTIFIED	BIO (Agriculture Biologique)
	<p>plantation candidate à la certification ;</p> <p>6-Audit interne réalisé par les agréés et par les paysans relais de façon croisée. Cet audit vise à arrêter la liste des plantations candidates, liste soumise à la validation du comité d'approbation ;</p> <p>7-L'audit externe réalisé par un consultant indépendant pour valider l'accréditation et la délivrance du certificat.</p> <p>Pour l'utilisation du Label, seuls les biens qui contiennent au moins 90% de produit Rainforest Alliance Certified peuvent porter le sceau sans une déclaration de qualification. Tout produit à ingrédient unique qui contient entre 30% et 90% de contenu certifié doit comporter une déclaration de texte près du logo sur l'emballage.</p>	<p>Relations). Quand le groupe de producteurs se dit prêt, FLO-cert organise une mission d'audit sur le terrain. Cette mission vise à évaluer le groupe en vue de le déclarer certifié ou non.</p> <p>Les produits ne peuvent être étiquetés Fairtrade que s'ils proviennent à 100% des organisations de producteurs certifiées Fairtrade et commercialisés conformément aux normes du commerce équitable. Pour qu'un produit fini composé de plusieurs ingrédients, soit certifié Fairtrade, il faut que tous les ingrédients proviennent d'organisations de producteurs certifiés. Cette règle ne s'applique pas aux ingrédients qui constituent moins de 1% du poids sec total du produit</p>	<p>indépendant agréé par UTZ ;</p> <p>6-L'audit externe réalisé par un auditeur indépendant en vue de valider l'accréditation. En Côte d'Ivoire, cela est fait par Bureau Véritas et IMO.</p> <p>Pour l'utilisation du Label, tout produit étiqueté UTZ CERTIFIED doit contenir au moins 90% d'ingrédients certifiés.</p>	<p>la structure intéressée vis-à-vis des exigences applicables.</p> <p>Les labels biologiques sont innombrables. Les produits devront se conformer à la réglementation publique ou privée concernant les produits biologiques en fonction du marché cible.</p> <p>Les principaux marchés régis par des réglementations publiques concernant la production et la vente des produits biologiques comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'Union Européenne, avec le «Règlement du Conseil concernant le mode de production biologique et l'étiquetage des produits biologiques» ; - Les Etats-Unis, avec le «National Organic Program» (NOP) ; - Le Japon, avec le «Japanese Agricultural Standard» (JAS) ; Le Canada, avec le «Règlement sur les produits biologiques». <p>Quant aux labels biologiques privés, ils concernent entre autre « Bio Suisse » pour la Suisse ; the Soil Association pour le Royaume Uni ; KRAV pour la Suède ; etc.</p> <p>L'utilisation du label «bio» implique que le produit est composé d'au moins 95% d'ingrédients issu du mode de production biologique.</p>
<p>Système de contrôle</p>	<p>Le système de contrôle interne de Rainforest repose sur deux organes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le comité de certification qui comprend l'ADG et les paysans relais (PR). Il a pour mission de garantir que les pratiques des producteurs candidats se conforment aux standards et de garantir la traçabilité. A ce titre, il est chargé d'effectuer les inspections initiales de chacune des exploitations candidates afin de proposer le cas échéant des actions correctives ; 	<p>Le Contrôle de la chaîne d'approvisionnement se fait par FLO-CERT, l'unité de certification de FLO. FLO-CERT pratique un système de « certification de coopérative » alors que les autres standards sont ciblés sur les «organisations de producteurs» ce qui est plus large.</p> <p>Le système de contrôle mis en place couvre l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et n'est pas ciblée sur la coopérative comme il en est le cas des autres standards. L'audit externe est conduit par un auditeur</p>	<p>Le système de contrôle interne est identique à celui de Rainforest. Il implique les deux composantes que sont le comité de certification et le comité d'approbation. L'audit externe chez UTZ est conduit par une structure autonome qui n'est pas autorisée à assurer un mandat d'assistance technique auprès des producteurs.</p>	<p>L'IFOAM impose au groupe d'exploitants désireux de bénéficier de la certification bio la mise en place d'un système de contrôle interne qui assure que chaque membre se conforme à la norme, et qui comprend un système de documentation.</p> <p>L'organisme de certification a alors pour rôle de vérifier que le système de contrôle interne fonctionne correctement.</p> <p>L'obtention du certificat est valable 5</p>

Programmes	RAINFOREST ALLIANCE	FAIRTRADE	UTZ CERTIFIED	BIO (Agriculture Biologique)
	<ul style="list-style-type: none"> Le comité d'approbation est un organe de contrôle, de validation et de sanction dont le but est de garantir que les planteurs proposés comme candidats à la certification ne mettent pas en péril la certification du groupe. <p>L'audit externe chez Rainforest est conduit par des auditeurs qui peuvent également assurer un mandat d'assistance technique auprès des producteurs. Le cycle de certification est de 3 ans avec un audit annuel de surveillance et si nécessaire, des audits d'investigation.</p>	indépendant mandaté par FLO cert.		ans au maximum et est sujet à des audits annuels de surveillance. Par ailleurs des visites ou inspections inopinées peuvent être effectuées sans avertissement par l'un des organismes de certification accrédité par l'IFOAM/IOAS.
Dispositif de traçabilité	Rainforest Alliance exige comme FLO, un système de ségrégation totale, du producteur aux industriels	Le système de traçabilité chez Fairtrade repose sur le principe de la Ségrégation totale. La ségrégation consiste à séparer le produit certifié du produit non certifié tout le long de la chaîne d'approvisionnement, donc de la plantation à la sortie des unités de transformation, en passant par les sites des exportateurs. Dans l'approche de la ségrégation, le produit est séparé tout le long de la chaîne et la teneur de cacao dans le produit provient de sources certifiées.	Le dispositif de certification de UTZ Certified repose sur deux principaux modèles de traçabilité, à savoir la ségrégation et le bilan massique. La ségrégation est exigée en amont, dans la phase agricole, donc au niveau du paysan ou du groupement de paysans. Par contre, en aval, dans la phase industrielle, les opérateurs peuvent opter pour un système de traçabilité par bilan massique. Dans l'approche bilan massique (MB), le mélange des produits certifiés et des produits non certifiés est autorisé mais de façon contrôlée. Par opposition à la ségrégation, le bilan massique est un modèle essentiellement administratif qui permet de conférer le statut de cacao certifié à tout cacao présenté par l'exportateur ou l'industriel dans la limite du potentiel à acheter et déclaré par celui-ci.	
Politique de rémunération des producteurs	Le standard Rainforest Alliance préconise le paiement d'une prime aux paysans. Cependant, aucun taux n'est fixé par la norme, Rainforest Alliance n'interférant pas dans les négociations des prix entre les agriculteurs et les acheteurs. Selon Rainforest, les agriculteurs sont en mesure d'utiliser leur	Fairtrade reconnaît deux types de rémunération, la prime de certification et un prix minimum d'achat à garantir aux producteurs. Ce prix minimum FOB garanti d'achat à la coopérative est fixé par la norme. Il est actuellement de 2,000\$ par tonne. Selon les règles, si le prix du marché est supérieur au	A l'instar des autres standards, les producteurs sont récompensés par une prime, ce qui est censé refléter la valeur ajoutée de la certification du produit. La prime est déterminée dans un processus de négociation entre l'acheteur et le vendeur, UTZ CERTIFIED n'intervient	

Programmes	RAINFOREST ALLIANCE	FAIRTRADE	UTZ CERTIFIED	BIO (Agriculture Biologique)
	certification pour recevoir une prime pour leurs productions.	minimum garanti, Fairtrade retient cette valeur comme prix du contrat. Le prix minimum garanti du contrat est majoré de la prime de certification qui est également fixée par la norme. La prime est actuellement de 200\$ par tonne et Fairtrade exige qu'elle soit payée lors de la transaction, donc sans délai.	pas dans ces négociations. Toutefois, UTZ CERTIFIED offre à ses producteurs certifiés des informations du marché sur la moyenne des primes payées et les volumes vendus par pays pour les renforcer dans le processus de négociation.	

Source : construction des auteurs



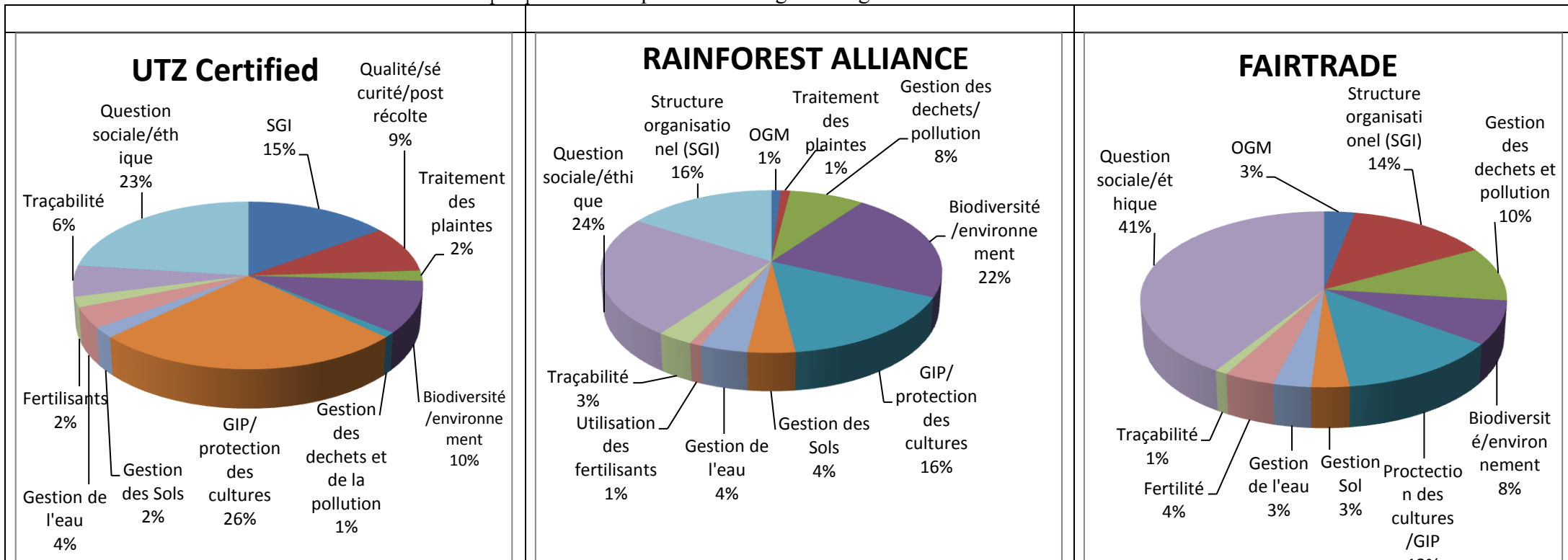
3.4. Analyse comparative de la conduite des normes

Le degré d'exigence des différents systèmes de certification en termes de conditions économiques, sociales et environnementales, les principales similitudes et différences entre ces systèmes, le processus d'admission ou de rejet d'une exploitation lors du processus de certification selon une liste de critères/conditions et la prise en compte des spécificités/aspects pratiques nationaux ainsi que les normes nationales sur le cacao (quand elles existent) dans l'établissement des critères et des indicateurs des organismes de certification, constituent les principaux points d'analyse à partir des études qui y font mention.

3.4.1. Degré d'exigence des différentes normes ou standards de certification

La question du degré d'exigence des normes ou initiatives de certification est discutée dans la littérature. Les travaux de Jason et al. (2010), Michael et al. (2007) et Chan et Pound (2009), donnent des éléments de réponses sur l'exigence des initiatives. Pour ces auteurs, celle-ci varie d'une initiative à une autre. Alors que certaines normes mettent l'accent sur les conditions économiques et sociales, d'autres par contre mettent en exergue celles environnementales (graphique 14).

Graphique 14 : Comparaison du degré d'exigence des différentes normes



Source : Construction des auteurs, compilée à partir de la littérature

Les questions de protection des cultures occupent une place primordiale chez UTZ Certified soit 26% d'intensité. Elles sont suivies par les questions sociales et éthiques (23%). Pour RANFOREST ALLIANCE, les conditions sociales et éthiques viennent en première position (24%) suivies de la biodiversité et l'environnement (22%). Enfin, au niveau de FAIRTRADE, l'éthique et le social dominant (41%), puis vient la condition liée aux structures organisationnelles.

3.4.2. Divergences et similitudes entre les normes

Les travaux de Jason et al. (op.cit), Chan et Pound (op.cit), NBV (2010), Michael et al. (op.cit), C. Vogel et C. Schmitz-Hoffmann (2010) et GBCC & KPMG (2011), établissent clairement les similitudes et divergences entre les normes pour un certain nombre d'entre elles appliquées sur les produits tels que le café et le cacao.

La plupart des labels ou normes proviennent chacun d'origines diverses, aboutissant à une approche très différente. Au niveau du café et du cacao (NBV, 2010, C. Vogel et C. Schmitz-Hoffmann (2010) et GBCC & KPMG, 2011), Fairtrade vise à renforcer les petits producteurs afin qu'ils puissent eux-mêmes prendre en mains leur avenir et leur développement. Rainforest Alliance est le résultat d'un réflexe de protection des forêts tropicales et de la biodiversité. UTZ CERTIFIED est né de la préoccupation de produire un produit de qualité d'une manière durable.

Ces différentes approches apparaissent dans le cahier de charges. Fairtrade considère tout du point de vue du producteur, Rainforest Alliance se penche sur la relation entre le producteur et l'environnement tandis que UTZ CERTIFIED donne de l'importance essentiellement au produit final et aux processus de production. Ce n'est donc pas étonnant que, en ce qui concerne le café, UTZ CERTIFIED ait la qualité du produit fini comme seul critère. Tout comme le fait que Rainforest Alliance obtienne le meilleur score sur l'environnement, suivi du Fairtrade et ensuite de UTZ CERTIFIED qui est moins sévère dans ce domaine.

Concernant les critères sociaux, tous les labels obtiennent un bon score et il y a peu de différences majeures. Contrairement aux autres labels, Fairtrade requiert que les législations en matière de sécurité sociale et de retraites soient respectées et ajoute à cela des critères en ce qui concerne les congés de maladie. UTZ CERTIFIED et Fairtrade n'ont pas de critères en matière de jours de congés. Une différence importante est que Rainforest Alliance est le seul des trois labels à avoir une clause par rapport aux droits fonciers.

Les différences principales sont constatées en ce qui concerne les critères économiques. Dans ce domaine, Fairtrade obtient, de manière significative, un meilleur score comparé aux autres labels. Fairtrade est le seul label qui donne un prix minimum couvrant l'ensemble des coûts d'une production durable. En outre, à la demande du producteur, il y a la possibilité de préfinancer la vente jusqu'à 60% de la valeur du contrat. Enfin, il existe aussi une prime Fairtrade qui permet aux producteurs d'investir dans des projets communautaires. Les producteurs peuvent négocier eux-mêmes une prime chez UTZ CERTIFIED, mais un prix minimum n'a pas été déterminé. Chez Rainforest Alliance il n'existe ni de prime, ni de prix minimum (NBV, 2010).

En outre, selon les mêmes auteurs, Fairtrade impose des critères pour la mise en place et le fonctionnement des organisations de producteurs et coopératives. Les autres labels ne possèdent pas de critères en la matière. Il faut noter que Rainforest Alliance est le seul label où les critères ne sont pas tous obligatoires. Afin d'obtenir le label, un score total de 80% sur tous les critères est requis. Pour tous les critères non-obligatoires, un score minimal de 50% doit être obtenu.

Dans le label Fairtrade, tous les critères sont obligatoires. Pour certains critères (indicateurs de progrès), le producteur dispose d'une période définie pour répondre aux critères. UTZ CERTIFIED, en dehors des critères obligatoires, a également des critères auxquels il faut répondre dans un délai variant de 1 à 4 ans. Par ailleurs, chez UTZ CERTIFIED il existe une série de critères optionnels (<15%).

Fairtrade est le seul label où les biens de consommation se composant d'un seul ingrédient (dont le café) doivent être certifiés à 100% afin d'obtenir le label. Chez UTZ CERTIFIED et Rainforest Alliance, ce pourcentage s'élève à 90%. Chez ce dernier, le pourcentage peut même descendre à seulement 30% de production certifiée, pour autant que cela soit indiqué sur l'étiquette.

Ces différences dans les critères sont liées aux différents groupes cible : Fairtrade s'adresse principalement aux petits producteurs, grâce à ses critères économiques sévères. UTZ CERTIFIED se concentre surtout sur les plantations, vu l'accent que ce label met sur le processus de production. Enfin, Rainforest Alliance soutient la protection de la nature et met l'accent sur la superficie pouvant être certifiée sans s'adresser à des groupes cibles spécifiques.

En ce qui concerne l'élaboration des cahiers de charges, la traçabilité des produits, la procédure d'application pour l'obtention du label et la filière, il n'y a que peu de différences entre les labels. Tous les systèmes fonctionnent le plus possible de manière conforme aux normes internationales

Autant dans le système Fairtrade que Rainforest Alliance, l'organisme de contrôle indépendant provient d'une scission de l'organisation de labellisation d'origine. La conséquence est que les opérateurs certifiés ne peuvent faire appel qu'à un seul organisme de contrôle. UTZ CERTIFIED collabore avec plusieurs organismes de contrôle indépendants, qui n'ont jamais été liés à l'organisation de labellisation d'origine. Cela permet une plus grande indépendance par rapport à l' (aux) organisme(s) de contrôle. Tous les organismes de contrôle d'UTZ CERTIFIED et de Fairtrade (mais pas tous ceux de Rainforest Alliance) sont certifiés ISO65. ISO65 garantit un contrôle de qualité et indépendant des cahiers de charge. Le fonctionnement des organismes de contrôle n'a pas été intégré dans le champ d'application de la présente étude.

Les travaux de NBV (2010) prouvent donc que les trois labels les plus connus concernant le café durable, répondent sur papier à des exigences de contrôle, de traçabilité et de transparence. Bien que tous les labels aient des critères relatifs aux trois piliers de la durabilité, chacune se distingue des autres par son accent particulier mis sur l'aspect économique ou social ou environnemental. A titre illustratif, Rainforest met l'accent sur le social et l'environnement ; UTZ met l'accent sur l'économique à travers la productivité et la qualité et Fairtrade sur le financement et l'accès au marché.

3.4.3. Processus d'admission ou de rejet d'une exploitation

La question de l'admission ou de rejet d'une exploitation lors du processus de certification soulève d'importantes questions d'ordre éthique et de gouvernance, qui sont insuffisamment discutées dans la littérature (graphique 1 et tableau 3).

La littérature existante est celle qui émane des normes elles-mêmes. Celles-ci éditent les critères d'admission ou de rejet et les processus à suivre pour l'admission et la réadmission en cas de rejet. Les rapports d'audit de certification retracent l'ensemble des procédures liées à la certification.

Elles se résument en quatre phases : l'initiative de la certification, l'implémentation, l'audit ou évaluation et le contrôle de l'accréditation. Les insuffisances relevées dans certains travaux relativement à la conduite du processus d'admission et de rejet, portent sur le mode de financement, l'évaluation du système de surveillance et de contrôle interne.

Au niveau du financement, GBCC & KPMG (2011) montrent que les coopératives sont dépendantes des financements de l'industrie et des exportateurs. Cette dépendance induit le risque que les exportateurs exercent un contrôle sur le processus de certification au sein des coopératives, et notamment sur la traçabilité d'autant plus que les audits et les rémunérations des administrateurs de groupe (point focal du contrôle interne des coopératives) sont payés par eux. Cette dépendance affaiblit par ailleurs la capacité de négociation des primes et des prix des coopératives. Ils montrent, également, que le mode actuel de financement de la certification contraint les coopératives à accepter des contrats d'exclusivité avec l'exportateur pour une période allant de trois à cinq ans. De même, les subventions versées par l'industrie aux organismes de normalisation induit un conflit d'intérêt. En effet, le fait qu'une partie du financement des standards provienne de l'industrie, est de nature à générer des conflits d'intérêt susceptibles d'altérer le jugement et la surveillance des organismes de certification.

La nécessité de disposer d'un système de contrôle et de surveillance de la certification est étroitement liée à la nécessité (i) d'identifier les exploitations ainsi que les producteurs ou groupes de producteurs accrédités aux certificats, (ii) de démontrer la traçabilité des pratiques justifiant le maintien de l'accréditation et (iii) d'assurer le caractère durable de la norme et de ses effets bénéfiques.

L'absence de réglementation sectorielle relative au contrôle ou à la surveillance de la certification s'observe dans plusieurs Etats, comme le constatent les études GBCC & KPMG (op.cit) et Jason et al. (2010). Les systèmes de contrôle actuels de la certification résultent des règles internes établies par les initiateurs des normes et, destinés à se conformer aux standards du ISEAL, alliance mondiale des standards de certification. Ce système est principalement orienté vers la gestion de l'accréditation et repose sur les trois (3) piliers essentiels suivants :

- Formation ;
- La mise en place d'un système de contrôle interne ;
- Des audits indépendants

Selon ces auteurs, l'analyse du cadre conceptuel de contrôle interne des normes actuelles montre que ce cadre ne prend pas en compte ou n'évoque que très peu la gouvernance des groupes de producteurs certifiés. En effet, il apparaît que les deux standards majeurs que sont Utz et Rainforest Alliance focalisent leur système de contrôle interne autour d'un ADG (administrateur de groupe) en charge d'animer le processus de maintien de l'accréditation. Ces standards de certification ne couvrent pas clairement les domaines clés pouvant impacter l'environnement de contrôle interne de la coopérative, notamment l'organisation des fonctions, les procédures financières et administratives, la tenue des assemblées et conseils d'administration, les pouvoirs des dirigeants, les conditions de nomination et de cessation de leurs fonctions.

Par ailleurs, la fonction d'administrateur de groupe (ADG) définie par UTZ et RainForest se réfère tantôt à une personne morale, tantôt à une personne physique, sans préciser les liens hiérarchiques ou la jonction avec l'organigramme de la coopérative. Cette situation est de nature à entraîner des confusions dans le fonctionnement du contrôle interne.

Du point de vue du fonctionnement effectif du contrôle interne, les conclusions de leurs travaux ont mis en évidence des dysfonctionnements importants dans l'organisation des coopératives certifiées. Ces dysfonctionnements peuvent être résumés comme suit :

- Absence d'une organisation comptable adéquate au sein des coopératives. La majorité d'entre elles ne dispose pas de comptabilité conforme aux pratiques acceptables. De fait, il leur est difficile de disposer d'informations financières fiables.
- Absence de procédures administratives et financières adéquates permettant d'exécuter et de contrôler les opérations de la coopérative.
- Politique salariale non motivante du personnel. Les rémunérations des directeurs de coopératives et des administrateurs de groupe se situent entre cent mille (100 000) francs CFA et deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA. Celle des paysans relais en charge des inspections et de la sensibilisation des producteurs est d'environ soixante mille (60 000) francs CFA par mois.
- Dispositions statutaires non respectées : Les mandats des administrateurs et des présidents de conseil d'administration sont souvent échus depuis plusieurs années. Les assemblées et conseils d'administration ne sont pas régulièrement tenus.

L'institution d'audits indépendants est un point clé du système de surveillance des standards. Les auditeurs sont accrédités par chaque standard qui leur impose par ailleurs des obligations de formation. Chacun des trois standards de certification prévoit deux types d'audit indépendants, à savoir un audit interne destiné au diagnostic et au renforcement du contrôle interne et un audit externe pour la validation des certificats. L'évaluation de la conception de ces audits conduit aux principaux commentaires suivants :

- les audits de certification sont régis par une démarche basée uniquement sur l'accréditation d'un groupe de producteurs, soit généralement les coopératives. En Côte d'Ivoire, les coopératives ne couvrent que 20% de la production collectée, 80% de la collecte échappent ainsi à la forme associative. La promotion de méthode ciblant un plus grand nombre de producteurs reste un défi majeur de la certification.
- le degré d'indépendance des auditeurs externes varie d'un standard à l'autre. Les auteurs constatent par exemple que chez Rainforest, l'auditeur externe est également autorisé à fournir des services d'appui aux coopératives, ce qui induit un conflit d'intérêt.

D'une manière générale, le processus d'admission et/ou de rejet n'est pas aussi totalement crédible au regard de ce qui précède. Des insuffisances sont à noter :

- Le choix de l'auditeur par les organisations professionnelles de producteurs,
- Le financement des différents standards par les firmes multinationales ;
- L'absence d'un dispositif au plan supranational de régulation de la certification ;
- La faiblesse des législations des pays en matière de sécurisation des producteurs face aux abus des normes et des auditeurs.

3.4.4. Prise en compte des spécificités/aspects pratiques nationaux

Le concept de subsidiarité est à la base du développement de standards adaptés aux spécificités et aspects pratiques nationaux (Jason et *al.*, 2010). Les processus liés au développement des critères, à la mise en œuvre et à l'évaluation de la conformité ont d'importantes répercussions sur la gouvernance participative, la pertinence des critères aux besoins et aux conditions locales, et le coût-efficacité, ainsi que sur l'intégrité globale du système. Bien que ces caractéristiques ne doivent pas être exclusives, ils peuvent souvent impliquer des compromis difficiles. Dans les

travaux de ces auteurs, il ressort que presque toutes les initiatives déclarent avoir des indicateurs locaux. Quatre des initiatives interrogées fournissent des normes à l'échelle distincte nationale.

Le principe de subsidiarité est un principe largement reconnu du développement durable. Dans sa forme la plus simple, le principe suggère que les organisations de décision et de mise en œuvre centralisées ne devraient s'acquitter de ces tâches que si elles ne peuvent pas être effectuées de manière efficace à un niveau plus intermédiaire ou local. Le principe est étroitement lié à l'idée de la gouvernance participative et à la notion que les institutions sont plus susceptibles de refléter les intérêts et besoins locaux quand ils sont développés spécifiquement en connaissance de ses intérêts et besoins (tableau 6)

Tableau 6: Statut des standards relativement aux spécificités locales

	FLO	Rainforest Alliance	IFOAM	UTZ	4C	GLOBALGAP	SAI	FSC	PEFC	SFI
Développement des standards régionaux			✓			✓		✓	✓	
Indicateurs localisés	✓	✓	✓	✓		✓				✓
Auditeurs locaux engagés dans le processus de vérification	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Source : Jason et *al.*, (2010)

Il y a plusieurs raisons pour ne pas élaborer des normes régionales ou des indicateurs locaux. D'une part, le développement et l'adoption des systèmes de normes multiples implique nécessairement des coûts de transaction supplémentaires qui peuvent finalement conduire à des coûts supplémentaires pour les producteurs et / ou les consommateurs. D'autre part, tout processus qui confère une même légitimité pour les parties prenantes en appliquant des critères différents, risque de fournir un avantage induit à certains intervenants sur les autres- générant ainsi le potentiel de distorsions du marché et la conformité incompatible avec les critères définis au niveau mondial.

Dans le même temps, la diversité des conditions rencontrées par les parties prenantes à travers le monde, en particulier les pays en développement, suggère que l'application égale des règles pour tous ne peut pas toujours être le véhicule le plus efficace pour la sécurisation maximale de l'impact sur le développement durable. Les différences dans les conditions économiques, la géographie, l'industrie et l'infrastructure juridique, font que les règles sociales et les filets de sécurité varient considérablement entre les pays et peut donner lieu à différentes priorités de développement durable. Pour déterminer le degré approprié de subsidiarité, les arbitrages entre les coûts, l'équité et les répercussions potentielles sur la durabilité en ce qui concerne le secteur donné et les régions cibles devraient être pris en considération.

FLO, UTZ Certified, GLOBALGAP et FSC ont mis actuellement en œuvre des critères et des processus spécifiques des petits exploitants, bien que d'autres initiatives aient fait des efforts spécifiques à tendre la main aux petits exploitants en leur offrant la certification de groupe et / ou en élaborant des normes avec les petits exploitants à l'esprit.



COÛTS, AVANTAGES ET
DÉSAVANTAGES DE LA
CERTIFICATION DE
CACAO

III



Partie

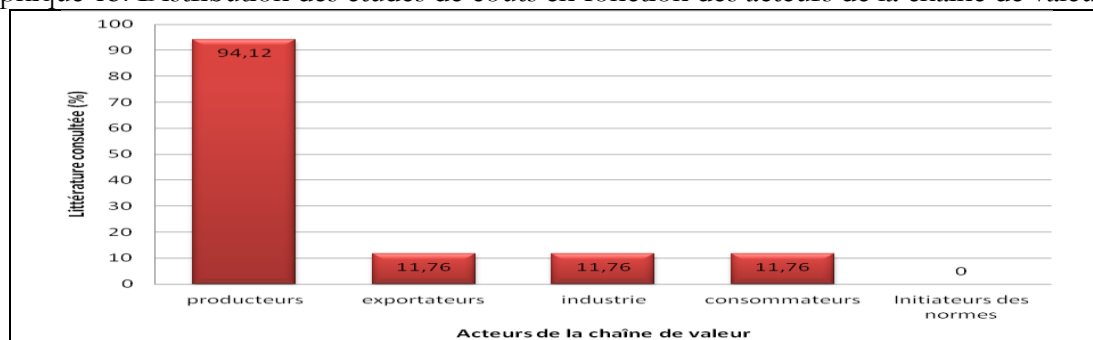
IV. COÛTS, AVANTAGES ET DÉSAVANTAGES DE LA CERTIFICATION DE CACAO

La détermination des coûts, avantages et désavantages a été abordée de diverses manières dans la littérature. Les auteurs ayant développé ces questions ont présenté pour certains de manière suffisamment explicite la méthodologie adoptée quand d'autres au contraire, se sont contentés de présenter quelques résultats issus de la collecte de données primaires ou secondaires.

4.1. Structure des coûts de la certification dans la chaîne de valeur

Sur un ensemble de soixante (60) études analysées abordant la question de certification et de durabilité, il ressort que seulement dix-sept (17) traitent de la structure des coûts. Ces études présentent les éléments de coûts supportés par la plupart des parties prenantes dans la chaîne des valeurs du cacao certifié à l'exception de ceux des initiateurs des normes (graphique 15) :

Graphique 15: Distribution des études de coûts en fonction des acteurs de la chaîne de valeur



Source : Compilation des auteurs

Le graphique 15 montre, que l'essentiel des études de coût se concentre sur les producteurs. Le nombre des études est également distribué entre les exportateurs, les industriels et les consommateurs. Cependant de toutes les études recensées, seuls les travaux de GBCC & KPMG (2011) et Owusu (2011) donnent un aperçu assez explicite sur les coûts du cacao certifié UTZ, RA et FT. Quant au cacao biologique, il est abordé par «l'étude de marché sur le cacao biologique» de l'ICCO réalisée en 2006.

De façon générale trois grands postes de coûts sont générés par le processus de certification quel que soit le standard (tableau 7). Bien que la structure des coûts du cacao biologique ne soit pas expressément exposée dans le tableau 7, elle se présente globalement de la même manière car le processus de certification dans tous les cas exige des investissements, des coûts de mise en place du dispositif et des coûts d'audit de conformité.

Les coûts présentés par Owusu (2011) sont libellés en \$US, les coûts de GBCC & KPMG (2011) sont libellés en Fcfa. Pour des questions d'uniformisation, les coûts présentés par GBCC & KPMG (2011) ont été convertis en \$US selon un taux de change moyen de 1\$US = 500 Fcfa.

Les coûts des programmes de certification sont influencés par le modèle d'implémentation propre à chaque programme. En d'autres termes, chaque étape, en fonction du niveau d'appui requis va générer forcément des coûts.

A titre de comparaison, l'approche d'implémentation Rainforest et UTZ se distingue de celle de Fairtrade, dans le sens où, pendant que les certifications UTZ et Rainforest adoptent un modèle exigeant trois étapes fondamentales, à savoir, la formation initiale, la mise en place d'un SCI et l'implémentation sur le terrain des actions correctives par des techniciens externes, celle de Fairtrade est plus liée à une approche de sensibilisation ponctuelle effectuée sur le terrain par un liaison officer directement rémunéré par Flo cert ; de sorte qu'au niveau du poste implémentation, l'étude KPMG et GBCC (2011) n'a pu recueillir aucune donnée sur les coûts au niveau du producteur et de son organisation.

Il est certainement vrai que, comparativement aux standards Rainforest et UTZ, Fairtrade présente des coûts largement inférieurs au poste implémentation au niveau du producteur et de son organisation du fait de la faiblesse du point d'entrée dans le processus. Cela dit, le voir nul constitue une des limites du rapport KPMG et GBCC.

Tableau 7: Coût activité de certification (\$US)

Hypothèses	GBCC & KPMG, 2011		Owusu, 2011		
	Rainforest/UTZ	FairTrade	Rainforest	UTZ	FairTrade
Effectif des membres des coopératives étudiées	500	500	300	273	64 915
Superficie totale des coopératives étudiées (ha)	2 000	2 000	1 500	1 183	27 491
Production totale des coopératives étudiées (tonnes)	1 000	1 000	600	327	9 500
Prime (\$US/ tonnes)	200	200	200	150	150
Catégorie de coûts	GBCC & KPMG, 2011 (US\$)		Owusu, 2011 (US\$)		
	Rainforest/UTZ	FairTrade	Rainforest	UTZ	FairTrade
Investissement	7 720,00	3 348,75	23 245,00	4 263,98	166 783,21
Implementation	48 297,60	-	26 780,00	23 133,49	355 656,65
Audit	5 256,00	5 798,66	12 740,00	4 779,02	31 816,78
TOTAL	61 273,60	9 147,41	62 765,00	32 176,49	554 256,64

Source : GBCC & KPMG (2011) et Owusu (2011)

Investissement :

L'investissement comporte l'ensemble des coûts relatifs à la logistique à mettre en place pour le démarrage du programme de certification. Il est essentiellement composé des coûts des équipements : Frais d'inscription à la certification, équipement de Protection, équipement de transport, matériel de bureau et autre Investissement.

Implémentation :

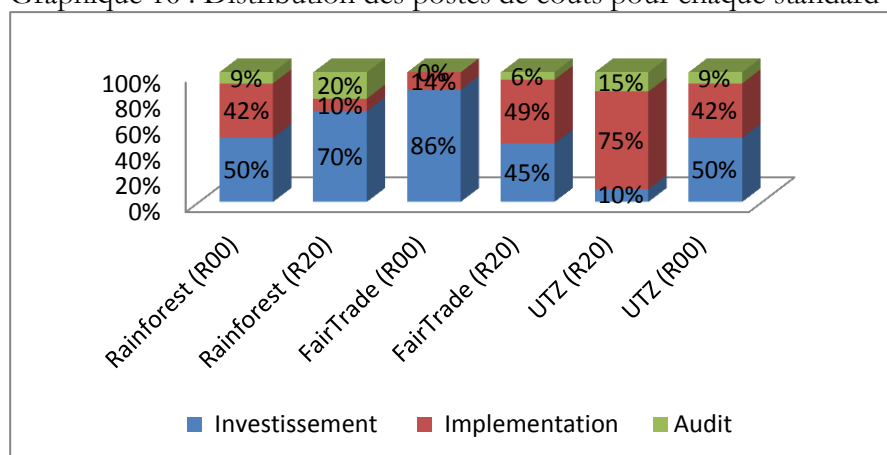
Ce sont les charges de fonctionnement liées à la mise en œuvre du programme de certification. Les coûts de l'implémentation divergent selon que nous sommes dans une approche d'implémentation UTZ et Rainforest utilisant presque les mêmes méthodologies (formation initiale, mise en place d'un système de contrôle interne et de gestion de la traçabilité, mise en place d'actions correctives) ou dans une approche Fairtrade qui utilise la sensibilisation des producteurs sur les normes par le canal d'un liaison officer rémunéré par Flo cert.

Audit :

Ce sont les coûts liés à la réalisation effective des audits en vue de la certification des entreprises de producteurs. Il s'agit des coûts de l'audit de vérification, de l'audit externe, de l'audit interne et des frais annuels d'émission de certificat et d'audit.

Le graphique16 ci-dessous décrit le poids des principaux postes de coûts dans la détermination du coût de la certification pour les principaux standards.

Graphique 16 : Distribution des postes de coûts pour chaque standard



Source : Compilation des auteurs

Il n'y a pas de consensus dans la littérature quant au poids de l'investissement et de l'implémentation dans la structure des coûts. D'un auteur à un autre soit l'investissement domine ou alors l'implémentation. Cependant, pour le poste audit il y a un consensus.

4.2. Estimation des coûts

Sur les dix-sept (17) études qui abordent la structure des coûts, sept (7) ont essayé d'estimer ces coûts. Cependant, deux (2) abordent de façon spécifique les coûts et bénéfices de la certification du cacao (GBCC et KPMG, 2011 ; Owusu, 2011) et deux autres traitent des coûts de la certification du café (Michael et *al.*, 2007 ; Jason P. et Daniele G., 2012). Les autres survolent les coûts sans pour autant donner des estimations précises. Nos analyses se sont inspirées des deux études sans occulter les coûts abordés par les deux autres sur le café.

Du point de vue méthodologique, les études n'ont pas utilisé la même démarche pour estimer les coûts.

Les principaux coûts de la certification du cacao présentés dans les pages ci-dessous, sont les conclusions des deux études effectuées sur le cacao en Côte d'Ivoire (KPMG et GBCC, op.cit) et au Ghana (Owusu, op.cit). Certes, même si les deux études souffrent tout de même d'un certain nombre de limites du point de vue méthodologique, les résultats de celles-ci, sont pertinents par rapport aux objectifs recherchés.

4.2.1. Méthodologie utilisée pour l'étude GBCC et KPMG en Côte d'Ivoire

L'approche méthodologique SCP (Structure Conduite Performance) a été utilisée par les auteurs KPMG et GBCC dans les travaux. Cette approche s'est appuyée sur un plan de sondage aléatoire stratifié et l'outil COSA (Committee on Sustainability Assessment) dans l'élaboration des supports de collecte de données.

Les unités d'enquête ont été stratifiées selon la localisation géographique et la catégorie de la coopérative. La COSA est un outil d'analyse des coûts et bénéfices des programmes de durabilité.

Les coûts globaux relevés ont porté sur quarante-neuf (49) coopératives dont trente-cinq (35) certifiées et quatorze (14) non certifiées réparties dans les départements de production du cacao en Côte d'Ivoire. Ces coûts ont permis d'établir des comptes d'exploitation pour chaque catégorie d'acteurs intervenant dans la certification (coopérative et producteurs). Toutefois, selon les auteurs, par manque de données, les coûts relatifs à l'intervention des exportateurs durant le processus de mise en œuvre de la certification, n'ont pu être estimés. Des efforts ont été, néanmoins, entrepris pour estimer la marge bénéficiaire de ces exportateurs ainsi que ceux des autres acteurs, producteurs et coopératives.

4.2.2. Méthodologie utilisée pour l'étude d'Owusu au Ghana

L'évaluation réalisée par Owusu au Ghana est une étude de faisabilité basée sur une revue documentaire portant sur les travaux antérieurs des analyses coûts bénéfices des trois principaux systèmes de certification du cacao, que sont : commerce équitable, Rainforest Alliance et UTZ. Elle a été suivie par la sélection de groupes pour les entretiens semi-structurés avec des groupes ou producteurs certifiés afin de recueillir des données sur les coûts financiers et les avantages de la certification.

L'échantillon étudié dans le travail d'Owusu, op.cit, est une sélection de trois principales associations ou des groupes de producteurs qui ont été certifiés dans les trois normes. La sélection des groupes d'agriculteurs a été faite en consultation avec WAFF pour UTZ et Agro Eco-Louis Bolk Institut pour Rainforest Alliance Certified et Kuapa Kokoo pour FLO. Les données ont été recueillies pour UTZ et Fairtrade au Ghana et pour Rainforest Alliance en Côte d'Ivoire selon Agro Eco-Louis Bolk Institut.

Les coûts ont été estimés pour une coopérative ayant une taille de deux cent soixante-treize (273) producteurs pour UTZ, trois cent (300) pour Rainforest Alliance et soixante-quatre mille neuf cent quinze (64 915) pour Fairtrade.

4.2.3. Coûts de la certification selon la littérature

Le tableau 8 ci-après présente une synthèse des coûts de la certification du cacao selon la littérature.

De façon générale, les coûts détaillés par une étude n'ont pas de correspondance directe dans une autre à l'exception de quelques-uns. Cependant, pour faciliter la compréhension et l'analyse des coûts, la présente étude a entrepris une uniformisation des thèmes abordés par chaque catégorie de coûts. Par exemple, il a fallu différencier les coûts relatifs au matériel de transport qui est un équipement, donc un coût d'investissement, des coûts directs de transport constitués du carburant et des lubrifiants (coût de fonctionnement ou d'implémentation).

Les frais de gestion administrative renferment plusieurs réalités détaillées dans les travaux de GBCC et KPMG (2011). Il s'agit des salaires, des consommables informatiques et fournitures de bureau. A défaut de retrouver ces coûts détaillés dans l'étude de Owusu, op.cit, les salaires des membres du ICS ont été regroupés sous la rubrique de frais de gestion administrative. Ces efforts ont permis d'avoir une lisibilité commune des différents coûts proposés.

Coûts producteurs :

Selon les travaux de GBCC et KPMG, 2011, les coûts de la certification pour les producteurs sont identiques d'une norme à une autre. L'étude montre que l'adoption d'une norme de durabilité n'influence que très faiblement les coûts de production du cacao. L'impact de la certification sur la productivité serait plus le fait d'une utilisation optimale des ressources disponibles que d'une augmentation drastique des facteurs de productions. Les résultats consignés dans le tableau 8 ci-dessous distinguent le coût de production global par producteur des dépenses spécifiques à la certification. Les paramètres utilisés pour l'analyse sont conformes aux résultats de l'étude qui impliquent une superficie moyenne de 4 hectares et une production de 2 tonnes par producteur.

Tableau 8: Coût de la certification du producteur

Sources d'information		GBCC & KPMG, 2011	
Type	Catégorie de coûts	Rainforest/UTZ/FairTrade	
		Coût global	Dont spécifique à certification
Investissement	Equipement	62,000	62,000
	Amortissement	10,000	-
S/Total Investissement		72,000	62,000
Fonctionnement	Formation	20,000	20,000
	Frais de mise en conformité	180,000	60,000
	Intrants agricoles	319,300	-
	Main d'œuvre	960,000	-
S/Total Fonctionnement/Implémentation		1 479,300	80,000
Total coût standard selon le marché		1 551,300	142,000
Coût standard du cacao certifié chez le producteur (\$US par kilo)		0,7757	0,071
Coût standard du cacao certifié chez le producteur (\$US par Tonne)		775,65	71
Marge du cacao certifié chez le producteur (\$US par kilo)		0,012	
Marge du cacao certifié chez le producteur (\$US par Tonne)		12	

Source : GBCC et KPMG, (2011)

Coûts des organisations de producteurs :

Dans l'étude GBCC et KPMG (op.cit), l'hypothèse de travail était que chaque coopérative comprenait cinq cent (500) membres. Les travaux de Owusu, op.cit ont présenté des coûts selon trois types de coopératives pour les trois standard étudiés. Le tableau 8 et annexe 1 à 3, présentent le coût supporté par les coopératives lors de la certification.

La synthèse proposée au bas du tableau 8 donne un aperçu des coûts standardisés pour une coopérative d'un membre, puis pour une coopérative de trois cent (300) membres quel que soit l'étude.

Ainsi, selon les deux études citées, pour une coopérative standard de 300 membres, la certification coûte en moyenne :

- **49 765 \$US** pour Rainforest (36 764\$US selon GBCC et KPMG, 2011 et 62 765 \$US Owusu, 2011)
- **36 061 \$US** pour UTZ (36 764\$US selon GBCC et KPMG, 2011 et 32 176 \$US Owusu, 2011)
- **4 025 \$US** pour FairTrade (5 488\$US selon GBCC et KPMG, 2011 et 2 561 \$US Owusu, 2011)

Rapporté à la production attendue, pour une coopérative qui produit ***une tonne de cacao***, ces coûts se présentent de la façon suivante :

- 83 \$US/T pour Rainforest;
- 80 \$US/T pour UTZ ;
- 34 \$US/T pour FairTrade.

Tableau 9: Coûts de la certification du cacao à l'échelle des coopératives⁶

Hypothèses		GBCC & KPMG, 2011		Owusu, 2011		
		Rainforest/UTZ	FairTrade	Rainforest	UTZ	FairTrade
Effectif des membres des coopératives étudiées		500	500	300	273	64 915
Superficie totale des coopératives étudiées (ha)		2 000	2 000	1 500	1 183	27 491
Production totale des coopératives étudiées (tonnes)		1 000	1 000	600	327	9 500
Prime (\$US/ tonnes)		200	200	200	150	150
Etape de mise en œuvre du ICS		GBCC & KPMG, 2011 (US\$)		Owusu, 2011 (US\$)		
		Rainforest/UTZ	FairTrade	Rainforest	UTZ	FairTrade
Investissement	Frais d'inscription à la certification	-	688,75	-	-	-
	Equipement de Protection	300,00	300,00	-	-	-
	Equipement de transport	5 000,00	-	3 000,00	115,38	39 510,49
	Matériel de bureau	2 360,00	2 360,00	1 330,00	4 148,60	127 272,72
	Autre Investissement	60,00	-	18 915,00	-	-
S/Total Investissement		7 720,00	3 348,75	23 245,00	4 263,98	166 783,21
Implementation	Formation des producteurs	12 100,00	-	22 040,00	489,51	69 930,07
	Formation initiale / formation des formateurs	9 900,00	-	-	1 346,15	-
	Frais de gestion administrative	19 429,60	-	4 740,00	21 130,00	229 782,52
	Frais de transport	5 300,00	-	-	167,83	55 944,06
	Santé et sécurité des producteurs	1 568,00	-	-	-	-
S/Tota Implementation		48 297,60	-	26 780,00	23 133,49	355 656,65
Audit	Audit de vérification	1 252,00	-	-	-	-
	Audit externe	4 004,00	-	10 000,00	3 800,00	30 837,76
	Audit interne	-	-	2 740,00	979,02	979,02
	Frais annuels d'émission certificat et audit	-	5 798,66	-	-	-
S/Total Audit		5 256,00	5 798,66	12 740,00	4 779,02	31 816,78
TOTAL		61 273,60	9 147,41	62 765,00	32 176,49	554 256,64
Coût total pour la coopérative par producteur membre		122,55	18,29	209,22	117,86	8,54
Coût total pour une coopérative standard de 300 membres		36 764,16	5 488,45	62 765,00	35 358,78	2 561,46
Coût total pour 1 tonne de cacao produite par une coopérative		61,27	9,15	104,61	98,40	58,34

Source : GBCC & KPMG, (2011) ; Owusu (2011)

⁶ L'étude GBCC & KPMG, (2011) n'a pas ressorti les coûts d'implémentation relatifs à la certification FairTrade. En fait, les coûts engagés pour l'implémentation sont directement payés par FLO. A ce titre, les coûts relatifs à FLO pourraient avoir été sous-estimés.

Coûts exportateurs :

Les coûts supportés par les exportateurs n'ont pas été exposés clairement par GBCC et KPMG (2011). Leurs travaux donnent seulement le niveau de la prime perçue sur chaque kilogramme de cacao commercialisé par un exportateur, 0.098 \$US soit 98\$US/T. Owusu (2011) fournit un aperçu global des coûts sans préciser leur marge. Les éléments manquants sur les quantités commercialisées ne permettent pas d'apprécier ces coûts (tableau 9).

Tableau 10: Coûts supportés par les exportateurs

Sources d'information	GBCC & KPMG, 2011 (\$US)	Owusu, 2011 (\$US)
Type	Rainforest/UTZ/FairTrade	Rainforest/UTZ/FairTrade
Investissement	ND	7083,000
Fonctionnement	ND	5371,111
TOTAL	ND	12454,111
Marge du cacao certifié chez l'exportateur (\$US par kilo)	0,098	

Source : GBCC et KPMG, (2011)

Coûts et bénéfices associés au cacao biologique

« L'étude de marché sur le cacao biologique » de l'ICCO réalisées en 2006, donne un aperçu des coûts sans donner de détail. Selon cette étude, le coût du respect des normes agrobiologiques comprend le droit à payer par l'entreprise agricole (l'exportateur), les frais d'audit de conformité payés à l'organe de certification et les coûts indirects de mise en conformité pour le respect des exigences agrobiologiques. Le droit total peut être composé de frais de dépôt de la demande initiale et d'un droit annuel de certification (fixe ou proportionnel aux ventes). D'après The Organic Standard (TOS, 2001), les droits de certification moyens pour les exploitants (tous types de produits confondus) s'élevaient à 3% du chiffre d'affaires de l'exploitation.

Les hypothèses retenues pour approcher les coûts de production du cacao biologique sont donc les suivantes :

- Selon GBCC & KPMG, 2011 le producteur certifié produit en moyenne 2 tonnes métriques de cacao sur toute son exploitation ;
- Considérons que la coopérative obtient sur le marché au moins 70% du prix CAF mondial soit environ 2 100\$US la tonne en 2011;
- Selon ICCO (2006) le coût de production du cacao biologique représente 3% du chiffre d'affaires de l'exploitation.

Le coût marginal de production du cacao biologique reviendrait donc à 88\$US/T soit 13% du coût de production du cacao ordinaire en Côte d'Ivoire au niveau d'une coopérative de cinq cent (500) membres.

Mais cela ne reflète pas les coûts réels pour les cacaoculteurs, qui doivent supporter des frais supplémentaires liés à l'activité internationale et à la taille généralement réduite de leur entreprise. Outre les droits de certification, les entreprises agricoles doivent supporter des frais administratifs supplémentaires, des coûts de main d'œuvre accrus (la production biologique exige davantage de main d'œuvre que la production conventionnelle) et des coûts d'opportunité liés aux pertes de récolte résultant de l'abandon des intrants synthétiques et de la reconversion de leurs exploitations à la production biologique. Avant la restauration d'un système entièrement biologique, les problèmes phytosanitaires et de fertilité sont courants. L'ampleur des pertes de récolte varie en fonction des caractéristiques biologiques inhérentes à l'exploitation, de l'expertise

de l'exploitant et de la mesure dans laquelle les intrants synthétiques étaient employés dans le mode de gestion précédent.

Selon ICCO (2006), le cacao biologique est vendu plus cher que le cacao conventionnel, le prix étant censé couvrir aussi bien le coût du respect des normes de production de cacao biologique que les frais de certification. L'écart de prix des fèves de cacao entre le marché conventionnel et le marché biologique représente la disposition des consommateurs à payer pour obtenir un produit biologique certifié. Une part substantielle (environ 10 %) des fèves de cacao biologiques certifiées sur le marché porte également le label du « commerce équitable ». A titre de référence, les fèves de cacao biologique certifiées par FLO (Fair trade Labellisation Organisation) bénéficient d'une bonification fixe de 200 \$EU par tonne. Pour les fèves de cacao certifiées non issues du « commerce équitable », il n'y a pas de bonification fixe car celle-ci est soumise aux fluctuations du marché et varie généralement entre cent (100) \$EU et trois cent (300) \$EU . Par exemple, selon les statistiques commerciales fournies par le *Centro de Exportación e Inversión de la República Dominicana (CEI-RD)*, la bonification de prix pour le cacao biologique a été en moyenne de cent (100) \$EU en 2003/04 et de deux cent soixante-quinze(275) \$EU en 2004/05. Cependant, certains pays produisant des volumes réduits peuvent atteindre des bonifications nettement plus élevées. Pour plusieurs exportateurs, une bonification de deux cent (200) \$EU semble être le minimum pour que les exportations de produits biologiques soient viables.

V. Avantages et désavantages de la certification

5.1 Méthodes d'analyse

Les avantages et désavantages de la certification ont été beaucoup étudiés dans la littérature (GBCC et KPMG, 2011 ; Lazaro, et *al.*, 2008 ; Jason et *al.*, 2010 ; Michael et *al.*, 2007 ; WWF, 2010 ; Giovannuci et *al.*, 2008 ; Blackman and Rivera, 2010 ; Chan and Barry, 2009). Les approches d'évaluation d'impact sont les méthodes les plus utilisées.

Il ressort de ces études que l'évaluation de l'impact des programmes de certification est fondée sur les objectifs de développement durables prônés par la plupart des standards de certification. A ce titre, l'évaluation de la performance des standards de certification est intimement liée à la définition du développement durable et revient à analyser les effets et impacts sur les bénéficiaires selon les trois (3) piliers de la durabilité, à savoir :

- l'impact social de la certification ;
- l'impact environnemental;
- l'impact économique y compris l'analyse de la rentabilité pour chacun des acteurs.

Les travaux de ces auteurs mettent en exergue les approches quasi-expérimentales, comme méthodes couramment utilisées par les études d'impact et peuvent se résumer comme suit par ordre croissant de rigueur méthodologique :

- *Méthodes de la double différence ou de la divergence dans la différence*, est une combinaison des méthodes latitudinales (avec et sans) et longitudinales (avant et après) Dans la pratique, on compare un groupe de traitement et un groupe de comparaison (première différence) avant et après un programme (deuxième différence).
- *La méthode d'appariement* : utilise « le score de propension », c'est-à-dire la probabilité de la participation prévue compte tenu des caractéristiques observées pour la sélection du groupe témoin ; plus le score de propension se rapproche, et meilleure est l'appariement.
- *La méthode des variables instrumentales ou des méthodes de vérification statistiques*, dans lesquelles on emploie une ou plusieurs variables qui concernent la participation, et non les résultats de la participation donnée. Cela identifie la variation exogène dans les résultats attribuables au programme, reconnaissant que son placement n'est pas aléatoire, mais intentionnel. «Les variables instrumentales » sont d'abord utilisées pour prévoir la participation au programme ; alors on voit comment l'indicateur de résultat varie avec les valeurs prévues.
- *Les méthodes de différence simple* dites longitudinales lorsqu'elles comparent les performances des producteurs « avant et après » le projet, et latitudinales lorsqu'elles se fondent sur des comparaisons « avec et sans » entre le groupe de traitement et un groupe témoin. Ces méthodes sont jugées très peu rigoureuses dans ce sens qu'elles ne tiennent pas compte des facteurs exogènes susceptibles d'influencer les performances des bénéficiaires des programmes de certification dans l'espace et dans le temps et entraîner ainsi une surestimation/sous-estimation des impacts réels du programme.

D'autres méthodes d'évaluation dites méthode d'évaluation qualitatives peuvent être utilisées pour la réalisation des études d'impact. Elle s'appuie généralement sur des techniques d'évaluation participative qui ont pour but d'impliquer les participants d'un projet dans l'identification et la description de l'impact du projet. Parmi ces inconvénients majeurs, il y a la subjectivité en jeu dans la collecte des données, le manque d'un groupe de comparaison et le

manque de rigueur statistique étant donné les tailles particulièrement petites des échantillons, rendant difficile la généralisation à une population plus large et plus représentative.

5.2 Etat de la revue de littérature sur l'impact de la certification

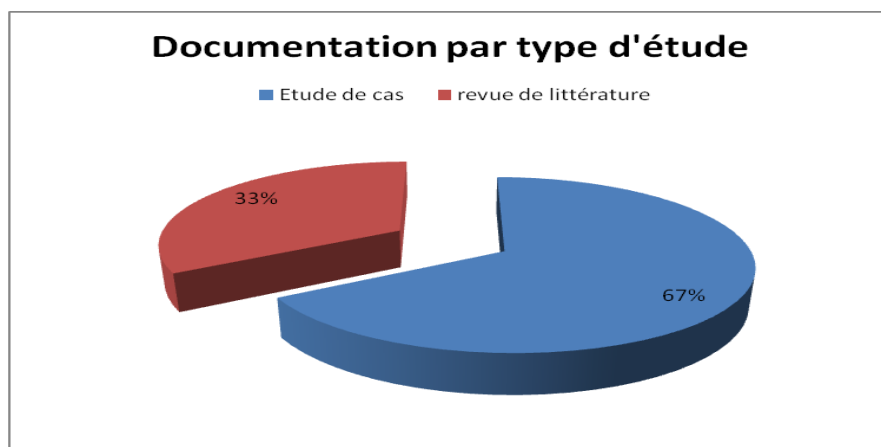
Cette section décrit les principaux critères d'inclusions retenus pour la compilation des études disponibles sur l'impact de la certification dans la présente revue de littérature. Sur la base des termes de référence de la présente étude, nous avons sélectionné dans un premier temps toutes les études qui traitent de l'impact des programmes de certification dans le secteur cacaoyer ainsi que toutes les études similaires menées dans le secteur du café et autres produits de base agricoles tropicaux le cas échéant. Les études retenues, ont répondu aux critères ci-dessous :

- Elles examinent l'impact des standards de certification actuels dans le secteur du cacao et du chocolat, tels que ceux liés à Rainforest Alliance, Utz Certified, au commerce équitable, à l'agriculture biologique et à tout autre système de certification s'appliquant au secteur du cacao/chocolat et tous autres produits de base agricoles tropicaux ;
- Elles mettent l'accent sur l'identification des impacts socio-économiques et environnementaux de la certification (et non sur les aspects de description des normes)
- Elles présentent les résultats d'études empiriques issues d'évaluation ex-post réalisées sur le terrain, et non des résultats basés sur des simulations ex-ante.
- Elles reposent sur des méthodes d'évaluation d'impact rigoureuses établissant les liens de causes à effets entre les intrants, produits, résultats et impacts des programmes de certification.

L'étude n'a pas fait de restriction en termes de couverture géographique, elle recouvre aussi bien les études menées dans les pays développés que celles réalisées dans les pays sous-développés.

Sur l'ensemble des études consultées dans le cadre de la présente revue, quatorze (14) études abordent les questions d'impact des standards de certification. Cependant, cinq (5) d'entre elles ont retenu notre attention du fait qu'elles sont elles-mêmes des revues de littérature (Nelson et Barry, 2009 ; Chan et Barry, 2009 ; WWF, 2010 ; Blackman et Rivera, 2010 ; SKASC, 2012. Elles établissent un état des lieux exhaustif de la littérature disponible sur l'impact de la certification et à ce titre pourrait constituer un cadre de référence pour la réalisation de la présente étude. Nous avons donc opté pour une actualisation de la revue de littérature existante en compilant les résultats des revues de littérature disponibles sur l'objet de la présente étude. Le graphique (17) établit l'état de la littérature par type d'études d'impact sur le cacao :

Graphique 17: Répartition de la typologie des études d'impact de la certification

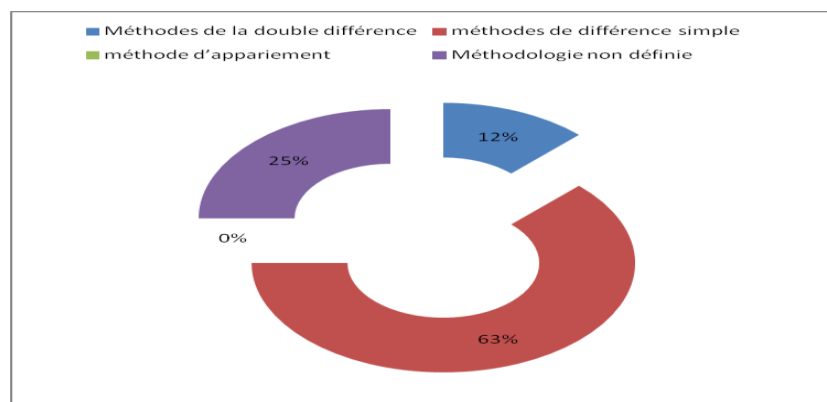


Source : Compilation des auteurs

La majorité des études de cas consultées utilise la méthode des différences simples incluant notamment la méthode de comparaison latitudinale et longitudinale à part égale (graphique 18). Très peu de dispositions ont été prises pour le contrôle des potentiels biais de sélection et autres distorsions pouvant survenir au terme de telles comparaisons. Cependant, des efforts ont été entrepris dans certains cas pour la triangulation des résultats. Certaines études de cas consultées (25%) ne précisent pas la méthode de collecte des données quand bien même elles présentent des résultats pertinents. Une seule étude (GBCC et KPMG, 2011) utilise la méthode de double différence reconnue comme étant la plus rigoureuse de toutes.

Dans cette étude, les auteurs, pour apprécier les impacts des initiatives de certification, ont collecté des données auprès des acteurs de la chaîne de commercialisation (Exportateurs, coopératives et producteurs). Cependant, étant donné que la meilleure approche d'analyse de l'impact consiste à combiner l'évaluation selon la Structure, la Conduite et la Performance des initiatives de certification et un choix d'individus basé sur les critères « avec ou sans » combiné avec les critères « avant et après », la revue montre que les études consultées n'ont pas toujours eu le moyen de combiner toutes ces méthodes à la fois. Toutefois, les résultats de ces études sont plus ou moins réalistes. En effet, ils montrent que tandis que les impacts sociaux et économiques de la certification sont perceptibles, ceux environnementaux sont très peu visibles.

Graphique 18: Méthodologie de collecte de données des études consultées



Source : Compilation des auteurs

5.3 Principaux résultats de la revue

5.3.1. Avantages de la certification

5.3.1.1. Analyse de l'impact économique de la certification

Tableau 11: Distribution des études d'impact par rapport aux principaux indicateurs du pilier économique

Indicateurs économiques	Nombre d'études démontrant l'impact	
	Revue documentaire (4)	Etude de cas (9)
Rendement	2	5
La qualité du produit	1	2
Gestion des exploitations	1	2
Accès au financement	2	3
Accès aux informations sur le marché	3	4
Le prix du produit marchand	2	3
Réduction de la vulnérabilité (lutte contre la pauvreté)	1	4
Augmentation du revenu	2	4

Source : Compilation des auteurs

A1. Impact sur les rendements :

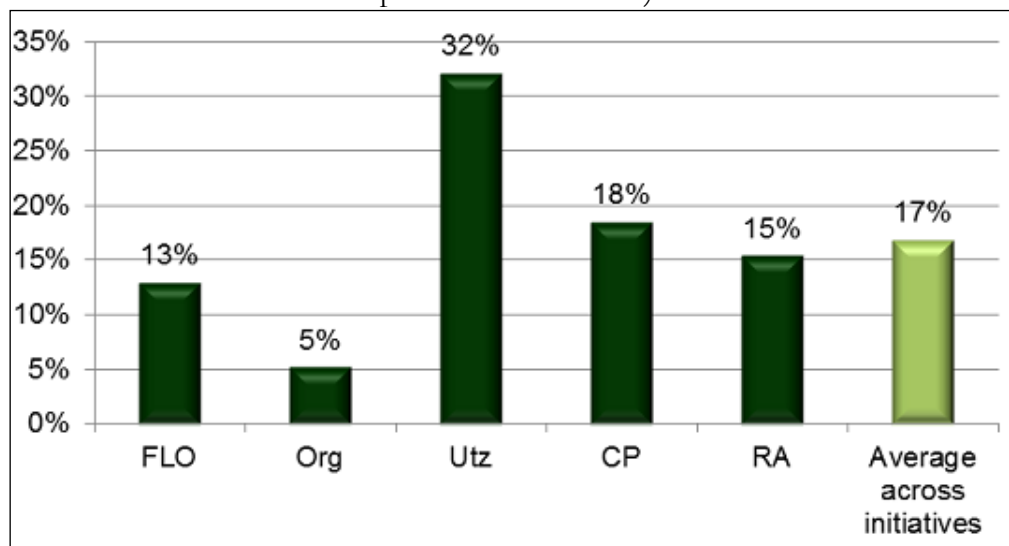
Deux études abordent les questions de l'impact de la certification sur le rendement à partir de méthodes d'évaluation de type contrefactuelle. KPMG et GBCC (2011), en utilisant une combinaison de comparaison latitudinale et longitudinales entre les producteurs certifiés et les producteurs non certifiés, démontre que la certification entraîne un accroissement du rendement des exploitations de cacao de 15%. L'étude révèle, cependant, que ce taux d'accroissement de la productivité dû à la certification serait statique quel que soit la saison cacaoyère et de loin, inférieur au potentiel d'accroissement de rendement de 30% attendu de l'adoption de bonnes pratiques agricoles. Les principales raisons évoquées portent, en particulier, sur le manque d'exigences de certains standards sur la productivité et la mauvaise programmation des formations dispensées aux producteurs.

Catherine (2009) a évalué l'impact potentiel de la certification sur le rendement du cacao en se fondant sur les résultats du comptage des cabosses réalisés sur les champs écoles paysans. Elle démontre que l'impact potentiel de la certification sur le rendement pourrait être de 49% à la suite de l'application intégrale des bonnes pratiques agricoles. Ses conclusions demeurent, cependant, basées sur une taille réduite de champs écoles et des effets de simulation.

Les travaux de la COSA (Jason P. et Daniele G., 2012) montrent que l'impact de la certification sur le rendement des producteurs de café et de cacao pourrait se situer à un taux d'accroissement de 17%, tous standards de certification confondus (graphique 19). Toutefois, ce taux d'accroissement pourrait varier d'un standard à un autre. Ainsi, est-il possible de relever le fait que la certification UTZ génère le taux d'accroissement de la productivité le plus élevé (environ

32%) suivis de Rainforest Alliance (15%) et du commerce équitable (13%). L'impact de la certification organique sur la productivité est très faible de l'ordre de 5%.

Graphique 19: Taux d'accroissement des rendements moyens par standard (comparativement aux produits non certifiés)



Source : Jason Potts et Daniele Giovannucci, COSA Global findings V.1, (2012)

D'autres études révèlent, par contre, des impacts négatifs de la certification sur la productivité. Giovannuci & al. (2008) montrent des impacts négatifs de la certification dans le secteur du café sans pour autant fournir les raisons de cette baisse de productivité. Selon les résultats de leurs travaux, 60% des producteurs interviewés dans le cadre du test de la méthodologie COSA ont rapporté une réduction des rendements du café au terme de la mise en œuvre des programmes de durabilité dans ledit secteur. En outre, Blackman et Riviera (2010), citant les travaux de Lyngbaek et al. (2001), démontrent que les rendements sur les exploitations certifiées Organiques sont inférieurs aux rendements des exploitations conventionnelles au Costa Rica.

A2. Impact sur la qualité du cacao produit :

Les travaux de Chan et Pound, (2009), montrent que la certification a amené les organisations des producteurs et leurs membres à adopter les bonnes pratiques de récolte et post-récolte et à investir davantage dans l'acquisition des matériels de contrôle nécessaire au traitement et au conditionnement des produits certifiés. Les formations sur la qualité fournies par la plupart des standards de certification, la fourniture d'équipements de contrôle qualité par certains standards de certification, et l'accroissement de la propension des producteurs et de leurs coopérative, à investir dans la conversion des systèmes de production traditionnels vers des systèmes de productions intensifs améliorant la quantité et la qualité des produits, sont des éléments de justification avancés par la littérature pour soutenir ces résultats.

Toutefois, les conclusions des travaux de GBCC et KMPG (2011) indiquent que l'impact de la certification sur la qualité du cacao pourrait varier d'un standard à un autre. Ainsi, est-il possible de relever le fait que la certification UTZ produit généralement un cacao de bonne qualité (près de 70% de cacao de type grade 1) suivis de Rainforest Alliance (45% de cacao de type grade 1). L'impact de la certification Fairtrade sur la qualité est mitigé.

A3. Impact sur la gestion des exploitations :

La plupart des initiatives de certification menées intègrent un programme de formation intensive des producteurs qui induit un accroissement des bonnes pratiques agricoles. La majorité des études consultées rapportent un niveau d'adoption accru des bonnes pratiques agricoles du fait des formations dispensées dans le cadre des programmes de certification. Les résultats de l'étude GBCC & KPMG, (2011) ont démontré que le taux d'application des bonnes pratiques agricoles est élevé chez les producteurs certifiés comparativement à celui des producteurs non certifiés. En outre, les résultats des travaux de Chan & Pound, (2009) révèlent que la certification contribue de façon significative à la promotion et à l'adoption des techniques de gestion durables des exploitations et des forêts. La plupart des études de la présente revue ont investigué des changements obtenus par pratiques isolées. Très peu d'études ont travaillé sur les changements structurels globaux des systèmes de production issue de l'adoption des pratiques de durabilité.

A4. Impact sur l'accès au financement :

L'étude révèle que les paysans certifiés ont un niveau d'accès au crédit plus élevé que celui des paysans ordinaires. En effet, la proportion de producteurs certifiés ayant eu accès à un crédit pendant la campagne écoulée est de 41%, pendant que seulement 19,05% des paysans non certifiés ont obtenu du crédit pendant la même période.

La majorité des études consultées démontrent que la participation des petits producteurs à un programme de certification permet d'accroître significativement leur niveau d'accès au crédit. Chan & Pound (2009), montrent que l'accroissement de l'accès au financement dû à la certification pourrait s'expliquer :

- les standards de certification, par l'intermédiaire des partenaires commerciaux (Exportateurs, acheteurs, etc.) fournissent des préfinancements et d'autres formes de crédits à des taux relativement faible et des modalités de paiement plus ou moins souples ;
- les systèmes de crédits traditionnels qui perçoivent les producteurs certifiés comme des entités crédibles comparativement aux autres producteurs ; de plus dans certains cas, les coopératives et leurs membres peuvent utiliser les contrats de livraison de produits certifiés à titre de garantie pour les prêts.

Ces évidences d'impact sont corroborées par les résultats de l'étude de GBCC & KPMG, (2011). Les résultats de celle-ci mettent en exergue un niveau d'accès au crédit plus élevé des producteurs certifiés comparativement aux paysans ordinaires. La proportion de producteurs certifiés ayant eu accès à un crédit est de 41%, alors que seulement 19,05% des paysans non certifiés ont obtenu du crédit pendant la même période. Cette situation s'explique par le fait que la certification du cacao confère plus de crédibilité et de solvabilité aux producteurs en raison de l'assurance qu'elle génère en matière d'amélioration des revenus, et de structuration des Organisation Professionnelles Agricoles.

Les travaux de Christopher & al. (2008) ont démontré que les taux d'intérêt pour l'accès aux crédits dans le cadre des programmes de certification ont diminué en raison d'admirables efforts fournis par les agences de crédit « vert » au Nicaragua. Les taux d'intérêt étaient généralement de 7-10% pour les coopératives bénéficiaires. Toutefois, les résultats de cette étude montrent que l'accès au crédit était limité à un certain nombre de coopératives et que la plupart des coopératives ne pouvait accéder qu'à des financements à court terme.

Toutefois, Lyon et Goodman (2006) cités par Chan & Pound (op.cit), met en garde sur le fait que les conditions d'accès aux crédits alternatifs fournis dans le cadre de la certification reposent

avant tout sur la capacité des producteurs et de leurs coopératives à gérer efficacement les prêts qui leurs sont octroyés. L'étude rapporte plusieurs allégations de mauvaise gestion et de manque de transparence des questions de remboursement à l'encontre de plusieurs coopératives.

Enfin, il est important de souligner que la plupart des évidences d'impact de la certification sur l'accès au crédit sont relatives à la certification FairTrade. Aucune étude spécifique n'aborde l'impact des autres standards de certification sur l'accès au crédit.

A5. Impact sur l'accès aux informations du marché :

L'accès aux informations du marché est l'un des objectifs clés recherchés dans l'adoption des initiatives de durabilité. La majorité des études consultées abordent la question de l'impact de la certification sur l'accès aux marchés et démontrent que la participation des producteurs aux initiatives de durabilité induit un accroissement de leur accès au marché.

GBCC et KPMG, (2011) montrent que les producteurs certifiés à travers leurs coopératives bénéficient d'un accès renforcé aux informations du marché du fait des exigences des normes de certification. Celles-ci recommandent plus de transparence dans toutes les transactions financières et commerciales réalisées dans l'optique de la traçabilité des produits. Les résultats de l'étude montrent que 82% des producteurs impliqués dans les initiatives de durabilité ont signalé un accès plus accru à l'information de marché du fait de leur participation à l'initiative de durabilité. La mise en œuvre des initiatives de certification permet de comprendre la dynamique du marché (y compris acteurs du marché), ses déterminants et ses composantes (WWF, 2010).

Chan et Pound, (2009) évoquent les mêmes effets positifs de la certification sur l'accès au marché et les justifient à travers :

- l'amélioration des capacités de négociation et commercialisation des producteurs et de leurs coopératives, les relations privilégiées qu'elles développent avec les exportateurs qui leur facilitent souvent l'accès aux informations de marchés ;
- l'action des standards tels que FairTrade, UTZ et FSC, fournissent plusieurs actions de renforcement des capacités sur les questions d'accès au marché, tout en facilitant l'établissement des contacts entre les coopératives et leurs membres à des partenaires commerciaux ;
- le renforcement des capacités de commercialisation qui offre un accès élargi au marché.

Selon Giovannucci & Jason (2008), les primes pour la conformité aux normes sont souvent citées comme les plus importantes réalisations économiques des initiatives de certification ; alors que celles-ci sont insignifiantes en comparaison au rôle plus générique dans l'amélioration de la transparence et l'information sur le marché.

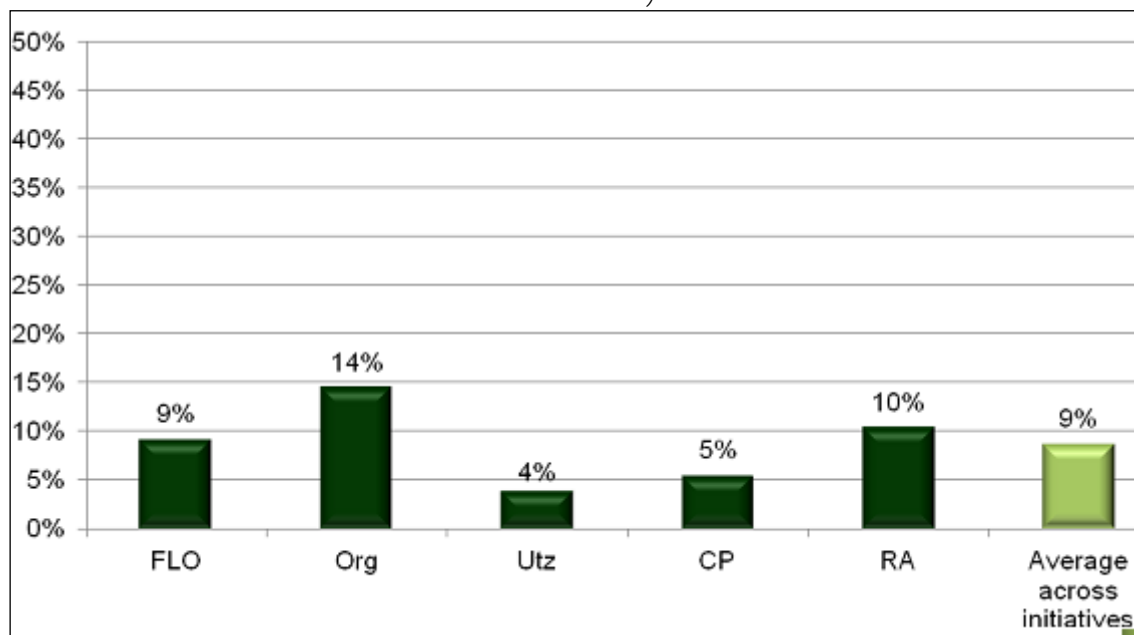
A6. Impact sur le prix du produit marchand :

Les travaux de GBCC & KPMG, (2011), montrent que la certification induit un accroissement des prix d'achats aux producteurs et à leurs coopératives. Selon les résultats de cette étude, l'environnement de la commercialisation du cacao certifié crée ses propres leviers, qui impactent positivement les prix offerts aux producteurs et aux coopératives en dépit du fait qu'un système d'achat différencié du cacao certifié par rapport au conventionnel ne soit formellement établi. Au niveau des producteurs, l'étude en s'appuyant sur l'analyse comparée des prix moyens au kilogramme reçu par les producteurs, révèle que les prix payés aux producteurs certifiés sont généralement supérieurs (de 7 à 10%) à ceux payés aux producteurs non certifiés. La hausse de

prix pourrait être attribué d'une part, à une possible répercussion aux producteurs des bonus qualité issus de la vente du cacao certifié et d'autre part, au développement d'une meilleure politique de prix par les coopératives certifiées du fait de leur accès renforcé au marché, à travers les relations privilégiées qu'elles entretiennent avec l'exportateur. La stratégie de prix adoptée par les coopératives certifiées repose sur la fidélisation des paysans, ce qui leur permet de garantir l'approvisionnement régulier en cacao certifié.

Ces résultats sont confirmés par l'étude de Jason Potts et Daniele Giovannucci, 2012 qui montrent que l'impact de la certification sur les prix perçus par les producteurs de café et de cacao varierait dans un intervalle de 4 à 14% d'accroissement des prix avec une moyenne de 9% de taux d'accroissement établie pour tous les standards de certification confondus (graphique 20). L'impact de la certification sur les prix aux producteurs est variable d'un standard à un autre. Ainsi, est-il possible de relever le fait que la certification organique est assortie du taux d'accroissement du prix d'achat le plus élevé (Environ 14%) suivis de Rainforest Alliance (10%) et du commerce équitable (9%). A l'opposé de son impact sur les rendements, l'impact de la certification UTZ sur les prix aux producteurs est très faible et situe autour de 4% de taux d'accroissement.

Graphique 20: Taux d'accroissement du prix moyen des produits (comparativement aux produits non certifiés)



Source : Jason Potts et Daniele Giovannucci, COSA Global findings V.1, (2012)

Par ailleurs, les résultats des travaux de GBCC & KPMG, (2011) montrent que la certification confère aux producteurs certifiés une certaine résilience leur permettant d'amortir les chocs de prix du marché du cacao. L'étude montre que quand bien même les producteurs certifiés et producteurs non certifiés aient subi une baisse généralisée du prix du fait de la crise postélectorale en Côte d'Ivoire, la baisse du prix bord champ du cacao a été fortement ressentie par les producteurs non certifiés, enregistrant une baisse du prix d'achat de -7% comparativement aux producteurs certifiés qui eux n'ont enregistré qu'une baisse de -4% sur la même période.

En ce qui concerne les coopératives, l'étude en s'appuyant sur les prix recensés, révèle qu'en moyenne, le prix du kilogramme de cacao certifié est d'environ 20 Fcfa supérieur au prix du cacao conventionnel pour la coopérative.

Un certain nombre de travaux confirment ces résultats. Blackman & al. (2010), citant Millard, confirment cette tendance de l'impact de la certification sur le prix. Les résultats des travaux de Jason & al. (2010) montrent que le commerce équitable est le seul système de certification parmi les systèmes de cacao interrogés qui spécifie les primes de prix dans le cadre de son standard. Fairtrade exigeait jusqu'en décembre 2010 un prix minimum de 1.600 \$US⁷ par tonne de cacao, plus de 150 \$US par tonne métrique de prime sociale. Il admet une prime de 164 \$US. Relativement à d'autres produits issus du commerce équitable, lorsque les prix du marché mondial sont au-dessus du prix minimum, les acheteurs ne sont obligés qu'à payer le montant de la prime sociale au-dessus du prix du marché mondial. Depuis plusieurs années, les prix mondiaux du cacao ont été bien au-dessus du minimum du Commerce Equitable, donnant lieu à une situation où le total de la prime reçue par les producteurs du commerce équitable est tout simplement le montant de la prime sociale, ou 150 \$US la tonne métrique.

Bien que Rainforest Alliance ne prévoient pas une prime dans le cadre de son système, des études de cas menées en Côte d'Ivoire (GBCC & KPMG, 2011) et au Ghana (Owusu, 2011) révèlent que les coopératives de cacao certifiées Rainforest Alliance, ont reçu des primes de l'ordre de 200 \$US la tonne métrique.

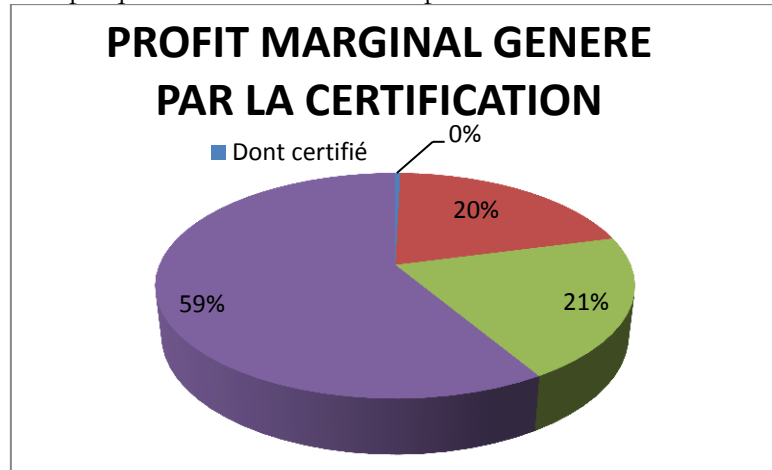
Les résultats de la même étude démontrent qu'UTZ Certified cocoa exige des acheteurs une prime à payer aux producteurs, mais le montant de celle-ci fait l'objet de négociation entre l'acheteur et les producteurs. UTZ Certified offre à ses producteurs certifiés un accès aux informations du marché, sur les primes moyennes versées et des volumes vendus par pays pour favoriser un prix équitable du produit.

A7. Le revenu additionnel

Le graphique (21) présente la contribution des sources de revenu marginal issu de la certification. La prime contribue pour seulement 20% dans les gains marginaux de la certification, étant donné que la valeur moyenne de la prime oscille, en général, entre US\$ 0,07 – 0,29 (SKASC, 2012). Les travaux de GBCC & KPMG (2011) montrent que, l'essentiel des gains marginaux (environ 60%) réalisés par le producteur certifié, proviennent de l'accroissement de la productivité. Il ressort que l'accroissement de la productivité représente le principal déterminant de l'amélioration du revenu des producteurs dans le cadre des programmes de certification. Ceci est la résultante, à l'état actuel selon la littérature, de 15% d'accroissement de la productivité dû à une adoption partielle des BPA. Une adoption totale des BPA par les producteurs avec une amélioration de la productivité de 30%, conduirait à un accroissement significatif du revenu de ceux-ci. En outre, l'étude montre qu'en dehors des primes de certification, un niveau d'accroissement de la productivité de 30% produirait des revenus supérieurs par rapport à ceux de la certification.

⁷ Depuis janvier 2011, le prix minimum est passé à 2000 US\$ par tonne et la prime à 200 \$US la tonne métrique.

Graphique 21 : Distribution des primes de la certification



Source : GBCC et KPMG, 2011

Deux études ont retenu notre attention dans l'analyse de la distribution du profit marginal généré par la certification. L'étude de Owusu, (2011) présente un ratio des gains globaux des organisations de producteurs rapporté à chaque membre (*cf annexe 3b, 3c*). Ce résultat ne peut pas être assimilé au gain marginal généré par la certification pour un producteur. Seule l'étude GBCC et KPMG, 2011 a essayé de ressortir le profit net généré à partir d'une simulation des comptes d'exploitation par acteur en tenant compte des hypothèses de seuils de rentabilité.

Ainsi, selon GBCC et KPMG, 2011, la comparaison du profit net généré par la certification, entre les différents acteurs de la commercialisation est la suivante (tableau 12) :

Tableau 12: Distribution du profit net généré par la certification par acteurs de la commercialisation

	Coopérative	Producteur	Exportateur
Profit net minimum par kilogramme commercialisé	US\$0,004	US\$0,012	US\$0,100

Source :GBCC et KPMG, 2011

Le bénéfice tiré de la certification est plus élevé chez les traders. Toutefois, en termes de trésorerie, ces acteurs sont ceux qui prennent le plus de risque en préfinançant presque la totalité des activités de certification.

A8. Réduction de la vulnérabilité

Les initiatives de certification des produits, en tant que projet visant la durabilité de l'économie agricole sont perçues comme actions de lutte contre la pauvreté en milieu rural. Chan et Pound, (2009) traitent exclusivement cette question : est-ce que les initiatives de certification contribuent significativement à la réduction de la vulnérabilité, à la pauvreté en milieu rural ?

Chan et Pound, (2009) après avoir passé en revue plus de 50 publications sur les initiatives de certification, ont retenu :

- un nombre raisonnable d'étude d'impact des ICS sur la pauvreté, 9 études ;

- un nombre réduit d'étude d'impact de Rainforest Alliance et de Utz Certified significative a été relevé ;
- il n'existe pas d'études d'impact sur les initiatives de l'ICCO⁸ en matière de et d'ETP (Ethical Tea Partnership) standards en matière de cacao culture durable.

Leurs travaux relèvent que la majeure partie des publications mentionne un impact positif des ICS sur les revenus. Cependant, certains affirment que cet impact est peu significatif tandis que d'autres associent des effets négatifs à la mise en œuvre de la certification.

Outre le revenu, certaines études mentionnent un impact important des ICS lorsqu'elles permettent aux producteurs et à leurs associations d'acquérir des équipements ou du matériel agricole permettant d'intensifier leurs pratiques culturales et améliorer ainsi leur niveau de vie. La certification est également pourvoyeuse d'emplois en ce sens qu'elle crée de nouveaux postes pour les administrateurs du système de contrôle interne. Chan et Pound (2009) affirment, toutefois, que la plupart des études est muette sur la durabilité de l'impact des ICS quand bien même il serait positif.

La contribution de la certification à la réduction de la vulnérabilité et la pauvreté en milieu rural est évoquée aussi par un article de « TCC, Cocoa barometer, 2010 ». Dans cette publication, la réduction de la pauvreté en milieu rural est perçue comme un critère de pérennisation des initiatives de certification. S'il apparaît évident, selon les auteurs, que la formation des petits agriculteurs organisés est incontestablement un moyen efficace pour changer les comportements, la charge de travail apparaît énorme car individuellement, les acteurs de l'économie cacaoyère (industriels, acheteurs de fèves, etc.) ne sont pas efficaces. Le coût de la formation seule avoisine les quatre cent million (400) millions d'euros. Or, il prend en charge l'organisation des producteurs individuels qui représentent près de 90% de l'ensemble des producteurs de cacao. Il est donc nécessaire que les acteurs du secteur du cacao travaillent en synergie à travers un cadre permanent de travail au plan national et international.

Owusu,(mars 2011) abonde dans le même sens. En effet, sans montrer de façon explicite le niveau de la contribution des initiatives de certification à la réduction de la pauvreté, l'auteur suggère que l'Etat Ghanéen s'implique dans la mise en place de ces projets, notamment, en donnant une contribution aux activités de formation eu égard à leur impact positif sur la réduction de la pauvreté en milieu rural.

Lazaro, et al. (2008) affirment que la contribution de l'agriculture à la réduction de la pauvreté en milieu rural est significatif car les populations rurales dépendent de la vente des produits agricoles bien que la contribution de l'Agriculture au PIB fluctue beaucoup et même est en déclin à cause de la baisse des cours mondiaux.

⁸ Cf. Chan et Pound, (2009), Page 13

5.3.1.2. Analyse de l'impact social de la certification

L'analyse de l'impact de la certification au niveau social distingue d'une part, l'impact social des standards de certification sur les producteurs et leurs manœuvres, et, les effets induits des programmes de certification sur le renforcement des capacités des coopératives, d'autre part. La plupart des études consultées se focalisent sur la revue des activités réalisées en termes d'intrants et non sur les effets immédiats et impact des activités réalisées sur les producteurs et leurs manœuvres.

Le bilan des études consultées révèle que très peu abordent la question des effets induits de la certification sur la mobilisation communautaire, la nutrition et la sécurité alimentaire et la question du travail des enfants. Ces paramètres pourraient s'avérer difficiles à mesurer et nécessitent que des efforts additionnels soient entrepris pour développer des indicateurs pour la mesure de leurs impacts.

L'impact de la certification au niveau organisationnel est, cependant, bien documenté, ceci en raison du fait que la plupart des études consultées portent sur l'analyse de l'impact de Fairtrade (tableau 13).

Tableau 13: Principales études d'impact social de la certification

Indicateurs sociaux	Nombre d'études démontrant l'impact	
	Revue documentaire (4)	Etude de cas (8)
Scolarisation des enfants	1	4
Travail des enfants	0	1
Santé et la sécurité au travail	1	1
Renforcement des capacités des coopératives	1	4
Capital social des producteurs	0	5
Mobilisation communautaire	0	1
Nutrition et sécurité alimentaire	1	0
respect du droit des ouvriers	1	4

Source : Compilation des auteurs

B1. Scolarisation des enfants :

Il ressort des résultats des travaux de GBCC & KPMG (2011) que le taux de scolarisation des enfants des producteurs certifiés est de 63,60% en moyenne contre 67,60% pour les producteurs non certifiés. Ce résultat, a priori, inattendu indique que la certification n'a pas d'impact sensible sur la scolarisation des enfants. Ce résultat semble être confirmé par les conclusions de l'étude réalisée par Vogel (2009) et qui évoque la faible capacité des infrastructures comme la principale contrainte à l'accroissement du niveau de scolarisation des enfants.

D'autres études dans le secteur café ont présenté des effets positifs de la certification sur l'accès à l'éducation sans mettre en exergue les fondements scientifiques qui soutiennent cette affirmation (Michael et al., 2007 ; Chan & Barry, 2009).

B2. Travail des enfants :

Le faible taux de scolarisation serait lié à l'implication des enfants dans les activités champêtres. De manière générale dans plus de 23% des cas, les enfants vivant avec les producteurs de cacao (certifié ou non) participent à l'ensemble des travaux de la chaîne de production cacaoyère, notamment les travaux dangereux sur les exploitations (GBCC et KPMG, op.cit). Cependant, selon ces auteurs, la certification n'aurait pas d'impact quantitatif visible sur la réduction du phénomène du travail des enfants. La certification assure la sensibilisation des communautés sur la question du travail des enfants mais ne fournit pas les actions de remédiations nécessaires à la mitigation du phénomène.

B3. Sante et sécurité au travail :

Les conditions de travail ont un impact sur la qualité des efforts fournis. Les résultats des études GBCC et KPMG (2011) prouvent que les manœuvres et leurs familles qui vivent sur les plantations certifiées ont accès à des formations sur les risques potentiels liés à l'exercice de leurs activités. Les producteurs certifiés et leurs manœuvres ont augmenté significativement leur niveau de connaissance sur la question de santé et sécurité au travail comparativement aux producteurs non certifiés. Ces résultats sont, par ailleurs, confirmés par les travaux de Chan & Barry (op.cit), qui révèlent plusieurs impacts incluant notamment :

- amélioration des pratiques de santé et sécurité au travail dans les champs, résultant des formations reçues sur la santé et la sécurité et l'utilisation rationnelle des pesticides, l'utilisation accrue des équipements de protection individuels (EPI), l'amélioration de la gestion des accidents, l'amélioration de la fourniture d'assistance médicale et des premiers soins. Certaines études fournissent des évidences de résultats sur la réduction des accidents au champ ainsi que l'accroissement du niveau de connaissance des producteurs sur les risques liés à l'utilisation des produits agrochimiques ;
- réduction des heures de travail pour assurer la conformité avec les heures de travail maximum prescrit par la législation ;
- réduction de la mortalité infantile issue d'une comparaison entre un groupe de producteurs certifiés Fairtrade un autre groupe de producteurs non certifiés Fairtrade.

L'impact positif de la certification sur la santé et la sécurité au travail est corroboré par l'étude de Catherine Vogel, (2009). Cette étude révèle, cependant, que des contraintes liées à l'accès des producteurs aux centres de santé et produits pharmaceutiques subsistent.

B4. Renforcement des capacités des coopératives :

Approximativement, la moitié des études consultées fournissent des résultats relatifs à l'impact de la certification sur le renforcement des capacités des organisations des producteurs. Toutefois, il existe des modèles de certification dont l'implémentation n'exige pas forcément le regroupement des producteurs en coopératives.

Les impacts récurrents de la certification sur le renforcement des capacités des coopératives tel que décrits par les travaux de Chan et Barry (2009) peuvent se résumer comme suit :

- amélioration de la gestion et de la crédibilité des organisations induits par les leviers ci-dessous ;
 - o Certains standards tels que FLO et FSC requièrent des organisations des producteurs la mise en place de plan de gestions et autres plans de systèmes de contrôle qualité ;
 - o D'autres standards fournissent des formations directes aux organisations des producteurs sur la gestion administrative et financière, l'entrepreneuriat agricole et les méthodes organisationnels ;
 - o Plusieurs standards de certification enfin (particulièrement Fairtrade) aident les producteurs à avoir un accès plus accru au marché, aux organismes financiers leur permettant ainsi d'accroître leur crédibilité.

- Procédés démocratiques et niveau de participation des membres accrus ;
- Amélioration des capacités de négociation et de l'influence des coopératives traduit notamment par leurs participations aux fora et organisations nationaux ;

En effet selon les conclusions de (GBCC et KPMG, 2011), les coopératives certifiées bénéficient de deux types de formation :

- ✓ Une formation générale destinée au renforcement des capacités des coopératives elles-mêmes [Système de contrôle interne (69% des organisations de producteurs) ; système de contrôle qualité (34% des organisations de producteurs) et système pesée des produits (11% des organisations de producteurs)].
- ✓ Une formation destinée aux candidats à la certification et les personnes associées (applicateurs, paysans relais, Administrateurs de groupe). Dans cette catégorie il apparaît que :
 - 54% initient des formations à l'attention des candidats à la certification ;
 - 60% des coopératives forment des applicateurs phytosanitaire ;
 - 31% des coopératives financent diverses formations au profit de leurs membres et du personnel.

Toutefois, l'étude Bass et *al*, (2001) a révélé le fait que dans certains cas, la mise en œuvre des programmes de certification bien qu'induisant une amélioration des capacités managériales des coopératives est souvent liée à des coûts exorbitants pour les organisations des producteurs. C'est généralement le cas lorsque plusieurs acteurs sont impliqués dans la mise en œuvre du projet.

Certaines études montrent que la mise en œuvre des programmes de certification peuvent être liées à des pratiques de corruption susceptibles d'engloutir tous les bénéfices qui devraient normalement revenir aux producteurs et entraîner ainsi des tensions au sein de l'organisation. Bass et al. (op.cit) ont révélé des cas où l'absence de bénéfices financiers significatifs issus de la certification a entraîné des tensions entre les leaders communautaires et les responsables des coopératives en Honduras.

B5. Capital social des producteurs :

En matière de satisfaction du producteur selon divers critères et indicateurs sociaux, l'étude GBCC et KPMG (2011) fait apparaître quelques améliorations :

- ✓ au niveau des relations sociales au sein de la communauté où 61,9% des producteurs certifiés estiment qu'il y a eu une considérable amélioration, contre seulement 5,5% qui pensent que les relations se sont détériorées ;
- ✓ Concernant la santé au niveau familiale et individuel, 40,6% des producteurs certifiés estiment qu'il y a eu une considérable amélioration contre seulement 1,8% estiment les conditions sanitaires au niveau familiale se sont détériorées ;
- ✓ relativement aux relations entre les producteurs certifiées et leurs salariés, 32,8% des producteurs estiment qu'elles se sont considérablement améliorées, contre 13,4% des producteurs, ces relations se sont détériorées.

B6. Mobilisation communautaire :

La mobilisation communautaire est évoquée par la plupart des études. Aussi, faut-il remarquer, à partir de l'étude GBCC et KPMG (2011), (op.cit) que depuis l'introduction du processus de certification en 2004, le nombre de membres certifiés n'a fait que croître. Selon les données collectées auprès des coopératives certifiées, ce nombre double chaque campagne depuis la campagne 2008-2009. En particulier, le nombre de membres certifiés a été multiplié par 7.6 de la campagne 2007-2008 à la campagne 2008-2009. Cela traduit une très forte mobilisation sociale au niveau des adhérents des coopératives en faveur de la certification. Les raisons généralement évoquées par les membres des coopératives certifiées sont :

- Expectation d'un complément de revenu (prime) : 91% ;
- Formation aux bonnes pratiques : 49% ;
- Meilleure rémunération de la production : 40% ;
- Meilleure évaluation de la qualité des fèves.

B7. Nutrition et sécurité alimentaire

Seulement une étude exploitée dans les travaux, Chan et Barry (2009) aborde la question de l'impact de la certification sur la nutrition et la sécurité alimentaire des petits producteurs. Toutes les deux études ont porté sur le standard de Fairtrade et ont révélé que la certification Fairtrade conduit à une hausse de la consommation alimentaire et un régime alimentaire équilibré notamment par la fourniture de cours de cuisine et la fourniture de produits de petits élevages aux ménages.

Une seule étude fournit des évidences d'impacts sur l'amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire des travailleurs. Cette étude a révélé que la certification conduit à une fourniture plus accrue des aliments de base pour les manœuvres dans les exploitations. Toutefois, certaines des études consultées ont révélé que la certification n'a pas eu d'impact significatif sur la nutrition et la sécurité alimentaire des producteurs. En tout état de cause, les chercheurs ont qualifié les conditions existantes d'excellentes étant donné que la plupart des études de la revue ont confirmé que les manœuvres et leurs familles avaient accès à au moins trois repas par jour.

B8. Respect du droit des ouvriers :

Plusieurs études ont abordé la question du droit des travailleurs et des ouvriers vu que le sujet est couvert par la plupart des standards de certification et rapportent que la certification accroît l'accès des producteurs aux droits basics. Les bénéfices de la certification tels que rapportés par les travaux de Chan & Barry (2009) peuvent se résumer comme suit :

- Renforcement des capacités des femmes, avec notamment un appui renforcé dans toutes les initiatives prenant en compte le genre et la mise en place de plusieurs Activités Génératrices de revenus à l'attention des femmes ;
- Participation renforcée et association systématique des producteurs y compris les femmes dans le processus de prise de décision sur le fonctionnement et la gestion de leur coopérative ;
- Accès renforcé des enfants des producteurs et des travailleurs à l'éducation, par la fourniture de bourses scolaires et l'amélioration des infrastructures scolaires ;
- Amplification des droits des populations autochtones sur les ressources foncières et toute autre ressource leur revenant de droit.

Nonobstant les résultats obtenus sur la participation accrue des femmes et le renforcement de leur capacité du fait de la certification, aucune des études n'a rapporté un quelconque impact de la certification sur la performance des femmes. Certaines études ont investigués l'impact potentiel des Activités Génératrices de Revenus développés à l'attention des femmes et sont parvenus à la conclusion que, dans bien des cas, celles-ci présentaient beaucoup de faiblesses et nécessitaient une coordination renforcée et beaucoup plus de soutien.

Un certain nombre d'étude mettent en évidence le fait que la certification permet un accroissement de l'accès des travailleurs à leurs droits basics. Deux études ont révélé que la certification conduit bien souvent à la délivrance de certificat ou contrat de travail formel aux manœuvres, en indiquant la nature des engagements, selon qu'ils soient temporaires ou permanent. L'une des études de la revue susmentionnée a révélé que la certification aboutissait bien souvent à la constitution d'organisations des travailleurs sur leurs lieux de travail.

5.3.1.3. Analyse de l'impact environnemental

Selon GBCC et KMPG, (2011) la mise en œuvre des normes a des impacts environnementaux sur les exploitations et leur entourage. La biodiversité, les ressources naturelles, le cadre de vie, et l'utilisation des pesticides peuvent être affectés de manière positive ou négative, et doivent être analysés ensemble.

Sur l'ensemble de la littérature analysée il ressort que douze (12) abordent de façon plus ou moins explicite la problématique des impacts environnementaux. Relativement à cette problématique sept (7) indicateurs sont utilisés pour caractériser le niveau de l'impact environnemental des initiatives de certification sur les bénéficiaires qui sont en général des petits producteurs (tableau 14).

Tableau 14: Etat de la littérature sur l'impact environnemental

Indicateurs environnementaux	Nombre d'études démontrant l'impact	
	Revue documentaire (4)	Etude de cas(8)
Adoption de bonnes pratiques et agroforesterie	3	2
Recyclage et réutilisation des déchets solides	0	4
Réduction des risques de contamination par biocide et par fertilisant	2	1
Gestion des ressources d'Eau	1	5
Gestion rationnelle de l'Energie	1	3
une augmentation de la biodiversité dans les sols par les pratiques biologiques	2	5
L'exclusion des OGM sur les fermes	0	0
REDUCTION DES GAZ A EFFETS DE SERRE	1	0

Source : Compilation des auteurs

C1. Adoption de bonnes pratiques et agroforesterie :

Les bonnes pratiques agricole (BPA) sont définies comme l'utilisation de techniques agricoles qui minimisent les risques, maximisent la production tout en assurant la sécurité humaine (FAO, 2002 ; INERA/FAO, 2004). Des enquêtes menées sur les pratiques de lutte intégrée au cours de ces deux (2) dernières campagnes dans les exploitations cacaoyères Ivoiriennes révèlent que les bonnes pratiques agricoles ont une ampleur plus élevée au niveau des producteurs certifiés. Ils pratiquent des récoltes sanitaires et font usage de compost comme fertilisant ce qui réduit l'utilisation des pesticides et des engrais chimiques. Cela a pour effet induit, la réduction de l'impact négatif sur l'environnement (GBCC et KPMG, 2011).

C2. Adoption des bonnes pratiques, de la gestion de l'énergie, de l'eau, des sols et des déchets :

Les résultats de l'étude GBCC et KPMG (2011) révèlent que les producteurs contrôlent peu leur utilisation d'énergie, néanmoins 20,5% de producteurs certifiés contre 1,56% des producteurs non certifiés affirment avoir réduit ces deux dernières années leur consommation d'énergie (combustible et carburant).

La majorité du bois de chauffe provient des fagots issus des tailles (tableau), par contre un taux élevé de producteurs non certifiés (42.19% contre 29.81% des producteurs certifiés) tirent le bois de chauffe de la coupe d'arbres forestiers. Ce qui est dommageable pour l'environnement. Les normes UTZ et FT par rapport à la norme RA se montrent plus dominants en matière de gestion de l'énergie.

Au niveau de la gestion de la ressource d'eau, l'impact n'est pas perceptible (GBCC et KPMG, 2011). En effet, seulement 13% des producteurs certifiés ont diminué le volume d'eau utilisée pour les activités de production. Et à ce niveau les producteurs certifiés FT ont une tendance évoluée dans la diminution du volume d'eau utilisée et la pratique de conservation de l'eau. Par contre, dans l'article « The CENTER for AGROECOLOGY et SUSTAINABLE FOOD SYSTEMS, 2008 », l'impact est beaucoup plus perceptible dans les projets d'agriculture biologique et FairTrade initiés au Nicaragua dans le secteur du café. En effet, 43% des ménages FLO ont adopté le système de conservation de l'eau contre 10% des ménages ordinaires. Ce qui réduit les coûts pour les ménages.

- L'eau est économisée grâce à l'utilisation de systèmes d'irrigation efficaces – un producteur estime que la certification Utz avec la ferme utilise seulement environ 2 pour cent (2%) de l'eau qu'ils utilisaient avant la certification, en raison de la perte d'eau réduite, ce qui est une possibilité car ils sont passés de l'utilisation de sillons ouverts, avec la perte d'eau par le biais de haute évaporation et percolation, à aspersion d'ambiance et de l'irrigation au goutte à goutte (Lazaro et al., 2008).

Les producteurs certifiés réduisent nettement leur utilisation de biocide et de fertilisant synthétique à la faveur d'autres méthodes qui dégradent moins l'environnement ou minimisent les risques de contamination. La plupart d'entre eux connaît les dangers d'utilisation des biocides près des sources d'eau et ont des systèmes de traitement d'eau usagées fonctionnels. En la matière, les producteurs UTZ ont une longueur d'avance par rapport aux deux autres normes (GBCC et KPMG, 2011).

Avec la certification, les matières solides organiques sont de plus en plus recyclées ou réutilisées dans les exploitations agricoles. Plus de 15% des producteurs certifiés recyclent ou réutilisent les coques de cacao contre moins de 10% des producteurs non certifiés. Cependant, les producteurs certifiés réutilisent moins les déchets solides inorganiques. Cela pourrait s'expliquer par certaines techniques utilisées dans la gestion des déchets inorganiques afin d'éviter toute intoxication par les produits agrochimiques ou chimiques (GBCC et KPMG, op.cit).

En général avec UTZ, les producteurs recyclent et réutilisent plus les déchets solides. 37,74% des coques de cacao sont recyclés et plus de 25% de matière inorganique ou organique et de fumier sont soit recyclés ou réutilisés par ces derniers. Ils sont tout de même concurrencés par les producteurs de Rainforest alliance qui eux recyclent plus la matière inorganique. Le niveau de recyclage et de réutilisation des déchets solides est faible chez les producteurs Fairtrade comparativement aux autres labels (GBCC et KPMG, 2011).

5.3.1.4. Analyse des effets indirects de la certification

La détermination des effets indirects de la certification porte sur l'analyse des changements induits par les standards volontaires de certification et sur les autres acteurs de la chaîne des valeurs du cacao certifié en dehors des bénéficiaires directs des programmes que sont les travailleurs, les producteurs et les organisations de producteurs. Elle explore les potentielles interactions pouvant exister entre les effets directs issus de la mise en œuvre des programmes de certification et leurs conséquences sur la collectivité au plan économique, social et environnemental.

La littérature attribuant clairement les impacts de durabilité à grande échelle aux normes et systèmes de certification, est rare. En outre, les résultats considérés à ce jour sont souvent basés sur des études de cas, et à ce titre doivent être interprétés comme « ce qui peut arriver » et non comme des résultats généralisables dans toutes les situations.

Il ressort des études consultées que les effets indirects de normes volontaires de certification sont substantielles et probablement plus importants que les impacts directs (SKASC, 2012). En effet, les normes de durabilité et les pratiques associées ont été non seulement adoptées par les entreprises du secteur privé qui l'ont intégré dans leurs chaînes d'approvisionnement, mais aussi par les structures et organismes gouvernementaux qui l'intègrent dans la politique de réglementation gouvernementale.

D-1. Effets indirects sur la chaîne d'approvisionnement

Les systèmes de certification ont connu une expansion rapide lorsqu'ils ont été choisis par les compagnies leaders du marché en vue de systématiser l'adoption des bonnes pratiques dans les chaînes des valeurs des produits concernés. La certification à ce titre doit être perçue comme un instrument dans la boîte à outils des compagnies privées pour renforcer les exigences contractuelles et garantir la qualité des services de leurs fournisseurs.

Une étude détaillée de l'impact de la certification FSC sur les chaînes d'approvisionnement (Bass et al, 2001, cité par Chan et Pound, 2009) a constaté que la croissance de la certification FSC a conduit à des effets suivants sur la chaîne de valeur :

- une communication et des relations de partenariats renforcées entre les différents acteurs de la chaîne des valeurs ;
- une transparence accrue le long de la chaîne des valeurs (les utilisateurs de bois et les détaillants désireux de démontrer la viabilité de leurs produits et donc leur provenance) ;
- une mutation progressive de certaines sociétés de fournisseurs de produits non certifiés à des fournisseurs de produits certifiés uniquement ;
- un meilleur accès aux marchés pour les entreprises et les fournisseurs certifiés (par le maintien / l'expansion des marchés existants et l'accès à de nouveaux marchés) ;
- des prix souvent élevés pour les fournisseurs (mais seulement pour les produits spécialisés, par exemple, bois de feuilles tropicaux).

D-2 Effets indirects de la certification sur l'économie régionale

Les standards de certification volontaires ont bien souvent des effets indirects sur les producteurs et les travailleurs qui ne sont pas directement impliqués dans la mise en œuvre des programmes

de certification par effets d'imitation ou effets de diffusion sur l'environnement immédiat. Les travaux de Chan et Pound (2009) ont démontré que :

- la prime payée pour les produits certifiés a suscité la hausse du prix standard payé par les intermédiaires pour le produit dans la région, bénéficiant ainsi à d'autres producteurs locaux ;
- l'amélioration de la qualité du produit due à la certification a eu pour effet positif la hausse du prix marchand dans la région ;
- l'amélioration des pratiques de pesée et d'évaluation de la qualité induite par les systèmes de certification a encouragé/mis davantage de pression sur les commerçants traditionnels pour l'adoption des bonnes pratiques de pesée et d'évaluation de la qualité ;
- l'amélioration de la rémunération globale et les conditions pour les travailleurs sur les exploitations certifiées a encouragé de meilleures conditions de travail dans les communautés ;
- la certification constitue un levier pour la création d'emplois ;
- les membres des communautés locales (non certifiés) bénéficient des investissements en infrastructures communautaires du Commerce Equitable.

Par effet de diffusion, les producteurs non-certifiés Fairtrade ont adopté certaines bonnes pratiques - y compris les méthodes d'agriculture biologique – grâce à l'apprentissage de leurs voisins certifiés « commerce équitable ».

Ces résultats sont également corroborés par les travaux du SKASC (2012) qui démontrent que les infrastructures mises en place par les initiatives de certification ont participé à la promotion de l'apprentissage et de l'adoption des pratiques de développement durable dans les communautés productrices de produits certifiés.

D-3 Effets indirects de la certification sur les politiques nationales

La certification est perçue comme un outil complémentaire pour les gouvernements visant à renforcer les politiques de réglementation des filières. Elle permet d'introduire des mécanismes adaptés pour des changements technologiques rapides tout en constituant une alternative pour l'établissement des normes adaptés à la résolution de certaines problématiques non encore résolues par les gouvernements.

Les travaux SKASC (2012) démontrent que l'existence de normes volontaires et les systèmes de certification a permis aux institutions publiques et privées d'adopter des politiques d'approvisionnement favorisant la production de bien et de services durables. L'émergence de normes volontaires crédibles a créé une industrie de certificateurs vers laquelle les gouvernements et les entreprises peuvent se tourner. Par exemple, les certificateurs des produits forestiers ont offert leur expertise en matière de vérification de la conformité et de profilage de la chaîne de traçabilité pour aider à appliquer les interdictions américaines et européennes de l'Union sur l'importation de bois récolté illégalement.

Les standards volontaires sont également perçus comme les portes d'entrée pour le développement de normes publiques. Il s'agit notamment des cas où les normes, pratiques et performances attendues de la mise en œuvre des systèmes volontaires deviennent la norme pour les producteurs et les consommateurs ou sont institutionnalisées dans les réglementations publiques.

Les exemples ci-dessous issus des travaux de Chan et Pound (2009) permettent d'illustrer comment la certification pourrait servir les politiques nationales et susciter des changements de

politiques nationales susceptibles d'impacter positivement les producteurs et leurs travailleurs dans le long terme :

- *la certification comme outil de résolution de conflits* : À la suite de la certification FSC, il y a eu une plus grande implication des communautés locales et autres parties prenantes dans les décisions d'aménagement forestier dans les périmètres certifiés, grâce à une communication améliorée, une consultation accrue et une plus grande attention à la résolution des conflits, par exemple, la résolution des conflits fonciers dans les communautés rurales.

E- Analyse de la durabilité des impacts de la certification

La question de la durabilité des impacts de la certification est abordée dans l'étude de Chan et Pound (2009). Selon ces auteurs, il existe deux modèles distincts (mais liés) de questions relatives à la durabilité des impacts de la certification :

- l'objectif de la première question est de savoir, dans quelle mesure les effets positifs de la certification qui ont été identifiés peuvent être soutenus dans le temps?
- la deuxième question quant à elle vise à documenter, dans quelle mesure les impacts identifiés peuvent-ils contribuer à l'amélioration de la durabilité des moyens de subsistance ?

La littérature fournissant des réponses à la première question est très rare. Ceci est dû en partie à l'absence d'études longitudinales qui suivent les effets de la certification sur le long terme, mais également au fait que très peu d'études ont exploré la question de la durabilité des acquis de la certification dans leurs investigations.

Selon les travaux de Chan et Pound (op.cit), seuls cinq ont fourni des commentaires substantiels sur la durabilité des impacts en se focalisant sur des conjectures de facteurs susceptibles d'encourager la durabilité. Les principaux facteurs identifiés reposent notamment sur :

- l'existence de stratégies de sortie claires pour les standards volontaires de certification ;
- la poursuite des activités de renforcement des capacités des acteurs ;
- le renforcement de l'appui à la commercialisation – en reliant les producteurs aux autres marchés traditionnels ;
- l'adoption de systèmes organisationnels renforcés par les organisations de producteurs (à travers l'intégration de plan d'affaires efficaces) ;
- l'assurance que les organisations de producteurs bénéficient des soutiens des ONGs internationales et des soutiens gouvernementaux ;
- la promotion et l'adoption de pratiques durables de gestion des exploitations agricoles / forêts.

En ce qui concerne la deuxième question, les travaux de Chan et Pound (2009) montrent que très peu d'études ont investigué sur les changements structurels et sur les systèmes de production induits par les programmes de certification. La plupart des études bien que cherchant à savoir si la certification conduisait à des pratiques durables de gestion des exploitations et des forêts, ont investigué sur des aspects isolés des améliorations induites par les programmes de certification, tels que l'impact de la certification sur l'utilisation des pesticides et la gestion des ressources en eau.

Les travaux de Chan et Pound (op.cit) révèlent, par ailleurs, que certains impacts sociaux et économiques de la certification, peuvent être durables. Par exemple, certaines études ont

démontré que l'augmentation des revenus de la certification a conduit à l'achat de nouveaux équipements de ménage ou moyens de transport, améliorant ainsi la sécurisation des moyens de subsistance des ménages. Plusieurs études ont également montré que le commerce équitable avait dissuadé de nombreux producteurs d'émigrer et / ou les a empêchés de perdre leurs terres (en opposition à d'autres producteurs non certifiés dans les mêmes communautés qui ont perdu leur terres), soutenant ainsi la cohésion sociale par le maintien des moyens de subsistance des producteurs.

5.3.2. Désavantages de la certification :

5.3.2.1. Limites structurelles

Les limites structurelles peuvent être présentées comme des facteurs limitant l'impact de la certification sur les acteurs de la chaîne des valeurs c'est-à-dire ce que la certification ne peut pas faire dans sa structure actuelle.

- Organisation du SGI

Le SCI ou SGI est un système mis en place au sein de l'organisation candidate à la certification dans le but de garantir que tous les candidats à la certification se conforment aux standards ou aux critères recommandés pour obtenir le certificat. Il est donc censé gérer tous les flux d'information au sein de l'organisation. Au regard de la plupart des standards de certification présentés plus haut, ce système ne concerne que le fonctionnement des activités spécifiques à la certification. Or, pour que la certification soit durable, il est indispensable qu'elle repose sur les piliers comme la bonne gouvernance, la bonne organisation administrative et les ressources humaines suffisamment outillées et qualifiées pour conduire la durabilité des activités de la coopérative

- Productivité et qualité du cacao

La littérature consultée nous a montré que certains des standards n'abordent pas la question de la productivité et de la qualité organoleptique des produits dits certifiés. Face au défi de la demande mondiale de cacao sans cesse croissante et à une offre limitée du fait de la pression foncière et du faible rendement des cacaoyères, il serait impératif que les concepteurs des normes intègrent la problématique de la productivité et de l'amélioration de la qualité dans le contenu des normes.

5.3.2.2. Limites fonctionnelles

Les limites fonctionnelles sont présentées comme des facteurs réduisant la capacité du système à être profitable aux acteurs de la chaîne des valeurs. Autrement dit, tous les dévoiements observés qui empêchent la certification d'atteindre le but qu'elle s'est fixé. Ces limites sont donc le fait de mauvaises pratiques au sein du système.

- Traçabilité

La traçabilité est présentée par les organismes de certification comme le mécanisme par lequel l'on garantit l'intégrité du produit de la plantation au consommateur. Cela a donc pour avantage de garantir au consommateur la sécurité alimentaire. Or au regard de la littérature disponible sur l'approche de certains certificateurs des questions de la traçabilité, il est fait état des mécanismes appelés bilan massique qui autorisent le mélange des produits certifiés le long de la chaîne au départ de l'exportateur. Dans le bilan massique, la seule garantie de traçabilité est la bonne foi que le certificateur accorde à l'opérateur. Ce système ne garantit donc pas la traçabilité réelle car des volumes reconnus comme non certifiés pourraient être reconnus comme étant certifiés. Le facteur considéré comme le plus important par certains certificateurs étant la garantie que la prime soit payée au producteur. Cette approche est de nature à tronquer la crédibilité du système. Elle pourrait donc faire courir des risques énormes sur l'origine du produit.

- *Financement des systèmes de certification*

Il ressort de l'analyse de la littérature (GBCC et KPMG, 2011) que la certification du cacao est en grande partie apportée par l'industrie par le canal de l'exportateur. Or dans la chaîne des valeurs du cacao, le producteur et son organisation sont constamment dans des relations de négociation dans le cadre de la commercialisation avec l'exportateur. Par ce mode de financement du processus l'exportateur abuse de sa position dominante profitant de l'ignorance du producteur sur la source du financement, comme l'acteur apportant le financement de sorte que ce producteur et son organisation se devraient d'être reconnaissants en leur livrant obligatoirement le produit même quand ceux-ci ne leur achètent pas au meilleur prix.

- *Prime*

La notion de prime telle qu'abordée par les initiateurs diverge d'une organisation à l'autre. Elle peut être une limite structurelle pour certaines (quand elle n'est pas abordée par les standards de façon explicite) et fonctionnelle pour d'autres (quand elle est abordée mais mal appliquée). Pendant que les organisations comme le commerce équitable la présentent comme essentielle du fait de son caractère social, d'autres au contraire la soumettent à un statut incertain en la présentant comme devant faire l'objet de négociation entre le producteur, l'un des maillons faibles de la chaîne et l'exportateur qui se présente comme l'apporteur du financement de la certification.

A l'analyse des résultats de la littérature, la prime n'est pas prise en compte par les critères de certification lors de la vérification (l'audit) de l'implémentation des programmes. Ce qui veut dire que si un producteur n'a pas perçu sa prime, aucune disposition n'est prise pour encourager une gestion transparente de celle-ci. Cette situation est de nature à décourager les producteurs qui n'ont aucun recours quand leurs primes n'ont pas été reversées. Il serait recommandé au certificateur de faire du paiement de la prime au producteur, l'une des conditions essentielles au renouvellement du certificat.

- *Paiement de la prime*

La littérature consultée nous révèle que la plupart des exportateurs payent la prime en fin de campagne (GBCC et KPMG, op.cit). Cette pratique fait perdre aux producteurs des opportunités d'investissement auxquelles ils auraient pu accéder s'ils percevaient la prime dans l'immédiat. Par ailleurs, l'exportateur ne rémunère pas cet argent qu'il utilise pour renforcer sa capacité de collecte sans l'accord préalable des producteurs et sans partage de la valeur ajoutée.

- *Transparence*

La plupart des études consultées ne font aucun état des coûts et bénéfices des autres acteurs de la chaîne des valeurs en dehors de l'étude réalisée en Côte d'Ivoire sur les coûts et bénéfices des autres acteurs de la chaîne par recoupement d'informations (collecte de données sur le marché des produits finis). Il est donc souhaitable que les acteurs de la chaîne s'accordent sur le modèle d'échange d'information sur des questions essentielles qui peuvent mettre en péril la durabilité de l'économie cacaoyère mondiale.

- *Rôle des pays producteurs*

La littérature consultée nous a permis de réaliser que les pays producteurs prennent à peine conscience des défis de la durabilité de l'économie cacaoyère mondiale. Face au grand défi de la productivité et aux grands enjeux que représentent cette matière première, cette situation a fait prendre du retard sur des dispositions institutionnelles indispensables au bon accompagnement des producteurs dans leur quête de meilleurs revenus et de leur bien-être social.

- *Normes UE*

La littérature nous a aussi permis de comprendre que certaines initiatives prises par l'UE de mettre en place des normes sur le cacao en dehors d'une disposition de collaboration avec les pays producteurs, sont en cours. La question fondamentale qui se pose est que ces normes peuvent être des barrières non tarifaires et même être inopérantes parce que déconnectées des réalités locales.

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

6.1. Conclusion générale

La littérature sur la certification des produits de base connaît une réelle croissance depuis l'avènement du concept de développement durable. Celle-ci varie en terme quantitatif en fonction des produits. Parmi les trois principales cultures stimulantes que sont le café, le thé et le cacao, la première enregistre l'essentiel des études soit plus de 30%. Le cacao, n'a fait que l'objet de peu d'études soit moins de 20%. Ces études couvrent divers thèmes liés à la certification entre autres, la typologie des normes (52% des études), le coût (28% des études) et l'impact (20% des études) de celle-ci.

Un effort de définition de concepts tels que la certification, les normes, les piliers et indicateurs de durabilité ressort de la littérature. Cependant, celle-ci ne fait pas de conceptualisation de la notion de système de certification. Etant donné qu'un système est un ensemble de structures cohérentes dont les éléments constitutifs, même détachés de leur contexte, en conservent la référence et restent indispensables à son bon fonctionnement, à son développement, on peut se poser la question de savoir quelle est la nature des relations entre les différentes parties prenantes au processus de certification ? Qui sont-ils et quel est le degré d'influence des uns sur les autres ?

Certes, la notion de chaîne de valeur est évoquée par la littérature, mais elle reste descriptive des acteurs de la chaîne de valeur de la certification. Ainsi, est-il difficilement perceptible de capter le mode de régulation des interventions des uns et des autres or, comme l'indique la revue, la certification pose des questions d'éthique, de gouvernance et de rapports de force qui malheureusement sont insuffisamment investiguées par la recherche.

Les travaux sur les normes se sont focalisés sur leur degré d'exigence, les similitudes et divergences, les processus d'admission et de rejet et l'adaptation de celles-ci aux conditions des pays. Pour les auteurs, le degré d'exigence varie d'une initiative à une autre. Alors que certaines normes mettent l'accent sur les conditions économiques et sociales, d'autres au contraire privilégient les aspects environnementaux.

Du point de vue des similitudes et divergences, la plupart des labels ou normes proviennent chacun d'origines diverses, aboutissant à une approche très différente. Concernant les critères sociaux, tous les labels obtiennent un bon score et il y a peu de différences majeures. Les différences principales sont constatées en ce qui concerne les critères économiques.

Des travaux discutent, également, du processus d'admission et/ou de rejet. Celui-ci n'est pas aussi totalement crédible au regard de la littérature. Des insuffisances sont à noter dans certains cas :

- La possibilité qu'a l'organisation candidate à la certification de choisir elle-même l'organisme d'audit ;
- le financement des programmes de certification par les partenaires commerciaux des organisations paysannes que sont les exportateurs et industriels qui abusent de leurs positions dominantes pour contrôler le système ;
- l'absence d'un dispositif au plan supranational de régulation de la certification ;
- la faiblesse des législations des pays en matière de sécurisation des producteurs face aux abus des normes et des auditeurs.

On retient, en outre, que le concept de subsidiarité est à la base du développement de standards adaptés aux spécificités et aspects pratiques nationaux. La diversité des conditions rencontrées

par les parties prenantes dans les pays en développement, suggère que l'application égale des règles pour tous ne peut pas toujours être le véhicule le plus efficace pour la sécurisation maximale de l'impact sur le développement durable. Les différences dans les conditions économiques, la géographie, l'industrie et l'infrastructure juridique, font que les règles sociales et les filets de sécurité varient considérablement entre les pays et peut donner lieu à différentes priorités de développement durable.

La question de l'estimation des coûts et avantages constitue l'un des principaux enjeux des programmes de certification tels que mis en œuvre en l'état actuel.

L'essentiel des études de coût se concentre sur les producteurs (plus de 90%). Le nombre des études est également distribué entre les exportateurs, les industriels et les consommateurs. Trois grands postes de coûts ressortent de la littérature : l'investissement, l'implémentation et l'audit. Il n'y a pas de consensus dans la littérature quant au poids de l'investissement et de l'implémentation dans la structure des coûts. D'un auteur à un autre soit l'investissement domine ou alors l'implémentation selon le pays ou la spéculation.

Des niveaux de coûts de la certification du cacao ont été calculés dans la littérature. Les coûts de la certification du cacao en Côte d'Ivoire sont relativement plus bas par rapport au Ghana quel que soit la norme. Au niveau du producteur, l'étude réalisée en Côte d'Ivoire (GBCC et KPMG, 2011) montre que le coût de la certification est de 0,071 \$US/kg. Pour les organisations de producteurs, le coût de la certification varie d'une norme à une norme avec une prépondérance forte du coût de la norme Rainforest. Le coût de la certification chez l'exportateur est 5 fois moins que celui des organisations de producteurs et des exploitants. Ce résultat montre, que la certification pèse lourdement pour les producteurs et leurs organisations.

La prime de 0,10 dollars par kilogramme de cacao perçue par le producteur ne représente que 13,20% de ces coûts, dès lors, les défis comme l'amélioration de la productivité restent les options les plus pertinentes à encourager dans les programmes pour un impact financier réel.

Les défis de la mesures de l'impact de la certification, tels que discutés dans ce rapport, ne sont pas unique aux normes. Les évaluations indépendantes par la revue des paires des impacts de dispositifs législatifs publics et privés déployés dans la poursuite de durabilité, sont aussi rares (SKASC, 2012).

Si au niveau économique les avantages sont perceptibles et quantifiables, le bilan des études consultées révèlent que très peu abordent la question des effets induits de la certification sur la mobilisation communautaire, la nutrition et la sécurité alimentaire et la question du travail des enfants. Ces paramètres pourraient s'avérer difficiles à mesurer et nécessitent que des efforts additionnels soient entrepris pour développer des indicateurs pour la mesure de leurs impacts. Il en est de même au niveau environnemental où les impacts sont difficilement mesurables.

En effet, les insuffisances méthodologiques à la fois sur les données collectées (faiblesse de la taille des échantillons, les biais de sélection) et les méthodes d'analyse (utilisation séparée des techniques contrefactuelles contre l'approche SCP), ne permettent pas de valider avec certitudes les coûts de la certification et les avantages réels attendus.

Malgré les opportunités de marché qu'offre aujourd'hui la certification, les limites fonctionnelles et structurelles liées à son implémentation, constituent des aspects de désavantages considérables qui risquent fort bien de plomber les effets bénéfiques attendus de celle-ci. Les limites fonctionnelles inhérentes à la traçabilité du système, les mécanismes de financement, les

mauvaises pratiques liées à la gestion des primes et le manque de transparence dans la circulation des informations, réduisent considérablement les effets bénéfiques de la certification. L'absence de mécanismes pour gérer les problèmes d'asymétrie d'information est un facteur limitant au plan structurel de la certification : quelle est la nature du jeu des acteurs ?

D'où l'intérêt de la prise en compte d'un certain nombre de recommandations.

6.2. Recommandations

Cette revue nous a permis de mettre en exergue des insuffisances à la fois au plan méthodologique que dans la compréhension d'un certain nombre de paramètres très peu élucidé par la littérature. Ainsi, recommandons-nous :

6.2.1 Au plan méthodologique :

- Le recours à une approche concertée sur les informations, les données et les résultats obtenus par les différents systèmes de certification ;
- Pour être le plus crédible, les évaluations devraient être conduites par des acteurs externes. Cependant, ceci ne devrait pas empêcher les normes de mesurer et d'analyser leur propre progrès, en vue d'une amélioration continue ;
- La performance des systèmes de certification devrait être évaluée en comparaison d'avec d'autres alternatives de gouvernance publiques et privées de la durabilité, par rapport à ce que serait l'état de la situation actuelle de la qualité avec leur absence ;
- L'utilisation d'un échantillonnage plus grand ou des données de panel sur une période de 5 ans minimum ;
- la combinaison de la SCP et l'analyse contrefactuelle sur toute la chaîne de valeur ;
- l'analyse benchmarking de paniers de pays en définissant des critères de comparabilité robuste ;
- la conduite de recherche participative pour investiguer la totalité des impacts socio-économiques et environnementaux de la certification ;
- l'intégration des études d'impact dans la conception et la mise en œuvre des programmes de certification.

6.2.2 Au plan analytique :

- l'analyse de la chaîne des valeurs de la certification en vue de mettre en exergue la distribution des marges ;
- l'analyse du jeu des acteurs à l'aide des outils de l'économie industrielle, notamment, les questions d'imperfections du marché de la commercialisation du cacao, que pourrait induire la certification ;
- l'analyse de l'organisation du marché de la certification, notamment, du point de vue juridique.

BIBLIOGRAPHIE

N° D'ORDRE	CODE	OUVRAGE
1	R00	GBCC et KPMG, 2011. Mission d'évaluation de la certification du cacao origine Côte d'Ivoire ; Rapport final, 94p.
2	R0	EVELYNE A. LAZARO, MAKINDARA J. et FREDY T. M KILIMA, 2008. Sustainability standards and Coffee exports from Tanzania; Working paper n° 2008/1 of Danish Institute for International Studies, 36 Pp.
3	R1	ALLEN BLACKAN and MARIA A. NARANJO, 2010. Does Eco-Certification Have Environmental Benefits? Organic Coffee in Costa Rica; Discussion Paper Series, EfD DP 10-25.
4	R2	PHILI BOOTH and LINDA WHETSTONE, 2007 Half a Cheer for Fair Trade; 26 th Iea current Controversies paper, Institute of Economic Affairs 2 Lord North Street London SW1P 3LB. 14 p.
5	R3	ANONYME, 2011. Continue the Signed, Sealed... Delivered? Behind Certifications and Beyond Labels. SustainAbility 2011 50 p. www.sustainability.com/blog
6	R4	JASON POTTS, JESSICA VAN DER MEER, JACLYN DAITCHAMAN, 2010. Sustainability and Transparency, Initiatives Review 2010, 161 pp.
7	R5	VALERIE NELSON and BARRY POUND, 2009. The Last Ten Years: A Comprehensive Review of the Literature on the Impact of Fairtrade. Rapport d'étude de Natural Resources Institute (NRI), de l'University of Greenwich, 48 p.
8	R6	MICHAEL OPTITS, JASON POTTS et CHRIS WUNDERLICH, 2007. Closing the Gaps in GAPS: A Preliminary Appraisal of the Measures and Costs Associated with Adopting Commonly Recognized "Good Agricultural Practices" in Three Coffee Growing Regions Appendices. Rapport de project Conducted by: The International Institute for Sustainable Development and EDE Consulting with the support of the USAID Global Development Alliance Program. 107pp.
9	R7	PPDC, 2009. Impacts of the Public Private Partnership Project PPDC Market-oriented Promotion of Certified Sustainable Cocoa Production in Côte d'Ivoire, based on the December 2008 interim evaluation report. 12 p.
10	R8	TCC, 2010. Cocoa barometer 2010, 24p.
11	R9	WWF, 2010. Certification and roundtables: do they work? WWF review of multi-stakeholder sustainability initiatives, 38 p.
12	R10	SUSHI L MOHAN, 2010. Fair Trade without the Froth. A Dispassionate Economic Analysis of 'Fair Trade'. The Institute of Economic Affairs 2 Lord North Street Westminster London sw1p 3lb, 72 p.
13	R11	ANNE SOPHIE POISOT, 2007. Summary analysis of Codes, guidelines, and standards related to Good Agricultural Practices; F A O G A P Working paper Series 2; 45 p.
14	R12	RUERD RUBEN and GUILLERMO ZUNIGA, 2011. How standards compete: comparative impact of coffee certification schemes in Northern Nicaragua, Vol.16 (2) 98–109.
15	R13	DANIELE GIOVANNUCCI and JASON POTTS, with B. KILLIAN , C.WUNDERLICH, G. SOTO, S. SCHULLER, F. PINARD, K. SCHROEDER, I. VAGNERON. 2008. Seeking Sustainability: COSA Preliminary Analysis of Sustainability Initiatives in the Coffee Sector. Committee on Sustainability Assessment: Winnipeg, Canada; 48 p.

N° D'ORDRE	CODE	OUVRAGE
16	R14	FAO, 2004. Voluntary Standards and Certification for Environmentally and Socially Responsible Agricultural Production and Trade. Technical paper 70p. www.fao.org/docrep/007/y5763e00.htm
17	R15	Christopher M. Bacon, V. Ernesto Méndez, María Eugenia Flores, Martha Brown, 2008. Will “We” achieve the millennium development goals with small-scale coffee growers and their cooperatives? A case study Evaluating Fairtrade and organic Coffee Networks in Northern Nicaragua, Research Brief #12/, Sprin 2008, 12 p.
18	R16	CSI (Dan Vermeer, Bob Clemen, Alexandra Michalko, Davie Nguyen, Cathérine Noyes, Anita Akella) , 2010. An Overview of Ecolabels and sustainability certifications in global Marketplace. Rapport intérimaire #2010-10-1; of Corporate Sustainability Initiative; at Nicholas Institute for Environmental Policy Solutions, Duke University; 99 p.
19	R17	Lone Riisgaard, Georegs Michuki, Peter Gibbon and Simon Bolwig, Septembre 2009. The performance of voluntary standard schemes from the perspective of small producers in East Africa, 66 p.
20	R18	OLIVER VON HAGEN and GABRIELA ALVAREZ, 2011. The Impacts of private standards on global value chains. Literature review series on the impacts of private standards – Part I, 53 p.
21	R19	GABRIELA ALVAREZ and OLIVER VON HAGEN, 2011. The Impacts of private standards on global value chains. Literature review series on the impacts of private standards – Part II, 52 p.
22	R20	EMMANUELODURO OWUSU, Mars 2011. Report on feasibility study on the cost/benefit of the following three certification programs in cocoa: 84air-trade, rainforest alliance, and utz certified, 32p.
23	R21	MARK ECKSTEIN, September 2011. Quarterly Update for Financial Institutions, WWF Market Transformation. Commodity Standards Update,2p.
24	R22	JENS HAINMUELLER, MICHAEL J. HISCOX et MAJA TAMPE, January 2011. Sustainable Development for Cocoa Farmers in Ghana. Baseline survey: Preliminary report, MIT and Harvard University; 59p.
25	R23	Pilar Santacoloma and Siobhán, 2011. Casey Investment and capacity building for GAP standards: Case information from Kenya, Chile, Malaysia and South Africa. 80 p.
26	R24	Kamau Mercy W.; M. Lawrence; F.Ricardo and R.Ruerd, September, 2010. The Impact of Certification on Smallholder Coffee Farmers in Kenya: The case of ‘UTZ’ certification program. Contributed Paper presented at the Joint 3 rd African Association of Agricultural Economists (AAAE) and 48 th Agricultural Economists Association of South Africa (AEASA) Conference, Cape Town, South Africa. 28p.
27	R25	ISEAL 100; March 2011. A Survey of Thought Leader Views on Sustainability Standards 2010. 21p. info@isealalliance.org
28	R26	SAN 2010. Comparison of SAN standards vs. other voluntary agriculture standards.Agriculture standard systems comparison January 2010 SAN secretariat, 5p.
29	R27	TOM AIEN, Avril 2011. The chocolate Scorecard, 11p. www.tradingvisions.org
30	R28	SUSTAINIBILITY GLOBESCAN, 2011. The sustainability survey, Key Challenges and Industry Performance. 15p.
31	R29	Sintrainagro, 2009. Comerico justo, Mirado desde la optica de los trabajadores , Colombia ; 9p.

N° D'ORDRE	CODE	OUVRAGE
32	R30	CATHERINE VOGEL et CARSTEN SCHMITZ-HOFFMANN, April 2010. Comparison of Private-Sector Standards applicable to Cocoa Production, 27 p.
33	R31	Joni Valkilan, Pertti Haaparanta and Niina Niemi, 2010. Empowering Coffee Traders? The Coffee Value Chain from Nicaraguan Fair Trade Farmers to Finnish Consumers. <i>Journal of Business Ethics</i> 97 (s1):257–270.
34	R32	EMMANUEL LE COURTOIS, EVA GALVEZ-NOGALES, PILAR SANTACOLOMA ET FLORENCE TARTANAC, 2011. Enhancing farmers' access to markets for certified products: A comparative analysis using a business model approach; 52p. AG-Registry@fao.org
35	R33	Willer, Helga and Lukas Kilcher (Eds.), 2011. The World of Organic Agriculture. Statistics and Emerging Trends 2011. FiBL-IFOAM Report. 32pp.
36	R34	Greenpeace International, November 2008. Holding the Line with FSC Summary Report vol (1) 1-16. www.greenpeace.org
37	R35	ISEAL Alliance, November 2010. Assessing the Impacts of Social and Environmental Standards Systems v1.0; 28 p. www.isealalliance.org/codes
38	R36	BRETT WYATT, 2010. Local Organic Certification in Northern Thailand: The Role of Discourse Coalitions in Actor-Networks. <i>Int. J. Jnl. Of Soc. Of Agr. & Food</i> , Vol. 17 (2), pp. 108–121.
39	R37	ISEAL Alliance, June 2010. Setting Social and Environmental Standards v5.0 ISEAL Code of Good Practice 20 p. www.isealalliance.org/codes .
40	R38	Allen Blackman and Jorge Rivera, Mars 2010. The Evidence Base for Environmental and Socioeconomic Impacts of “Sustainable” Certification. <i>Discussion papers Resources for the Future</i> . 34p.,
41	R39	UNCTAD, 2008. Making Certification Work for Sustainable Development: The Case of Biofuels. 56p.
42	R40	Sustainable Agriculture Network, April 2009 Interpretation Guidelines – Indicators for Sustainable Cocoa Production in Ghana.25p. agstandards@ra.org
43	R41	Ruerd Ruben and Guillermo Zuniga, 2011. How standards compete: comparative impact of coffee certification schemes in Northern Nicaragua Vol 16 (2) 98–109.
44	R42	Eugénie Malandain, Claire Parmantier & Benoit-Joseph Pons, Avril 2008. Etude comparée de différents systèmes de garantie Commerce équitable, commerce éthique, environnement, responsabilité sociale des entreprises, MEMENTO 2008. PFCE Plate-forme pour le Commerce Equitable 61 rue de la Chapelle 75018 Paris (France) ; 152p.
45	R100	MAN-KWUN CHAN AND BARRY POUND , APRIL 2009. Literature review of sustainability standards and their poverty impact.48 p
46	R101	Comparaison des trois labels de café : FAIRTRADE, UTZ CERTIFIED, RAINFOREST, Juillet 2010, Le Réseau consommation consciente vzw (SEG), Mundo-b, Rue d'Edinbourg 26, 1050 Brussel, 6 p.
47	R43	Norme pour l'Agriculture Durable, Réseau d'Agriculture Durable (SAN), Juillet 2010 ; 57p.
48	R44	Norme pour la Certification de Groupes Mars 2011 (version 2) ; 15p
49	R45	Directives d'Interprétation – Indicateurs pour la Production de Cacao Durable en Côte d'Ivoire, Juillet 2008 ; 21p.
50	R46	Politique de Certification pour Exploitations Agricoles (SAN), Mars 2011 ; 16p.

N° D'ORDRE	CODE	OUVRAGE
51	R47	CHAIN OF CUSTODY STANDARD , May 2012: 15p.
52	R48	Code de conduite UTZ CERTIFIED Good Inside Pour le cacao Version 1.0 – Avril 2009 ; 34p.
53	R49	UTZ CERTIFIED Chain of Custody For Cocoa Version 3.0 November 2011; 19p.
54	R50	Protocole de Certification UTZ CERTIFIED Good Inside Version 2.0 février 2010 ; 43p.
55	R51	Standard générique du Commerce Equitable Fairtrade pour les Organisations de Petit Producteurs Version : 01.05.2011 ; 48p
56	R52	FLO-CERT GmbH, 2012. Liste Publique des Critères de Conformité - Organisation des Petits producteurs ; 127p.
57	R53	Les normes IFOAM pour la production et la préparation en agriculture biologique version 2005 ; 149p.
58	R54	SAI, 2003.Guidance document for social accountability 8000 (SA8000™) ; 176p.
59	R55	Maryne Dupuis Maurin, Virginie Fayolle, Suzanne Guillemot, Eugénie Malandin, et Julie Stoll , , Mars 2011. Guide des labels du commerce équitable : Etude comparée avec d'autres labels éthiques ; PFCE Plate-forme pour le Commerce Equitable, 61 rue de la Chapelle 75018 Paris (France), Edition 2011, 92 p.
60	R56	GLOBALG.A.P.(EUREPGAP), Septembre 2007. Points de Contrôle et Critères de Conformité, Système raisonné de culture et d'élevage ; 24p.
61	R57	ITC, 2009.Global G.A.P; 4p.
62	R58	LARRGE, 2009. The 4C Code of Conduct (previously: Common Code for the Coffee Community); 5p.
63	R59	4C ASSOCIATION, 2009. Instruction pour Unités 4C : processus de mise en œuvre du code 4C ; 17p. www.4c-coffeeassociation.org
64	R60	BO VAN ELZAKKER, FRANK EYHORN (2010) : Le Guide de L'Entreprise Biologique. Développer des filières durables avec les petits producteurs. 1^{ère} édition. IFOAM ; 175 p.
65	R61	SJOERD PANHUYSEN ET BÄRBEL WEILIGMANN, 2008 Sweetness follows, Esquisse d'un secteur du cacao durable ; 20p. www.teacoffeecocoa.org
66	R62	Steering Committee of the State-of-Knowledge Assessment of Standards and Certification, (2012). Toward sustainability: The roles and limitations of certification. (Executive summary.) Washington, DC: RESOLVE, Inc.
67	R63	ICCO (2006). Etude de marché sur le cacao biologique. Cent trentième réunions. Londre.
68	R64	Jason Potts and Daniele Giovannucci (2012). COSA: Global Findings v. 1., 13 p.

ANNEXES

Annexe 1 : Etude CGFCC-KPMG, Côte d'Ivoire, Coût par Coopérative (\$US)

Les coûts sont convertis de FCFA au dollar.

US\$/FCFA 500

Type	Nature de la dépense	Rainforest/UTZ		FairTrade	
		Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
Investissements	Motocyclettes ADG et Paysans Relais	5 000			
Investissements	Logiciel de traçabilité	2 000		2000	
Investissement	Equipement de la brigade d'applicateur	300		300	
Investissements	Analyse de l'eau consommée	1 000		0	
Investissement	Formation initiale ICS-honoraire	800		0	
Investissement	Organisation formation initiale	6 740		0	
Investissement	Appui au diagnostic	2 360		0	
Investissement	Implementation (mise à disposition consultant)	12 100		0	
Investissement	Claies de séchage		60		
Charge opérationnelle	Assurance motos		500		
Charge courante administrative	Papier rames, encres, carnet		360		360
Charge opérationnelle	Examen médical applicateur		168		0
Charge opérationnelle	Carburant des motos		4 800		0
Charge opérationnelle	Boite à pharmacie		400		0
Charge opérationnelle	Cout de l'audit externe de certification		4 004		0
Charge opérationnelle	Cout de l'audit de vérification		1 252		0
Charge opérationnelle	Salaire Administrateur du groupe		6 500		0
Charge opérationnelle	Indemnités des Paysans Relais		4 800		0
Charge opérationnelle	Indemnités du comité d'approbation		240		0
Charge opérationnelle	Indemnités des applicateurs phytosanitaires		4 000		0
Charge opérationnelle	Charges sociales et fiscales sur salaires		3 890		0
Charge opérationnelle	Frais annuels d'émission certificat et audit		0		5 799
Investissement	Frais d'inscription à la certification	0	0	0	689
Total coût additionnel supporté par la coopérative certifiée (1)		30 300	30 974	2 300	6 847
Coût spécifique au cacao certifié, par tonne : (1)/1000		30,30	30,97	2,30	6,85

Annexe 2 : Etude CGFCC, Côte d'Ivoire, Coût par producteur

Les coûts sont convertis de FCFA au dollar.

EN US\$

US\$/FCFA

500

Dépenses par nature	Quantité	Prix unitaire	Coût de production du cacao	Coûts spécifiques à la certification
Machettes	5	10,00	50,00	
Limes de machettes	5	2,00	10,00	
Paires de bottes travaux champêtres	2	10,00	20,00	20,00
Claire de séchage	3	20,00	42,00	42,00
Semences de cacao (stocks de pied)	2	30,00	60,00	
Produits phytosanitaire	75%	244,40	183,30	
Consommation énergie	20	1,30	26,00	
Boîtes à pharmacie	3	20,00	60,00	60,00
Formation sur les bonnes pratiques	1	20,00	20,00	20,00
Applicateurs phytosanitaires	2	60,00	120,00	
Rémunération main d'œuvre	12	80,00	960,00	
Total coût standard selon le marché			1 551,30	142,00
Coût standard du cacao certifié chez le producteur (par kilo)			0,7757	0,0710

Source : KPMG & GBCC (2011)

Annexe 3a : COUTS DE LA CERTIFICATION UTZ ET REVENUE - Ghana
Ahafoano North and South UTZ Cocoa Farmers Association – (AHANSUCOFA)

PRIMES ESTIMEES	Montant \$
Nombre total de planteurs	273
Superficie Total	2 921
Estimation - sacs/Acre	1,7
Le rendement total en sacs	4 965,70
Production en tonnes	327
Prime moyenne (\$)	150
Primes Totales (\$)	49 050 49 050,00

DESIGNATION DE COUTS	Mois	Coût Unitaire	Qté	Montant GH¢	
Coûts d'inspection (\$)				5 434	3 800,00
Equipement de bureau					
Equipement de bureau pour l'équipe du ICS	12	30		360	
Ordinateur portable (2)		1400	2	924	
Ordinateur de bureau Desktop (1)		1100	1	363	
Facture d'électricité	12	15	1	180	
tables (3)		700	3	420	
chaises (11)		150	11	1 650	
Meubles (1)		250	1	250	
Refrigerateur (1)		500	1	165	
Imprimante (1)		300	1	99	
Boîte de premiers soins		20	1	20	
<i>Sous-total</i>				4 431	3 098,60
Documentation					
Dossiers pour 352 planteurs		2,5	352	880	
Autres dossiers 30		2,5	30	75	
Passport pour 273 planteurs approuvés		2	273	546	
<i>Salaires</i>					
Gestion du ICS	12	560		6720	
Gestion de la Documentation	12	458		5496	
Agent de projet	12	1500		18 000	
<i>Sous-total</i>				31 717	22 179,72
Côût des Inspections Internes (2 semaines)					
Allowances Approval Committee	4	25	4	400	
Pre-audit		1000	1	1000	
<i>Sous-total</i>				1 400	979,02

Formation des producteurs					
Formation du ICS et des 10 Critères UTZ		350	5,5	1925	
Formation générale (comprenant les posters, les standards internes)		350	2	700	
<i>Sous-total</i>				2625	1 835,66
Transportation					
Moto 1 @ 500		1	500	165	
Carburant	12	20		240	
<i>Sous-total</i>				405	283,22
Coût Total				46 012	32 176
Coût Total /tonne (US\$)					98,40
Bénéfice/Perte au groupe					16 873,78

Taux de change Ghana Cedi - US\$

1,43

Source : Owusu (2011)

Annexe 3b : FAIR-TRADE CERTIFICATION COSTS AND REVENUE - Ghana
Kuapa Kokoo Farmers Union

PRIMES ESTIMEES					Montants \$	
Nombre total de planteurs					64 915	
Superficie Total					-	
Estimation - sacs/Acre					2,4	
Le rendement total en sacs					-	
Production en tonnes					9500	
Prime moyenne (\$)					150	
Primes Totales (\$)					1 425 000,00	
DESIGNATION DE COUTS	Month	Unit price	Qty	Amount GH¢		
Equipement de bureau pour l'équipe du ICS				50 000	34 965,03	
Equipement de bureau				60 000	8 391,61	
Documentation				120 000	83 916,08	
<i>Salaire de l'équipe du SCI</i>				<i>200 000</i>	<i>139 860,14</i>	
Coordinateur	12	1000	1	12 000	8 391,61	
Gérant des risques	12	700	1	8 400	5 874,13	
Agents de qualité	12	500	5	30 000	20 979,02	
Chefs d'équipes	12	400	16	76 800	53 706,29	
<i>Responsables de société</i>				<i>1 1 389</i>	<i>971,33</i>	
<i>Sous-total</i>				<i>328 589</i>	<i>229 782,52</i>	
Coûts de formation				100 000	69 930,07	
Transportation						
Moto		500	12	6 000	1 048,95	
Véhicules		55 000	5	275 000	38 461,54	
Carburant				80 000	55 944,06	
<i>Sous-total</i>					<i>95 454,55</i>	
Inspections Internes (2 semaines)						
Indemnités pour le Comité d'approbation	4	25	4	400	279,72	
Pre-audit		1000	1	1000	699,30	
<i>Sous-total</i>				<i>1400</i>	<i>979,02</i>	
Coût de la Certification (US\$)				44 098	1	44 098
Coût Total						554 256,64
Coût Total /tons (US\$)						58,34

Taux de change Ghana Cedi - US\$

1,43

Source : Owusu (2011)

Annexe 3d: CERTIFICATION COSTS AND REVENUE

PREMIUM ESTIMATES	UTZ	RA	FT
Total Number of Farmers	273	300	64 915
Production in tons	327	600	9500
Yield per farmer (tons)	1,2	2	0,15
Average premium (\$)	150	200	150
Total Premium (\$)	49 050	120 000	1 425 000
COST ITEMS (\$)	UTZ	RA*	FT
Office accomodation & Equipment	3 098,60	1 330,00	43 356,64
Documentation	1 050,00	-	83 916,08
Salaries for Staff (ICS)	21 130,00	4 740,00	229 782,52
Training	1 835,00	22 040,00	69 930,07
Transportation	283,22	3 000,00	95 454,55
Internal Inspection	979,02	2 740,00	979,02
Certification inspection	3 800,00	10 000,00	30 837,76
Investments	-	18 915,00	-
Total cost (\$)	32 175,84	62 765,00	554 256,64
Total cost/farmer	117,86	209,22	8,54
Total cost/ton (\$)	98,40	104,61	58,34
BENEFITS			
Total Benefit (\$)	16 874,16	57 235,00	870 743,36
Benefit per ton (\$)	51,60	95,39	91,66
Benefit per farmer (\$)	61,81	190,78	13,41

*Costs as incurred in Cote D'Ivoire

Source: Owusu (2011)

If Yield per farmer are the same

PREMIUM ESTIMATES	UTZ	RA	FT**
Total Number of Farmers	273	300	64 915
Production in tons	546	600	9 500
Yield per farmer (tons)	2	2	2
Average premium (\$)	150	200	150
Total Premium (\$)	81 900	120 000	1 425 000
COST ITEMS (\$)	UTZ	RA*	FT
Office accomodation & Equipment	3 098,60	1 330,00	43 356,64
Documentation	1 050,00	-	83 916,08
Salaries for Staff (ICS)	21 130,00	4 740,00	229 782,52
Training	1 835,00	22 040,00	69 930,07
Transportation	283,22	3 000,00	95 454,55
Internal Inspection	979,02	2 740,00	979,02
Certification inspection	3 800,00	10 000,00	30 837,76
Investments	-	18 915,00	-
Total cost (\$)	32 175,84	62 765,00	554 256,64
Total cost/farmer	117,86	209,22	8,54
Total cost/ton (\$)	58,93	104,61	58,34
BENEFITS			
Total Benefit (\$)	49 724,16	57 235,00	870 743,36
Benefit per ton (\$)	91,07	95,39	91,66
Benefit per farmer (\$)	182,14	190,78	13,41

*Costs as incurred in Cote D'Ivoire

**Premium are from sales of 9,500 Fair-trade cocoa

Source: Owusu (2011)